

**MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION
NATIONALE ET DE LA RECHERCHE**

Direction des personnels enseignants

AGREGATION

DE

PHILOSOPHIE

CONCOURS EXTERNE

Rapport de Madame Claudine TIERCELIN
Professeur à l'Université de Paris XII
Présidente du Jury

2003

CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE

COMPOSITION DU JURY

Mme Claudine TIERCELIN, Professeur à l'Université de Paris XII, Présidente.
M. Christian SOUCHET, Inspecteur Général de l'Education Nationale, Vice-Président.
Mme Dominique BERLIOZ, Maître de Conférences à l'Université de Rennes I.
M. Christian BERNER, Maître de Conférences à l'Université de Lille III.
M. Rémi BRAGUE, Professeur à l'Université de Paris I.
Mme Evelyne BUISSIERE-FORMICA, Professeur de chaire supérieure au Lycée Champollion de Grenoble.
M. Serge CHAMPEAU, Professeur de chaire supérieure au Lycée Camille-Jullian de Bordeaux.
M. Stéphane CHAUVIER, Professeur à l'Université de Caen.
M. François CLEMENTZ, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille.
M. Jean-Pierre FUSSLER, Professeur de chaire supérieure au Lycée F. de Coulanges de Strasbourg.
M. Jean-Pierre CLERO, Professeur à l'Université de Rouen.
M. Jean-Yves GOFFI, Professeur à l'Université de Grenoble II.
Mme Chantal HASNAOUI, Professeur de chaire supérieure au Lycée M. Berthelot de Saint-Maur.
M. Alain LASALLE, Inspecteur Pédagogique Régional de l'Académie de Bordeaux.
M. Michel LE DU, Maître de Conférences à l'Université de Strasbourg.
M. René LEFEBVRE, Maître de Conférences à l'Université de Rouen.
Mme Jacqueline LICHTENSTEIN, Maître de Conférences à l'Université de Paris X.
M. Pierre LIVET, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille.
Mme Martine LUCCHESI, Professeur de chaire supérieure au Lycée Fénelon de Paris.
M. Paul MATHIAS, Professeur de Lettres première année au Lycée Henri IV de Paris.
M. Jean-Jacques MELLOUL, Professeur de chaire supérieure au Lycée Gambetta d'Arras.
M. Jean-Maurice MONNOYER, Maître de Conférences à l'Université de Grenoble II.
M. Frédéric NEF, Directeur d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
Mme Isabelle PARIENTE-BUTTERLIN, Maître de Conférences à l'Université d'Aix-Marseille.
M. Roger POUIVET, Professeur à l'Université de Nancy II.
Mme Sylvie ROBIN, Professeur de chaire supérieure au Lycée Pothier d'Orléans.
M. Patrick SAVIDAN, Maître de Conférences à l'Université de Paris IV.
M. Alain SEGUY-DUCLOT, Maître de Conférences à l'Université de Tours.
Mme Agnès SERF-BALDUZZI, Professeur de chaire supérieure au Lycée Poincaré de Nancy.
M. Jean-François SURATTEAU, Professeur de chaire supérieure au Lycée Henri IV de Paris.
Mme Mireille THISSE-ANDRE, Professeur de chaire supérieure au Lycée J. Amiot de Melun.
Mme Solange VERGNIERES, Professeur de chaire supérieure au Lycée de Saint-Germain en Laye.
M. Denis VERNANT, Professeur à l'Université de Grenoble II.
M. Joseph VIDAL-ROSSET, Maître de Conférences à l'Université de Bourgogne.

<p>«LES RAPPORTS DES JURYS DES CONCOURS SONT ETABLIS SOUS LA RESPONSABILITE DES PRESIDENTS DE JURY»</p>

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

INSCRITS:	1436
POSTES MIS AU CONCOURS:	82
ADMISSIBLES:	156
ADMIS:	82

ECRIT

	1 ^{ère} épreuve	2 ^e épreuve	3 ^e épreuve
PRESENTS	950	899	884
ABSENTS	486	537	552
COPIES BLANCHES	21	4	8
AYANT COMPOSE	929	895	876
MOYENNE DE L'EPREUVE	6/20	5,35/20	6,21/20

Moyenne des points obtenus par le premier admissible : $86 = 14,33/20$

Moyenne des points obtenus par le dernier admissible : $50 = 8,33/20$

ORAL

Leçon I	Leçon II	Explication textes français	Explication textes étrangers
6,50/20	5,52/20	6,07/20	6,63/20

Moyenne des points obtenus par le premier admis : $158 = 13,17/20$

Moyenne des points obtenus par le dernier admis : $92,50 = 7,71/20$

Première partie

ECRIT

Le nombre de postes mis au concours était identique cette année à celui de la session 2002 : 82 postes. Mais la baisse du nombre des inscrits que nous constatons l'an passé semble se poursuivre, puisque l'on ne compte plus que 1436 inscrits, au lieu de 1612 en 2002 (1901 en 2001, 1836 en 2000). Le pourcentage des candidats non éliminés (c'est-à-dire n'ayant pas eu de note éliminatoire pour absence, copie blanche ou zéro) est de 60,93%, soit un peu inférieur à celui de l'an passé (62,78% des inscrits, 61,55% en 2001).

Les résultats des épreuves écrites indiquent une hausse sensible pour la première épreuve (6/20 contre 4,73 en 2002, 5,24 en 2001 et 5,48 en 2000), une légère baisse en revanche pour la deuxième épreuve : 5,35 au lieu de 5,77 en 2002 (4,96 en 2001 et 5,19 en 2000), et une belle remontée pour l'épreuve d'histoire de la philosophie : 6,21 au lieu de 5,62 l'an passé (5,64 en 2001 et 5,78 en 2000). La moyenne du premier admissible est la même que celle de l'an passé : 14,33 (13,33 en 2001, 14,33 en 2000). Quant à la barre d'admissibilité, elle a été fixée plus haut que l'année dernière, soit à 8,33 (au lieu de 7,67 en 2002 et 2001, 8 en 2000). Le jury a retenu 156 admissibles.

On observe une progression des moyennes des admissibles, sauf sur la deuxième épreuve : 9,32 – 8,38 – 11,17 (7,63 – 9,29 – 9,87 en 2002), mais aussi des moyennes des présents : 6 – 5,35 – 6,21 (4,73 – 5,77 – 5,62 en 2002) : on compte 103 notes égales ou supérieures à 10 dans la première épreuve (alors qu'on n'en comptait que 40 l'an passé), 53 en revanche (au lieu de 92 en 2002) à la deuxième, et une hausse sensible à l'épreuve d'histoire de la philosophie (193 au lieu de 111 l'an passé). Même si le nombre de notes égales ou inférieures à 5 pour l'ensemble des présents reste préoccupant : 403 pour la première épreuve (au lieu de 741 en 2002), 500 pour la deuxième (510 en 2002), 414 pour la troisième (556 en 2002), il semble que de manière générale les candidats se soient mieux préparés cette année aussi bien pour l'épreuve sans programme dont nous observons l'an passé qu'elle leur posait les plus grandes difficultés que pour l'épreuve d'auteurs au programme. On ne peut que s'en réjouir et souhaiter que cette tendance se confirme dans les années à venir.

SESSION 2003

**Concours externe
de recrutement de professeurs agrégés**

Section : PHILOSOPHIE

Première épreuve : composition de philosophie

Durée : 7 h

[L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.]

Faits et valeurs.

Première épreuve

COMPOSITION DE PHILOSOPHIE

Nature de l'épreuve : une composition de philosophie sans programme (durée : sept heures ; coefficient : 2).

Commission : Mmes Chantal Hasnaoui, Jacqueline Lichtenstein, Solange Vergnières, MM. Jean-Pierre Cléro, Jean-Pierre Fussler, Jean-Yves Goffi, Pierre Livet (président et rapporteur), Paul Mathias, Jean-Jacques Melloul, Patrick Savidan.

Répartition des notes :

Notes sur 20	Nombre de notes	Notes sur 20	Nombre de notes
20		10	43
19		9	64
18		8	95
17		7	121
16	1	6	143
15	1	5	134
14	2	4	83
13	7	3	76
12	21	2	55
11	28	1	53
		<1	2

Nombre d'inscrits : 1436

Absents : 486

Nombre de copies blanches : 21

Nombre de candidats ayant composé : 929

Moyenne de l'épreuve : 6/20

Moyenne des admissibles : 9,32/20

Nombre de candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 : 103

Nombre de candidats ayant obtenu une note égale ou inférieure à 5 : 403

Rapport établi par M. Pierre Livet à partir des observations des correcteurs.

Aucun candidat ne pouvait être dépourvu de connaissances qui lui permettent de traiter ce sujet. Mais l'expérience a montré qu'il n'est pas aisé de faire un choix judicieux quand il y a abondance de biens. Dans cette situation, de bons candidats se demandent avec angoisse s'ils n'ont pas oublié un aspect important du sujet, ce qui

les amène à vouloir traiter des domaines qu'ils connaissent mal, et ils se réfugient dans des propos très généraux et peu travaillés. Il leur faut se souvenir que si ce genre de sujet leur demande assurément de bien identifier les éléments dont l'absence rendrait la discussion déséquilibrée, ils peuvent cependant se focaliser sur des exemples pris dans quelques domaines seulement, qu'il leur faut choisir pour leur capacité à mettre en lumière les principaux problèmes liés au sujet, sans devoir pour autant évoquer tous les lieux où il pourrait prendre sens. Il leur serait reproché de laisser de côté un problème philosophique important, mais non pas de ne pas parler de tous ces territoires. En revanche on peut conseiller aux candidats de s'entraîner à identifier des exemples pertinents, à les exposer de manière précise, et à les analyser de manière relativement détaillée, en les intégrant à leur réflexion conceptuelle, au lieu de se borner à renvoyer à notre attachement au vase de grand-mère pour montrer la subjectivité des valeurs et au mètre étalon (choisi, paraît-il, parce qu'il « mesure un dix millionième de... mètre ») pour montrer l'intrication des conventions et des faits.

Il est nécessaire, comme toujours pour ces sujets qui présentent un couple de concepts, d'élaborer des définitions, de préférence sans trop tarder dans la dissertation, et de ne pas se contenter d'associer l'opposition faits/valeurs à une opposition entre être et devoir être, ou entre description et prescription, voire, d'emblée, entre objectif et subjectif. La plupart des dissertations tombent dans ce travers. Il s'accroîtra d'ailleurs parfois dans le cours de la dissertation, d'autres couples se substituant au couple initial : fait et interprétation, idée et phénomène, concept et réalité, mots et choses, très loin du sujet posé. Une introduction n'est pas non plus tenue de traiter les problèmes conceptuels au seul niveau du sens commun, ou de rappeler les opinions les plus fréquemment entendues. Il est possible de partir d'expressions de sens commun, mais à condition d'en extraire immédiatement des questions philosophiques. En l'occurrence, les oppositions simplistes mentionnées ne font pas partie du sens commun, mais seulement de l'aide-mémoire de l'étudiant de première année, donc d'une caricature de philosophie, utile seulement à titre de repères provisoires. La probabilité que l'on ne puisse en tirer que de pseudo-problèmes philosophiques est donc élevée. Beaucoup de candidats semblent admettre qu'ils ont le droit, et qu'il serait même de bonne stratégie de partir de pseudo-problèmes pour ensuite en dénoncer les confusions. Mais une introduction doit le plus rapidement possible introduire les problèmes nécessairement soulevés par le sujet, sans que l'auteur de la dissertation doive se donner la pénible tâche de nous avertir que les opinions communes qu'il avait mentionnées de manière liminaire ne seront pas soutenues par la suite, et que les sources de leurs erreurs ou confusions seront même dénoncées. La plupart du temps, on ne prend même pas de telles précautions. Or il faut que les candidats se souviennent que leurs correcteurs ne sont pas très différents de n'importe quel lecteur : toute phrase affirmative est prise à première vue pour une position que son auteur soutient, à moins qu'une prise de distance ne soit aussitôt signalée – mais si l'on montre que l'on ne prend pas au sérieux une thèse, pourquoi donc l'imposer au lecteur ? On voit trop de dissertations qui présentent des

opinions caricaturales non seulement en introduction, mais en première partie, l'auteur ne signalant son désaccord que vers le milieu de son ouvrage, ce qui met le lecteur dans une position inconfortable : que doit-il faire à présent de l'irritation que des propos aussi simplistes et peu philosophiques avaient suscitée dans son esprit ? Il est humain de ne pas pouvoir complètement éradiquer les restes de cette émotion, et, puisqu'on ne peut plus faire reproche au candidat d'avoir pris ses propres propos à la lettre, de lui faire grief d'avoir entretenu son lecteur dans l'illusion qu'il prenait au sérieux ce qu'il disait : pourquoi noircir des pages pour présenter de pseudo-doctrines ? Ni l'introduction ni la première partie ne doivent présenter des caricatures. La discussion menée par la dissertation doit pouvoir être prise au sérieux dès le départ.

Signalons dans les introductions une confusion très fréquente entre les valeurs et les normes, ou le normatif en général (sans parler du fait que les dissertations considèrent comme substituables les notions de valeurs, de règles, de principes, d'idéaux, de critères). Assurément, certains auteurs ont pu soutenir que tout jugement de valeur implique un engagement à satisfaire des prescriptions qui lui seraient implicitement associées (si je juge beau tel tableau, je me sens obligé d'assurer sa conservation, dans la mesure du possible). Mais, d'une part, la confusion mentionnée n'a jamais été dissipée par cette référence à Hare. D'autre part, cette thèse peut être discutée, et l'on peut imaginer des valeurs qui n'impliqueraient qu'une évaluation, une appréciation, sans nous engager à nous soumettre à des prescriptions, et sans rendre plus probable la conformité de notre comportement à ces prescriptions – ce que suppose la notion de norme, même quand on ne la lie pas nécessairement avec la notion de contrainte sociale.

Il était par ailleurs utile de s'interroger sur l'introduction relativement récente dans l'histoire de la philosophie de la notion de valeurs (prise au pluriel, et délogeant de l'avant-scène philosophique les notions de bien ou de bon, comme celle de devoir). Une discussion sur les rapports entre ce qui est jugé « digne », ou « bel et bon », dans l'Antiquité grecque et ce qui est posé comme « valeur » dans la modernité aurait été bien venue, au lieu de rédiger nombre de premières parties sur le Bien dans la *République* sans s'interroger sur la notion de valeur. Nous n'avons trouvé que de vagues allusions au problème suivant : dans quelle mesure la reconnaissance d'une pluralité des valeurs va-t-elle de pair avec les tentatives pour définir un concept unique de valeur – qui permette ou non de comparer les valeurs entre elles, de compenser une valeur négative par une valeur positive, de rendre commensurables des biens qui sont soumis à des appréciations qualitativement très différentes. Les concepts de « valeur » et d'« évaluation » ont même souvent été rabattus sur ceux de « représentation » et de « jugement », supposés plus maniables.

Comme on le voit, les valeurs ont vite pris le pas sur les faits. La plupart des dissertations sont déséquilibrées, les faits étant réduits au rôle de faire-valoir des valeurs. Ce biais est prévisible, on l'observe dans toutes les épreuves, alors même que tous les candidats ont entendu depuis leur terminale leurs préparateurs leur marteler

que les dissertations philosophiques ne consistent pas à émettre des jugements de valeur mais à étudier les rapports entre des concepts. Peut-être les études de philosophie sélectionnent-elles des esprits fascinés par les valeurs, ceux qui pensent pouvoir tirer quelque chose des faits s'orientant vers des études scientifiques ? Mais les scientifiques se mettent à tenir des discours de valeurs dès qu'ils traitent de philosophie. Devra-t-on sempiternellement s'accommoder de ce malentendu ?

Un autre biais était tout aussi prévisible : les valeurs sont réduites aux valeurs morales. Or la littérature philosophique distingue des valeurs vitales, marchandes, techniques et utilitaires, sociales, esthétiques, culturelles et épistémiques, et ne se borne pas aux valeurs éthiques. Des philosophes qui ont analysé les valeurs comme telles, il n'est fait de référence développée qu'à Weber, et plus rarement à Scheler (rappelons à ce propos qu'aucune référence ne peut être simplement allusive, et que les thèses soutenues doivent être rappelées et analysées). Les candidats ne connaissent pas Brentano, Meinong, Moore, ni Lavelle. Quelques candidats pensent aux valeurs esthétiques, d'autres aux notions de valeurs d'échange, mais dans ce dernier cas la valeur d'usage est réduite à son duo avec la valeur d'échange. Les valeurs techniques ne sont jamais considérées. Pourtant c'était un domaine où l'analyse de la relation avec les faits pouvait être pleine d'enseignements – le rendement d'une machine, la liaison de la qualification d'un outil comme « bon » avec non seulement les conditions de possibilités physiques et le résultat de son utilisation, mais avec les dispositions physiques et pratiques, voire culturelles, de celui qui l'utilise. Et dans le domaine moral lui-même, le déplacement qui fait passer de l'adjectif (valable, digne d'estime et d'approbation) au substantif, la mise au pluriel de ce substantif, la distance prise par rapport à la notion de bien, la liaison plus étroite avec un jugement de valeur, voire une appréciation qui peut mettre en branle des sentiments, n'ont guère été commentés. Le terme de valeur morale est pris comme désignant une notion commune qui peut sans transformations s'appliquer tout autant au Bien de Platon qu'à l'impératif moral kantien ou aux sentiments moraux. Dans une dissertation de philosophie générale, on peut utiliser une notion contemporaine pour la confronter à des textes d'une autre époque, mais il faut tout de même tenir compte des changements de cadre conceptuels quand ils sont pertinents pour le sujet.

Beaucoup de candidats réduisent sans état d'âme les faits à ce qui est fait, au résultat d'actions humaines, en arguant de la relation de « fait » avec « faire » ; les faits sont reliés alors aux actes et aux événements, rares étant ceux qui se demandent s'il ne faudrait pas introduire une différence entre fait et événement – l'événement sera d'ailleurs immédiatement conçu comme un fait valorisé. Quelques uns se disent que le monde contient des faits qui ne sont le produit d'aucune action humaine, mais ils semblent minoritaires dans l'esprit des candidats. On pouvait assurément utiliser cette relation entre « faire » et « faits », non pas pour définir les faits en général, mais plutôt pour relier les valeurs et les faits – pour guider notre action, il nous faut des valeurs, qui se jugent à leur mise en pratique factuelle. Bon nombre ont insisté sur ce

lien. Mais il faut alors poser le problème du statut, voire de l'existence de valeurs qui ne donneraient pas lieu à des actions factuelles.

Les arguments produits pour affirmer que les faits sont pénétrés de valeurs n'ont presque jamais été présentés de manière plausible. Dans le domaine des sciences expérimentales, les dissertations pensent utiliser l'argument de Duhem-Quine sous la forme suivante : il n'est pas de fait sans inscription dans une théorie, or il y a de multiples théories possibles, si bien que les faits sous-déterminent la théorie. Mais cela n'implique pas que l'utilisation d'une théorie plutôt que d'une autre introduise une valeur explicite. Si les scientifiques disposent de deux théories, ils manifestent assurément une préférence par leur choix d'utiliser une théorie plutôt qu'une autre. Mais peut-on passer directement des préférences aux valeurs ? Cela implique une conception relationnelle, qui réduit la valeur à une préférence entre deux options. Si l'on n'indique pas ces requisits – et sans doute quelques autres – l'argument n'est pas satisfaisant. Autre enchaînement qui ne tient pas : les faits scientifiques sont construits, ils ne peuvent donc être axiologiquement neutres puisque leur construction est entièrement dépendante des choix de valeurs de leurs constructeurs. Encore faudrait-il avoir montré que l'activité de construction n'est pas soumise à des contraintes qui n'ont rien à voir avec les valeurs des constructeurs – ce qui est pourtant le cas, par exemple, pour une construction architecturale ; car si ces contraintes existent, les résultats de ces constructions continuent à les manifester, et ils ne sont donc pas seulement dépendants des valeurs. Un bon nombre de candidats se contentent d'un argument encore plus cavalier : les faits sont objets de jugements, un jugement comporte une évaluation, les faits sont donc infestés de valeurs. Heureusement quelques dissertations rappellent que si nous construisons les faits, nous ne les choisissons pas. Mais les raisonnements de bien des candidats laissent supposer que tout réalisme – soutenant l'indépendance des réalités par rapport à l'accès que nous pourrions y avoir – est à rejeter sans examen, ou que les tenants de la spécificité des faits par rapport aux valeurs donnent forcément dans le réalisme. Cela, alors même que ces dissertations viennent de rappeler que les faits sont construits, ce qui semble impliquer que l'on pourrait faire une place aux faits sans être réaliste – et c'est bien ainsi que procèdent les « intuitionnistes » à la Brouwer, pour qui l'idée d'un fait indépendant de tout accès qui en construisse la saisie est dépourvue de validité. Mais même alors, nous pourrions découvrir les contraintes de ces constructions au lieu de les stipuler.

Dans le domaine des sciences humaines, pour montrer que l'établissement des faits implique le recours à des valeurs, il ne suffit pas non plus de prétendre que les historiens ne retiennent comme faits que ce sur quoi la culture de leur époque, voire leur intérêt subjectif, dirige leur attention. C'est faire bon marché de la méthode d'établissement des documents, en laquelle se reconnaissent tous les historiens, même les plus interprétationnistes. Résoudre par exemple le problème des dates des documents reste une part importante de l'établissement d'un fait historique, et cela ne met pas directement en jeu de valeurs éthiques, politiques ou esthétiques.

Au lieu de forcer le trait pour les historiens et les physiciens, les candidats pouvaient bien plus simplement relever l'essaim des valeurs épistémiques qui sont impliquées dans l'établissement des faits et de leurs représentations. Sans même parler de la vérité, la cohérence, la simplicité, la commodité de mise en relation, la facilité du maniement de tel ou tel mode de classement, de tel format de représentation, voire l'élégance, quand il s'agit de démonstrations, étaient sans doute des notions trop évidentes pour qu'ils y songent.

Les candidats donnent l'impression qu'ils adoptent comme non seulement vraisemblable mais comme valide le premier enchaînement d'idées qui leur permet de soutenir la thèse caricaturale d'une de leurs parties, quitte à remplacer cette caricature par une autre dans la partie suivante. Si dans la première partie ils ont supposé les faits objectifs au point de nous dicter la formulation des lois de nos sciences, ils les supposent dans la seconde totalement dépendants d'une sélection par nos intérêts voire d'une construction entièrement subjective. Sous prétexte qu'ils doivent « dialectiser » le sujet, proposer une thèse et une antithèse, ils semblent abandonner leur capacité de jugement et de pondération critique et se muer en automates thétiques dans une partie, antithétiques dans la seconde, pour ne retrouver que dans la troisième partie – qui, il faut le reconnaître, n'est pas toujours un compromis fade mais souvent une position radicale – quelque usage de leur raisonnement critique. Un autre type de plan est plus conciliant : 1) les valeurs permettent de juger les faits, mais 2) les faits ont une antériorité sur les valeurs et les rendent possibles de sorte que 3) les faits et les valeurs sont dans un rapport d'influence réciproque. Le problème serait donc, selon ces dissertations, de savoir qui est premier par rapport à l'autre, les valeurs ou les faits. Comme on sait d'avance que cette question de primauté va se résoudre dans une relation de réciprocité, ce plan contraint à présenter deux caricatures en première et deuxième parties pour en arriver à des banalités dans la troisième.

A s'en tenir au premier type de plan, les candidats pouvaient cependant tenir compte de la formulation des faits et de leur intégration dans une théorie dans cette première partie, mais noter que les valeurs mises en jeu restent essentiellement des valeurs épistémiques. Ils pouvaient aussi se demander si l'activité de construction d'une théorie peut dépendre de la simple fantaisie subjective, ou bien si elle impose des contraintes qui ne sont pas réductibles aux intérêts subjectifs ou culturels, même si, à n'en pas douter, ceux-ci induisent une sélection des données – mais encore fallait-il pouvoir exhiber les données sélectionnées.

Si les candidats se transforment souvent en hommes de paille d'une position simplifiée, ils considèrent à l'inverse comme allant de soi que les différents positivismes sont des philosophies en elles-mêmes caricaturales ; et l'idée de neutralité axiologique est aussi d'emblée supposée reléguée au rang des fictions sans intérêt. Il vaudrait mieux développer les raisons qui ont conduit Comte à donner une place centrale aux sentiments dans son système ; ou, pour le néo-positivisme, donner les arguments qui étayaient le constat d'incapacité de nos formulations logiques à bien

rendre compte de positions de valeur, qui restent tout à fait prises en compte dans une théorie sociale. Quelques candidats, il faut le reconnaître, ont bien perçu les raisons de l'exigence de neutralité axiologique, quand elle reste une exigence et que l'on ne suppose pas par principe et sans autre examen que certaines productions intellectuelles, descriptions ou théories la satisfont automatiquement. A tout le moins, justifier nos croyances par nos désirs n'est certainement pas une méthode à conseiller en général. Mais il reste alors à s'interroger. Les valeurs se réduisent-elles aux désirs ? Y a-t-il des valeurs dont la prise en compte ne rende pas suspecte la justification de nos croyances ? S'il en est, ces valeurs peuvent-elles nous emporter au-delà des faits (James, par exemple, suppose à la fois qu'il est des valeurs qui peuvent intervenir dans nos choix épistémiques sans invalider leur justification, et qui nous ouvrent sur des faits qui ne seraient pas disponibles sans une croyance guidée par des valeurs) ?

Il était même possible de défendre des thèses qui semblent complètement étrangères à la pensée des candidats : la thèse selon laquelle les énoncés des valeurs sont vrais ou faux (le « cognitivisme des valeurs »), voire le réalisme dans le domaine des valeurs. Pour cela il leur aurait fallu entrer dans des constructions complexes : admettre que certaines situations, qui dans une communauté convenablement éduquée déclenchent normalement certaines attitudes de valeurs, ont indépendamment de l'existence de ces communautés, des dispositions à opérer ce genre d'effet, même si l'activation de ces dispositions exige le style de communauté et d'éducation appropriée. L'intérêt de ce genre d'approche, pour notre sujet, aurait été de pouvoir mettre en parallèle ces modalités d'existence des valeurs avec des faits qui désigneraient aussi des dispositions – comme le prétendent certaines conceptions de la causalité. Un des problèmes aurait alors été de se demander dans quelle mesure les différents statuts ontologiques adoptés (refus ou acceptation des dispositions, présence ou non d'une normativité implicite dans ces dispositions) retentissaient sur les relations entre faits et valeurs.

Mais si nous en restons aux thèmes qui ont reçu quelque commencement de développement dans les dissertations, il faut signaler la pauvreté des développements sur le traitement des valeurs comme faits. Bien peu ont signalé que le sociologue ou l'ethnologue sont amenés à catégoriser des faits sociaux comme manifestations de valeurs, et que la notion de « fait social total » n'implique pas d'opérer cette qualification en bloc et de manière indifférenciée. L'identification de ces faits de valeur suppose une sensibilité aux valeurs, une compréhension, mais pas d'engagement pour ces valeurs, que le sociologue peut même récuser. On pouvait aussi étudier ces énoncés qui ont une forme évaluative ou qui sont pris dans un système de valeurs, mais que l'on étudie pour leurs relations, sans en tirer de conclusions évaluatives (sur le modèle des propositions normatives examinées en théorie du droit). Certains candidats ont eu la bonne idée de choisir des exemples dans le domaine juridique, et d'analyser la qualification des faits par un juge d'instruction, puis dans un procès. Mais cette qualification renvoie d'abord à des

normes. Le juge de la *common law* se permet-il de recourir à des valeurs dans cette tâche, ou bien seulement à des principes cohérents avec les normes déjà appliquées ? A tout le moins les parties du procès et leurs avocats réactivent-elles des valeurs qui débordent l'usage strictement juridique des normes. D'autres ont aussi pensé à analyser les processus par lesquels nous redonnons aux faits de notre vie le lustre des valeurs, fût-ce en nous dupant nous-mêmes. Un bon nombre de copies ont étudié la notion de vie, ou celle de santé, comme lieux privilégiés d'articulation entre faits et valeurs. Les analyses de la notion de valeur en économie ont souvent aussi été précises et bien menées : dans ce domaine, les faits de l'échange mettent en relation des besoins qui s'évaluent les uns les autres dans l'interaction.

Concluons par quelques observations générales. Une inquiétude et un avertissement tout d'abord : un nombre trop élevé de candidats montrent une indifférence parfois scandaleuse aux règles élémentaires de la syntaxe et de l'orthographe, comme à la qualité de leur style. Le jury en tient compte dans ses évaluations. Quant aux candidats qui ne présentent pas ces défauts, il faut reconnaître que leurs connaissances sont d'année en année plus précises et plus approfondies, qu'il s'agisse de l'histoire de la philosophie, des sciences humaines ou des exemples travaillés par l'histoire des sciences. La construction des dissertations est presque toujours très lisible. Bon nombre de dissertations appuient leurs transitions sur des raisonnements solides. Mais les meilleures seules savent ne pas simplifier les positions des auteurs convoqués et développer des analyses précises à partir d'exemples bien choisis. Ce sont sur ces points qu'il faut encore faire porter le travail.

SESSION 2003

**Concours externe
de recrutement de professeurs agrégés**

Section : PHILOSOPHIE

**Deuxième épreuve: composition de philosophie
(se rapportant à la notion au programme)**

Durée: 7 h

[L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.]

Comment la volonté peut-elle être indéterminée ?

Deuxième épreuve

COMPOSITION DE PHILOSOPHIE

Nature de l'épreuve : une composition de philosophie se rapportant à un programme établi pour l'année (durée: sept heures ; coefficient 2).

Commission : Mmes Isabelle Pariente-Butterlin, Sylvie Robin, Agnès Serf-Balduzzi, Mireille Thisse-André, MM. Christian Berner, Stéphane Chauvier (président et rapporteur), Jean-Maurice Monnoyer, Roger Pouivet, Alain Séguy-Duclot, Jean-François Suratteau.

Répartition des notes :

Notes sur 20	Nombre de notes	Notes sur 20	Nombre de notes
20		10	21
19		9	42
18		8	70
17		7	114
16		6	116
15		5	150
14	4	4	131
13	5	3	100
12	10	2	73
11	13	1	46

Nombre d'inscrits : 1436

Absents : 537

Copies blanches : 4

Nombre de candidats ayant composé : 895

Nombre de candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 : 53

Nombre de candidats ayant obtenu une note égale ou inférieure à 5 : 500

Moyenne de l'épreuve : 5,35/20

Moyenne des admissibles : 8,38/20

Rapport établi par M. Stéphane Chauvier à partir des observations des correcteurs.

La seconde composition de philosophie de l'agrégation externe est une épreuve « sur programme ». Cela signifie que les candidats doivent se préparer à cette épreuve

en se familiarisant tout au long de l'année avec les problèmes philosophiques dans lesquels la notion au programme est impliquée ainsi qu'avec les solutions doctrinales qui leur ont été apportées. Mais il va de soi qu'on ne leur demande pas, le jour de l'épreuve, de faire une manière de compte rendu de leurs lectures. Le jury évalue les candidats en fonction de leur capacité à traiter de manière réfléchie et instruite un problème philosophique déterminé. Il est en quête de judiciaires bien aiguisées, d'esprits capables de se prononcer sur un problème donné en s'étant exercés au contact des meilleurs juges.

Le grand nombre de mauvaises notes obtenues cette année par les candidats à cette épreuve s'explique entièrement par le grand nombre de copies qui ont moins cherché à formuler un jugement éclairé sur l'essence de la volonté qu'à composer une manière de puzzle dont les pièces étaient constituées de fragments détachés des diverses lectures effectuées dans l'année. Il est vrai que beaucoup de candidats semblent avoir cru que le sujet qu'on leur demandait de traiter était un sujet classique, presque académique, de sorte qu'ils ont été tentés de faire une sorte d'exposé scolaire de l'histoire de la question. Mais si ces candidats ne se sont pas trompés en considérant que le sujet mettait en jeu un problème classique, ils se sont en revanche le plus souvent mépris sur la manière dont ils étaient invités à l'aborder.

La structure singulière de la question qui leur était posée aurait pourtant dû arrêter les candidats. On ne demandait pas si la volonté était indéterminée. Se demander si quelque chose est P ou s'il est non-P, suppose que l'on se donne l'existence et, jusqu'à un certain point, l'essence de la chose et que l'on s'interroge sur l'une de ses caractéristiques. Mais la question était formulée différemment. Quand on demande : « Comment quelque chose peut-il être P ? », on peut laisser entendre que ce quelque chose *est* P, mais qu'il est étonnant, intrigant qu'il le soit. Ainsi demande-t-on, à propos de quelqu'un : « Comment peut-on être si méchant ? ». Mais une question de cette forme peut aussi s'entendre de manière un peu différente. Quand on demande, par exemple : « Comment l'univers peut-il avoir commencé d'être ? », cela n'implique pas nécessairement qu'il a commencé d'être et que l'on juge ce fait intrigant. Cela peut également et même plus vraisemblablement signifier : « Comment peut-on *penser* ou *croire* que l'univers a commencé d'être, alors que cela semble impossible ? ». Dans ce cas l'interrogation porte moins sur un fait intrigant que sur une opinion unanime ou répandue, mais dont on juge qu'elle affirme quelque chose qui semble impossible.

La difficulté de la question : « Comment la volonté peut-elle être indéterminée ? » venait de ce que le concept d'indétermination pouvait autoriser les deux lectures de la question, *mais pas au même sens*. On pouvait en premier lieu considérer comme un fait que la volonté soit indéterminée et montrer en quoi ce fait était intrigant, en quoi sa simple possibilité faisait question. Mais il fallait alors prendre le mot « indéterminé » dans son sens courant qui veut dire « imprécis, flou, mal délimité ». On devait alors subsumer sous cette expression de « volonté indéterminée » des expériences communes laissant clairement apparaître une imprécision, un flottement dans la volonté. On pouvait songer à des expériences

comme celle de l'hésitation, de l'indécision, du flottement entre divers projets. Mais il était manifeste que le sujet ne pouvait seulement inviter à réfléchir sur la possibilité de tels états qu'il était en effet aisé de considérer comme intrigants si on les référait à la norme d'une volonté ferme et arrêtée. Leur préparation ne pouvait pas en effet ne pas avoir mis les candidats en présence d'un autre sens du mot « indétermination », un sens plus propre aux livres philosophiques, mais en même temps régulièrement associé, fût-ce pour le rejeter, au concept de volonté. « Indéterminée » caractérisait cette fois la volonté, non pas en raison de son contenu, qui serait vague ou pluriel, mais en raison de la manière dont elle se porte à son contenu. Lorsque je veux sortir, et que je le veux même avec fermeté, d'où vient que j'aie voulu sortir ? D'où vient que ma volonté se soit portée sur ce contenu ? A-t-elle été déterminée *par* quelque chose à se porter sur ce contenu ? Ce n'était donc plus de l'absence de détermination à quelque chose dont il était question, mais de l'absence de détermination *par* quelque chose. Plus exactement, car le mot « détermination » unit en lui le processus et son résultat, il s'agissait de savoir, non plus si la volonté pouvait ne pas être déterminée à quelque chose, mais si, quand elle finit par être déterminée à quelque chose, elle y était déterminée *par* quelque chose. Or, en prenant le mot « indéterminée » en ce second sens, la question posée ne pouvait s'interpréter comme précédemment. Que la volonté soit indéterminée, au sens de non déterminée *par* quelque chose à ses déterminations, ne pouvait clairement être interprété comme un fait bien connu et bien établi qui s'avèrerait intrigant. Le simple fait que les philosophes aient pu en débattre suggérait que nous n'étions pas dans l'ordre du fait, mais dans celui de la croyance. Il s'agissait d'une caractérisation de la volonté, d'une thèse sur la volonté, dont la *vérité* était censée ne pas aller de soi. Ce qu'on demandait était donc : « Comment pourrait-il se faire que la volonté soit indéterminée ? », « Comment pourrait-il être vrai qu'elle le soit ? »

La difficulté était alors, sur la base d'une telle analyse du sens du sujet, de comprendre ce qu'il mettait en jeu. Une composition de philosophie n'est pas un jeu télévisé : on ne saurait répondre à la question posée sans avoir à reconstituer le problème qu'elle résume. Mais quel pouvait bien être ici ce problème ? Beaucoup de candidats ont cru que la question posée mettait en jeu la liberté de la volonté. Mais, sans être inexacte, cette compréhension du sujet restait encore à la surface des choses. On ne demandait pas *si* la volonté était indéterminée et, à supposer que l'indétermination fût une condition nécessaire de la liberté de la volonté, *si* la volonté était libre, mais on demandait *comment* la volonté pouvait être indéterminée. On admettait donc, non pas tant qu'elle le fût, mais que l'on était porté à croire qu'elle l'était et c'est cette croyance dont on demandait d'interroger la vérité en se penchant sur la possibilité du fait qu'elle assertait. Il y avait donc une étape nécessaire dans le traitement du sujet : expliciter le lien unissant le concept de volonté et celui d'indétermination, faire apparaître la raison pour laquelle la volonté était tenue pour indéterminée. Si quelque chose comme la volonté existe, celle-ci ne doit-elle pas être *essentiellement* indéterminée ? Son indétermination n'est-elle pas une condition de sa réalité, de sorte que poser la question de la possibilité de son indétermination

reviendrait à poser la question de la possibilité de la volonté elle-même ? Peu de candidats, en dépit de leur préparation, ont semblé disposés à poser la question de la réalité de la volonté, de sorte qu'un aspect du sens de la question était voué à leur échapper. Pensaient-ils pourtant qu'il y avait nécessairement identité entre ce que nous invoquons couramment lorsque, par exemple, nous parlons d'un manque de volonté ou simplement lorsque nous exprimons ce que nous voulons et ce que certains philosophes ont appelé « volonté » et dont ils ont fait une faculté de l'âme, distincte de l'entendement et de la raison, autant que des passions ou appétits sensibles ?

Il ne pouvait donc être question, pour traiter ce sujet, 1) de le limiter à l'une des deux interprétations que l'on a distinguées, l'indétermination comme flottement et l'indétermination comme non causation ; 2) de faire l'impasse sur la structure de la question et de se poser simplement le problème de savoir si la volonté, dont la réalité et la nature allaient de soi, pouvait être qualifiée d'indéterminée ou non. Il fallait inévitablement expliquer en premier lieu pourquoi le concept de volonté semblait appeler celui d'indétermination, il fallait en second lieu faire apparaître ce qui pouvait rendre cette association problématique pour, en troisième lieu, trancher la question dans un sens ou dans un autre.

Le mauvais résultat de beaucoup de candidats vient essentiellement de ce qu'ils ont sauté la première étape de cette problématique et qu'ils se sont tout de suite installés dans l'ordre du bien connu : nous avons une volonté et l'on peut se demander si cette volonté est ou n'est pas déterminée par l'entendement. On partait donc de Descartes et de ses lettres à Mesland, ignorant d'ailleurs, le plus souvent, les formulations beaucoup plus détaillées du problème chez Thomas D'Aquin et Duns Scot, puis on évoquait soit Leibniz, soit Spinoza, soit les deux à titre de contrepoint et, pour résoudre le problème, on faisait appel à Kant qui était censé avoir découvert un pouvoir d'auto-détermination de la volonté qui, à la fois, impliquait son indétermination intrinsèque et expliquait de quelle manière elle pouvait se trouver déterminée à un contenu. Mais cette manière de faire, sans parler des simplifications, voire des caricatures doctrinales qu'elle impliquait, ne pouvait en aucune façon offrir une explication génétique de la connexion entre le concept de volonté et celui d'indétermination. Si l'indétermination de la volonté était un fait évident, aussi évident que le fait que quelques oiseaux volent, ce travail d'explication conceptuelle n'aurait pas été requis. Mais parce qu'il s'agissait là, pour l'essentiel, d'une thèse philosophique, il était nécessaire de reconstituer ce qui la motivait et de faire alors apparaître l'enjeu ultime de la question : si le concept de volonté implique essentiellement une forme d'indétermination, comment quelque chose d'indéterminé peut-il simplement exister ? Que doit être le monde pour que la volonté puisse y trouver sa place ?

Les copies qui ont reçu une note honorable ou bonne sont donc celles qui ont oublié cette rhétorique stérile qui porte à composer des plans dont les têtes de chapitre sont des noms propres, pour bâtir une réflexion centrée sur l'essence de la volonté. Le plus souvent, pour introduire le concept métaphysique d'indétermination, les

candidats sont partis des expériences d'indétermination psychologique du vouloir, ce qui leur permettait de n'omettre aucun aspect du sujet. Il est clair que si toutes nos conduites intentionnelles s'enchaînaient les unes aux autres sans que jamais aucun arrêt, aucun retard, aucune hésitation, aucun heurt n'ait fait apparaître le débordement du possible sur le réel, l'idée même de volonté pourrait être inconnue de nous. Nos actions seraient tantôt volontaires, tantôt involontaires, mais il ne serait pas nécessaire d'introduire dans l'agent un pouvoir de résolution à l'action autre que le simple attrait des motifs. La pathologie du vouloir pouvait donc apparaître comme une voie d'accès à la volonté. Mais toute pathologie du vouloir n'était pas pertinente. De nombreux candidats ont à tout prix voulu replacer ce qu'ils avaient lu à propos de l'*acrasia*. Mais l'expérience consistant à ne pas parvenir à s'engager dans ce qu'on voudrait faire ou, plus radicalement, à faire le contraire de ce qu'on s'était résolu à faire, peut-elle être interprétée comme une expérience d'indétermination du vouloir ? L'expérience de l'*acrasia* n'est pas que l'on voit le meilleur et que l'on fait le pire, mais que l'on voit et *donc veut* le meilleur et que l'on fait le pire. La *faiblesse* de la volonté n'est pas, en tant que telle, une *indétermination* de la volonté. Sans doute pouvait-on essayer d'*expliquer* la faiblesse apparente de la volonté par son indétermination : si je fais le pire, c'est parce que je ne veux pas seulement le meilleur, mais que je *veux* aussi le pire. Mais c'était là une position qui supposait que l'on ait déjà fait intervenir l'indétermination de la volonté et qui excluait en tout cas que l'*acrasia* puisse d'emblée être lue comme un exemple d'indétermination du vouloir.

De la pathologie du volontaire, on pouvait donc remonter à l'idée de volonté comme pouvoir de résolution, comme capacité à relancer la machine agissante lorsque celle-ci est comme arrêtée par le spectacle de l'espace du possible. Et c'est donc naturellement que la problématique du rapport entre la volonté et l'entendement pouvait être introduite : si l'attrait des motifs ne suffit pas à expliquer l'action intentionnelle, il semble nécessaire, pour que la volonté ait une contribution à l'action intentionnelle, pour qu'elle ait une valeur ajoutée, qu'elle puisse ne pas être l'effet nécessaire de l'attrait des motifs, le dernier rouage d'un mécanisme psychologique que l'on peut appeler « rationalité pratique ». Si le vouloir peut être comparé à la détente d'un petit ressort psychique sous l'effet du mouvement combiné de leviers rationnels, la volonté ne sera qu'une manière d'épiphénomène, une façon de parler, une propriété de Cambridge. On pouvait donc à ce point expliquer en quel sens, si la volonté doit avoir une contribution à l'action, si, comme le dit Duns Scot, « rien d'autre que la volonté ne doit être la cause totale des volitions », la volonté doit ne pas être déterminée aux contenus qu'elle élit, soit par la valeur que l'entendement leur attribue, soit par la promesse de plaisir que l'appétit sensible leur associe.

Ce travail préparatoire une fois accompli, les convictions raisonnées du candidat pouvaient s'exprimer. Selon que le candidat jugeait que ce concept d'un pouvoir absolu de vouloir, d'une volonté « *libera per essentiam* » était chimérique ou bien-fondé, il lui appartenait de montrer, sur le double plan psychologique et cosmologique, soit que l'indétermination de la volonté étant réelle, elle devait être

possible, soit, à l'inverse, que la volonté elle-même, en tant que cause totale des volitions de la personne, était une chimère, dès lors qu'aucune indétermination n'était psychologiquement ou cosmologiquement possible. Sans doute l'une seulement de ces deux réponses est vraie. Mais s'il s'agissait d'une vérité démontrée, la volonté n'aurait pas été inscrite au programme de l'agrégation de philosophie. Le jury n'attendait donc évidemment aucune réponse déterminée, mais il attendait en revanche que le candidat soit capable d'en articuler une. Il attendait qu'au-delà de son utilisation de quelques auteurs ou de quelques références doctrinales, le candidat soit capable de faire apparaître une conviction, une position, de manière générale un trait de pensée qui puisse signaler qu'il prenait la philosophie au sérieux.

Le jury n'a donc pu que constater la relative rareté des copies manifestant un authentique engagement intellectuel. Disposer les unes par rapport aux autres des références doctrinales semble avoir été le souci principal de la plupart des candidats. Or cette manière de faire ne pouvait aller sans simplifications ou omissions. Comment convoquer, par exemple, des auteurs comme Platon ou Aristote, sans s'être assuré que les fragments de doctrine que l'on invoquait laissaient apparaître un concept de volonté que l'on pût comparer à celui dont useront les auteurs médiévaux ou modernes ? En distinguant entre deux intentions conflictuelles, celle du *nous* et celle des *epithumiai*, et en référant l'instance du « libre arbitre » à un terme intermédiaire, le *thumos*, Platon théorise une multiplicité hétérogène là où la philosophie cartésienne, fondée sur l'unité substantielle du sujet, pense l'unité homogène d'une faculté. Confondre les deux points de vue était lourd de conséquences. Ainsi la théorie du « nul n'est méchant volontairement » a été très mal comprise des candidats. Il est bien évident qu'elle ne signifie pas que nul ne peut avoir l'intention consciente de faire le mal : que fait donc Gygès ? Elle signifie simplement que le mal ne peut être un objet pour la « volonté » au sens strict d'intentionnalité rationnelle, autrement dit que le bien est principe suprême de rationalité.

Si Platon ou Aristote furent donc souvent entraînés sans nuance sous la bannière du concept moderne de la volonté, on peut à l'inverse s'étonner du nombre infime de candidats qui ont songé à investir dans le traitement de la question la théorie épicurienne du *clinamen*, lors même que l'épicurisme était au programme de la troisième composition. Ignorait-on que, dans le poème de Lucrèce, c'est en connexion avec le problème de la volonté et de la liberté que le *clinamen* est introduit : « Si par leur déclinaison les atomes ne prennent pas l'initiative d'un mouvement qui rompe les lois du destin pour empêcher la succession indéfinie des causes, d'où vient cette liberté accordée sur terre à tout ce qui respire, d'où vient, dis-je, cette volonté arrachée aux destins... » (II, 253-257) ? Or, au-delà de cette position doctrinale particulière, c'est une possibilité logique qui était ainsi mise de côté : celle qui, dans la critique de l'indétermination du vouloir, investit la critique de la possibilité du hasard, dont une volonté indéterminée serait indiscernable. C'est, ce faisant, toute la dimension cosmologique du problème qui était ainsi évacuée et, de fait, les copies qui ont développé cette dimension ont été assez rares.

Si les doctrines des Antiques furent donc souvent mal exploitées, celles des Modernes ne furent pas nécessairement mieux traitées. Dans l'exégèse de la doctrine présentée par Descartes dans la lettre à Mesland du 9 février 1645, on omettait souvent le pourtant célèbre « pourvu que nous pensions que c'est un bien d'affirmer par là notre libre arbitre », de sorte que Descartes se voyait attribuer la thèse que la volonté pouvait se déterminer contre toute raison et passer ainsi pour le théoricien d'une radicale indétermination du vouloir, la volonté ne cédant aux raisons que parce qu'elle le veut bien. Mais c'est dans les références à Kant que simplifications et caricatures ont été les plus fréquentes. Comme nous l'avons déjà signalé, Kant fut systématiquement invoqué à l'appui de la thèse de l'indétermination de la volonté. Or, premièrement, il convient de dire ici solennellement que la théorie kantienne de la morale n'est pas une vérité démontrée, une sorte de théorème philosophique que l'on peut brandir pour couper court à une discussion. Que la moralité consiste dans la soumission de nos maximes à la loi de leur universalisabilité est la thèse de Kant, une thèse certes considérable et dont l'attrait est indéniable, mais ce n'est point l'unique explication philosophique de la moralité. En second lieu, comment Kant devait-il être enrôlé lorsqu'il s'agissait de se prononcer sur le problème de l'indétermination de la volonté ? La réponse n'est pas aisée, mais compte tenu des références invoquées le plus souvent par les candidats, la réponse ne pouvait pas faire de doute. Kant affirme en effet qu'une volonté qui ne s'exercerait selon aucune loi serait « un pur rien » (*Unding*, AK IV, 446). Il affirme en outre que la volonté est déterminée par la loi morale (par exemple AK V, 71-72), laquelle est un jugement synthétique de la raison pratique, et non un acte de la volonté. La moralité n'est donc rien d'autre que la détermination de la volonté par la raison pure pratique, au point que la raison pure *pratique* se confonde avec la volonté en tant que totalement déterminée par la raison. La référence à cette partie de l'œuvre de Kant n'était donc nullement pertinente pour asseoir ce que les candidats voulaient établir : une indétermination de la volonté par l'entendement ou par la raison. En revanche, plus pertinente aurait été l'invocation de la doctrine exposée dans la *Religion dans les limites de la simple raison*. Kant y envisage en effet la possibilité, pour la volonté, non pas tant de se déterminer, que de se décider pour ce qui la déterminera, choix qu'il lui paraît nécessaire de postuler pour rendre le mal imputable à l'homme (AK VI, 23-24). Autrement dit, c'est seulement lorsqu'on envisage le problème du Mal et, d'une façon générale, la possibilité d'une alternative au déterminisme de la raison pratique que la volonté retrouve une certaine indépendance vis-à-vis de la raison. Mais comme très peu de candidats ont invoqué cette problématique, il était pour les autres clairement erroné d'affirmer, sur la base de la seule doctrine de la moralité, que Kant proposait une théorie de la volonté d'après laquelle celle-ci était indéterminée. Parler d'auto-détermination de *la volonté*, c'était faire l'impasse sur la raison pratique elle-même, ce qui paraît peu compatible avec la doctrine de Kant !

Ces quelques remarques à propos de l'usage de Kant, que l'on pourrait prolonger par des considérations analogues sur le traitement que les candidats ont réservé à la doctrine de Schopenhauer, mettent en lumière la difficulté de faire un bon

usage des références doctrinales dans le cadre d'une dissertation de *philosophie*. Sans doute est-il, sinon nécessaire, du moins inévitable d'asseoir sa réflexion sur de telles références, dès lors qu'elles constituent des illustrations exemplaires des possibilités conceptuelles que l'on souhaite prendre en compte. Mais il est tout aussi nécessaire de veiller à ne pas gommer la complexité des doctrines, d'éviter de les réduire à des formules simplifiées qui se révèlent littéralement fausses. La solution est sans doute de limiter les références, afin de pouvoir faire droit à leur complexité, de ne pas multiplier les noms propres sans nécessité. S'il n'y a cependant pas de chiffre du bon usage des références doctrinales dans la dissertation de philosophie, il y a une manière de faire qui garantit que son résultat, quel qu'il soit, sera le résultat juste : que l'on cherche la vérité, que l'on s'engage à la trouver, et ce qu'il faut de références doctrinales sera donné par surcroît.

SESSION 2003

**Concours externe
de recrutement de professeurs agrégés**

Section : PHILOSOPHIE

**Troisième épreuve: épreuve d'histoire de la philosophie
(commentaire de texte d'un auteur figurant au programme)**

Durée : 6 h

[L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.]

Si par la « nature » d'une chose, nous entendons la totalité des vérités à son sujet, il est clair que nous ne pouvons connaître la « nature » d'une chose avant de connaître toutes les relations qu'elle entretient avec toutes les entités de l'univers. Mais alors, le mot « nature » étant pris en ce sens, il faut dire que la chose peut être connue sans que sa « nature » le soit, ou du moins sans que cette connaissance soit exhaustive. Il y a dans cet usage du mot « nature » une confusion entre la connaissance des choses et la connaissance des vérités. Il se peut que nous connaissions quelque chose par expérience directe (*by acquaintance*), alors même que nous ne connaissons que très peu de propositions à son sujet – théoriquement, nous n'avons même pas besoin d'en connaître une seule. L'expérience directe d'une chose ne contient donc pas la connaissance de sa « nature » au sens défini plus haut. Et bien qu'une expérience directe de la chose soit présupposée dans toute connaissance d'une proposition à son sujet, la connaissance de sa « nature », au sens défini plus haut, ne l'est d'aucune façon. Par conséquent : 1 : l'expérience directe d'une chose ne présuppose pas logiquement la connaissance de ses relations ; et 2 : la connaissance de certaines relations où elle se trouve ne présuppose pas la connaissance de toutes ses relations, ni la connaissance de sa « nature », toujours au même sens. J'ai par exemple l'expérience directe de mon mal de dents, connaissance aussi complète que peut l'être une connaissance par expérience ; et pourtant je ne sais pas tout ce que le dentiste (qui, lui, n'a pas cette expérience directe) pourra m'apprendre sur sa cause. Je ne connais donc pas la « nature », au sens ci-dessus, de mon mal de dents. Le fait qu'une chose ait des relations ne prouve donc pas que ces relations soient logiquement nécessaires. Autrement dit, on ne peut déduire du seul fait qu'elle est ce qu'elle est les diverses relations qui sont les siennes. La conséquence ne *paraît* bonne que parce que nous connaissons déjà ce qu'il en est.

Bertrand RUSSELL, *Problèmes de philosophie*, traduction François Rivenc, Paris, Payot, 1989, p. 168-169.

Troisième Epreuve

Commentaire de Texte

Nature de l'épreuve : Epreuve d'histoire de la philosophie. Commentaire d'un texte extrait de l'œuvre d'un auteur figurant dans un programme fixé annuellement (durée : six heures ; coefficient 2).

Commission : Mmes Dominique Berlioz, Evelyne Buissière-Formica, Martine Lucchesi, MM. Serge Champeau, François Clémentz (président et rapporteur), René Lefebvre, Michel Le Du, Frédéric Nef, Denis Vernant, Joseph Vidal-Rosset.

Répartition des notes :

Notes sur 20	Nombre de notes	Notes sur 20	Nombre de notes
20		10	61
19		9	49
18		8	63
17		7	76
16	1	6	81
15	7	5	59
14	18	4	89
13	37	3	97
12	36	2	106
11	33	1	62
		< 1	1

Nombre d'inscrits : 1436

Absents : 552

Copies blanches : 8

Nombre de candidats ayant composé : 876

Nombre de candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 : 193

Nombre de candidats ayant obtenu une note égale ou inférieure à 5 : 414

Moyenne de l'épreuve : 6,21/20

Moyenne des admissibles : 11,17/20

Rapport établi par M. François Clémentz à partir des observations des correcteurs.

Remarques générales

Deux observations s'imposent d'emblée, au vu des résultats obtenus cette année à l'épreuve de commentaire de texte. La première a trait à la moyenne générale des notes – sensiblement supérieure à celle des deux autres épreuves et, qui plus est, en progression de près d'un demi-point par rapport à la moyenne des trois années précédentes –, la seconde à leur distribution, qui fait apparaître, quant à elle, une grande disparité entre les copies. En effet, alors qu'à un nombre exceptionnellement élevé de ces dernières a été attribuée une note égale ou supérieure à 10, on relève une légère diminution du pourcentage des notes situées entre 5 et 9, et, à l'inverse, une forte augmentation du nombre des copies qui ont obtenu entre 1 et 3. De quelle façon convient-il d'interpréter ce tableau pour le moins contrasté ? Figure majeure de la philosophie du XX^{ème} siècle, Bertrand Russell faisait en 2002 son entrée au programme des épreuves écrites de l'agrégation. L'analyse des résultats montre que les candidats ont su, dans leur grande majorité, mettre à profit l'opportunité qui leur était offerte, pour la deuxième année consécutive, de découvrir un univers de pensée, un type de problématique, un style d'analyse auxquels une large partie d'entre eux, selon toute vraisemblance, n'avaient eu qu'assez rarement l'occasion de se trouver confrontés, jusque là, au cours de leur formation universitaire. Aussi le jury a-t-il eu la satisfaction de lire de nombreux commentaires qui témoignaient d'une connaissance relativement solide (et même, dans certains cas, étonnamment précise) de l'œuvre de Russell. Mais il a aussi été frappé de constater qu'une fraction importante de l'ensemble des copies portait au contraire la marque d'une préparation très insuffisante et se signalait par une maîtrise pour le moins approximative, voire par une ignorance proprement sidérante, de la pensée de cet auteur. Le phénomène, il est vrai, est loin d'être entièrement nouveau, comme l'on pourra aisément s'en convaincre en parcourant les rapports des années antérieures. De surcroît, si l'on est assurément en droit de s'interroger sur les raisons qui ont pu conduire certains candidats, une fois encore, à s'exclure en quelque sorte par avance d'un concours au sein duquel (ainsi qu'ils ne pouvaient, par contre, l'ignorer) l'épreuve d'histoire de la philosophie joue, à juste titre, un rôle fortement discriminant, il n'y a pas lieu, semble-t-il, de penser – la proportion globale de notes égales ou inférieures à 5 demeurant, quant à elle, relativement constante – qu'il aurait revêtu, en la circonstance, une ampleur particulière. A en juger par les résultats chiffrés ci-dessus, le fait d'avoir à commenter un auteur dont l'œuvre avait toutes les chances de leur être, au départ, moins familière que celle d'un Platon, d'un Kant ou d'un Hegel n'a, en règle générale, nullement desservi les candidats, qui, pour la plupart, répétons-le, n'avaient pas manqué de tirer parti des cours et des exercices « en temps réel » proposés par la quasi-totalité des établissements universitaires. Mais on peut, en revanche, faire l'hypothèse qu'en limitant leur capacité d'improvisation, il aura eu pour effet de mettre en lumière les risques encourus par ceux d'entre eux qui n'avaient

pas cru devoir consentir de tels efforts, contribuant ainsi à creuser l'écart entre les uns et les autres.

Si elle n'a donc, d'un point de vue purement statistique, rien d'exceptionnel – et si elle ne doit pas, au demeurant, occulter l'assez bonne tenue des résultats considérés dans leur ensemble –, l'absence évidente de préparation sérieuse à l'épreuve qui transparaissait à la lecture de plus d'un tiers des copies ne laisse pas, en elle-même, d'étonner. Comment expliquer, s'agissant d'une épreuve sur programme, que tel candidat puisse attribuer à Russell, en conclusion d'un commentaire qui relevait, pour l'essentiel, de l'art de la divination, l'idée que les relations, puisqu'elles ne découlent pas de la « nature » des choses, n'existent en fin de compte que dans notre esprit, ou que tel autre puisse disserter aussi longuement que doctement sur une prétendue opposition entre la connaissance « scientifique » des relations et la connaissance empirique des choses elles-mêmes, sans qu'à aucun moment le terme « expérience directe » (*acquaintance*) ne paraisse éveiller dans son esprit le moindre écho ? De tels exemples peuvent surprendre : il ne s'agissait nullement, hélas, de cas isolés. Ainsi, parmi les 265 copies qui ont obtenu entre 1 et 3, les unes étaient excessivement brèves (certaines ne passant pas même le cap de l'introduction) ; les autres, un peu plus développées (les plus prolixes n'étant pas forcément, sur le fond, les moins consternantes), manifestaient, dès la première page, une totale incompréhension du texte, ainsi qu'une ignorance à peu près complète de la pensée de son auteur. Comme il est, malgré tout, des degrés dans l'impréparation, ont obtenu généralement 4 ou 5 des copies un peu moins indigentes (encore que tout le savoir de leur auteur se limitât le plus souvent à une série de généralités concernant la vie, l'œuvre et les principales orientations de la philosophie de Russell), qui s'étaient au moins efforcées de dégager le fil directeur du texte, mais qui n'en commettaient pas moins, d'entrée de jeu, un ou plusieurs contresens majeurs.

Pour autant, l'échec relatif de certaines copies, au demeurant estimables, ne saurait être imputé uniquement, ni même principalement, à un manque de connaissances. S'il va sans dire, du reste, que l'on pouvait difficilement espérer rendre raison du texte dès lors que l'on ignorait à peu près tout de la doctrine russellienne des relations ou des motifs de la distinction, qu'il mettait à contribution, entre connaissance des choses et connaissance des vérités, il va également de soi que l'on ne pouvait se contenter, en guise de commentaire, d'une sorte de présentation d'ensemble de la « première » philosophie de Russell (ni même, ainsi qu'il est arrivé parfois, d'un vague résumé des *Problèmes de philosophie*). Comme toujours, les bonnes copies sont celles qui sont parvenues à trouver, de ce point de vue, un juste équilibre, en mobilisant pleinement, mais toujours à bon escient, les connaissances du candidat de façon à se livrer, non à un pur exercice d'érudition, mais à une authentique *explication* de texte. Expliquer une page de philosophie, on s'excuserait presque d'avoir à le rappeler, suppose que l'on en ait tout d'abord clairement identifié l'objet (aux deux sens du terme), discerné la logique interne, reconnu les enjeux et les principaux présupposés. Le moins qu'on puisse dire est que ces conditions minimales sont loin d'avoir toujours été remplies. Trop de copies, y compris parmi celles qui

attestaient par ailleurs un début de culture russellienne, donnaient l'impression que leur auteur n'avait au départ qu'une idée assez confuse de l'objet du texte, qu'il n'en découvrait qu'en tâtonnant, et comme au fil de la plume, la structure argumentative et qu'il restait, dans une large mesure, aveugle à sa teneur proprement philosophique. Tels ont été les défauts principaux des copies qui, en fonction de leur plus ou moins grand degré d'attention au détail du texte, ont obtenu entre 6 et 7. Par contraste, les notes de 8 ou 9 ont été attribuées à des copies que l'on peut qualifier, compte tenu des exigences du concours, de « moyennes », voire de « moyennement bonnes ». Dans la majorité des cas, il s'agissait d'authentiques commentaires philosophiques, relativement documentés, qui réussissaient à rendre compte, en gros, des deux premiers tiers du texte, mais qui échouaient – pour des raisons dont toutes, vraisemblablement, ne tenaient pas seulement à une mauvaise gestion de la durée de l'épreuve – à en expliquer les dernières lignes, qu'ils se bornaient alors, le plus souvent, à résumer ou à paraphraser de façon un peu confuse. Il est vrai que cette dernière partie de l'extrait – qui commandait pourtant l'intelligibilité de l'ensemble – était aussi la plus difficile. Rares sont les candidats qui ont su prendre le temps de l'examiner en détail, et plus rares encore ceux qui sont parvenus à la commenter de façon véritablement satisfaisante. Les correcteurs, bien entendu, ont pris en considération la difficulté du passage et n'ont pas hésité à attribuer une note relativement élevée (12 et au-delà) aux copies – par ailleurs solides, claires et informées – qui avaient eu au moins le mérite d'en prendre pleinement la mesure.

Pour être exempte de toute technicité, l'argumentation de Russell n'en présentait pas moins, dans sa construction, un certain nombre d'aspérités dont il convenait d'établir le relevé. Dirigée au premier chef contre la doctrine dite des « relations internes », elle abordait par ailleurs, fût-ce pour en contester finalement les termes, un problème philosophique tout à fait « classique » (qu'est-ce que la nature, ou l'essence, d'une chose ? dans quelle mesure les relations que celle-ci entretient avec d'autres choses contribuent-elles à son individuation?), qui invitait, de toute évidence, les candidats à mettre la pensée de Russell en rapport avec celles d'auteurs comme Aristote, Thomas d'Aquin, Duns Scot, Spinoza ou Leibniz (comment ne pas penser d'emblée, par exemple, au concept leibnizien de « notion complète » ?). Encore fallait-il, pour cela, être suffisamment attentif à sa double dimension épistémologique et métaphysique. La tâche n'avait, au demeurant, rien d'impossible. C'est ainsi que 19 très bonnes copies ont obtenu, finalement, entre 14 et 16 : de facture parfois très différente, toutes se recommandaient à la fois par l'étendue et la solidité de la culture philosophique (et non pas seulement de la connaissance de l'œuvre de Russell) dont elles témoignaient, la perspicacité et l'acribie dont avaient su faire preuve les candidats et, pour les meilleurs d'entre elles, par de réelles qualités d'écriture – au premier rang desquelles, comme il va de soi, la clarté et la simplicité de l'expression.

L'objet du texte

L'extrait que les candidats avaient à expliquer était tiré du chapitre XIV des *Problèmes de philosophie (P.P.)* de 1912, au cours duquel Russell entreprend de

tracer les « limites de la connaissance philosophique », avant de préciser, en conclusion de l'ouvrage, ce qui lui paraît constituer malgré tout la « valeur » de la philosophie elle-même. Dès le début de cet avant-dernier chapitre du livre, qui tire à sa manière la leçon de l'examen des différentes formes de connaissance conduit tout au long des chapitres précédents, est affirmée l'impossibilité d'un certain type de connaissance métaphysique et dénoncée, notamment, la prétention des systèmes philosophiques traditionnels à décider « par des raisonnements *a priori* » de questions comme celles de l'existence de Dieu, du caractère prétendument illusoire de la matière, de la réalité ou de l'irréalité du mal. En tout état de cause, la métaphysique « ne peut délivrer de connaissance concernant l'univers pris comme un tout » (*P.P.* tr. Rivenc, p. 165). De ce genre de prétention témoigne exemplairement « pour les temps modernes » la philosophie de Hegel, qui, résumée à grands traits, devient alors la première cible du chapitre.

Selon Russell, la thèse centrale de l'hégélianisme est que tout fragment du réel dépend, pour son existence, du reste du monde, si bien qu'il n'est en fin de compte de savoir véritable que le Savoir absolu, qui « embrasse d'un seul coup la réalité ». L'idée sous-jacente est qu'une chose (ce dernier terme étant pris dans son sens le plus large) n'est ce qu'elle est qu'en vertu de ses relations à l'ensemble de toutes les autres choses, dans la mesure où celles-ci se trouvent, en quelque façon, enveloppées dans sa « nature » – de sorte que, de proche en proche, il est impossible de connaître aucune entité en particulier sans se référer à la Totalité de ce qui existe. Or le « pivot » de cette conception, dont on peut, au demeurant, trouver les prémices chez Spinoza, est évidemment la notion de « nature » d'une chose, qu'il s'agit par conséquent – et c'est ici que s'insérait l'extrait proposé – de passer au crible de l'analyse philosophique.

Dans les faits, par conséquent, le texte s'inscrivait dans le contexte d'une critique de l'idéalisme hégélien (ou néo-hégélien, puisque tel était, en l'occurrence, l'adversaire véritable de Russell). Quoique les *Problèmes de philosophie* soient sans doute l'un des ouvrages les plus accessibles de leur auteur, il était évidemment hors de question d'exiger des candidats qu'ils soient capables de situer avec précision la place de l'extrait au sein de l'ouvrage (seuls quelques-uns, du reste, y sont parvenus). En revanche, il était difficilement imaginable qu'un étudiant un tant soit peu familier de l'œuvre de Russell pût ne pas reconnaître immédiatement que le propos du philosophe visait, d'une façon plus générale, la doctrine de l'« intériorité » des relations. De surcroît, on était en droit d'espérer que les candidats seraient en mesure de faire état d'un minimum de connaissances touchant la nature de la controverse engagée sur ce point avec Bradley, les perspectives ouvertes par le principe russellien des relations externes et, plus largement, la place occupée par la question des relations dans la pensée du logicien et philosophe britannique. De même pouvait-on légitimement s'attendre à ce qu'ils eussent au moins une vague idée du sens, de l'origine et de la portée de la *double* distinction établie au chapitre V des *P.P.* entre « connaissance des choses » et « connaissance des vérités », d'une part, entre *knowledge by acquaintance* et *knowledge by description* d'autre part. Redisons-le

avec force : il est proprement stupéfiant que près d'un tiers des candidats se soient révélés tout simplement incapables de satisfaire à ces exigences pourtant élémentaires. Ainsi certains n'ont-ils pas craint d'attribuer à Russell l'idée que la connaissance des relations est impossible (ou qu'elle nous éloigne, au contraire, de la réalité), tandis que d'autres, assimilant d'emblée connaissance propositionnelle et connaissance des vérités *logiques*, ont – au prix d'une interprétation pour le moins déconcertante des deux occurrences successives, dans le texte, de l'adverbe « logiquement » – prêté au philosophe l'intention d'examiner les rapports entre « connaissance logique » (ou « rationnelle ») et connaissance empirique (ou entre science et expérience, déduction et induction, etc.). Sans se méprendre à ce point sur la signification de l'extrait, beaucoup de copies, on l'a dit, ne sont pas parvenues – faute, sans doute, de connaissances suffisamment précises – à en percevoir clairement l'objet.

Contrairement à ce que les correcteurs ont été amenés à lire dans un grand nombre d'introductions, le texte ne traitait nullement du « problème de la connaissance ». En particulier, il n'avait aucunement pour objet de distinguer entre connaissance des choses et connaissance des vérités. Introduite quelques chapitres plus haut en vue de résoudre certaines questions bien précises (qu'il était souhaitable, au demeurant, d'avoir présentes à l'esprit), cette distinction était tenue ici pour acquise et mise au service d'une cause toute différente, à savoir la critique du « dogme » des relations internes, que le passage avait précisément pour originalité de tenter de réfuter par le biais de ses conséquences épistémologiques. L'erreur la plus fréquemment rencontrée dans les copies aura consisté, de ce point de vue, à confondre la fin et les moyens. De même certaines copies se sont-elles longtemps interrogées sur la façon dont il convenait d'interpréter la définition de la notion de « nature » d'une chose proposée au début du texte (était-elle censée exprimer la pensée propre de l'auteur et, dans l'hypothèse contraire, pouvait-on y voir au moins une traduction adéquate de ce que la tradition philosophique semble avoir eu en vue sous le nom d'« essence »?). Fort heureusement, les candidats ont, en général, compris que, sous couvert de donner un sens précis à la thèse selon laquelle les relations participent, d'une manière ou d'une autre, à la « nature » de leurs termes, pareille définition n'était pas, en réalité, totalement dépourvue d'arrière-pensées et visait, en définitive, à faciliter la mise en cause d'une notion dont c'était précisément l'un des objectifs du texte que de dénoncer l'ambiguïté. Le jury, en tout cas, a eu l'occasion de lire de bonnes remarques sur ce point, ainsi que d'excellents développements consacrés au « monisme » de Bradley, au « monadisme » de Leibniz, ou encore au pluralisme ontologique et au « réalisme analytique » – parfois confondu, il est vrai, avec la « philosophie de l'atomisme logique » exposée dans les célèbres conférences éponymes de 1918 – que Russell n'a jamais cessé de leur opposer. Tout au plus peut-on regretter que les mêmes copies n'aient pas toujours été suffisamment attentives au fait que la controverse qui a opposé Russell (et Moore) à l'ensemble des néo-hégéliens autour de l'intériorité ou de l'extériorité des relations recouvre en réalité plusieurs débats distincts, qui ont trait, respectivement, à la structure logique

des propositions relationnelles, au statut ontologique des relations elles-mêmes – ou, si l'on préfère, à leur degré d'indépendance par rapport à leurs termes –, et enfin à la question de savoir s'il est vrai que deux choses ne peuvent être en relation, comme le soutenait Bradley, qu'en vertu d'une forme de *nécessité* inscrite dans leur nature respective.

L'« axiome » des relations internes, peut-on lire dans *Histoire de mes idées philosophiques* (Gallimard, pp. 67-68), affirme que « toute relation entre deux termes exprime, en premier lieu, les propriétés intrinsèques des deux termes et, en dernière analyse, une propriété de l'ensemble qu'ils composent ». Ainsi compris, le « dogme » de l'intériorité des relations se présente au premier chef comme une thèse portant sur la forme logique des *énoncés* de relation, qui a pour origine « la croyance ou la conviction inconsciente qu'il n'y a, pour toute proposition, que la forme sujet-prédicat » (*La méthode scientifique en philosophie*, p. 65), et qui trouve aussitôt sa traduction ontologique dans l'idée que les relations n'ont pas de réalité propre – soit qu'elles n'existent que dans notre esprit, soit qu'elles se réduisent aux propriétés intrinsèques des objets qu'elles relient. A d'autres endroits de son œuvre – notamment dans le célèbre article de 1906 repris dans les *Essais philosophiques* sous le titre « La théorie moniste de la vérité », dont de larges extraits sont reproduits dans *Histoire de mes idées philosophiques* (chapitre 5) –, Russell suggère une définition plus large, en vertu de laquelle la doctrine de l'intériorité des relations soutient que toute relation est, d'une manière ou d'une autre, « fondée sur la nature de ses termes » (tr. fr., p. 195). Quelques paragraphes plus loin, il est vrai, Russell écrit que l'axiome des relations internes peut, au moins en théorie, recevoir deux interprétations différentes, selon que l'on prétend (1) que « toute relation est réellement *constituée* par la nature de ses termes ou par celle du tout qu'ils composent » (ce qui nous ramène à la thèse réductionniste précédemment évoquée), ou que l'on se borne à affirmer (2) que toute relation « a son *fondement* » dans la nature respective de ses termes (p. 196). Notons enfin, car ce point a son importance pour la compréhension de l'extrait, que Russell lui-même ne fait pas toujours clairement la différence entre les thèses (1) et (2), d'une part, et d'autre part la thèse (3) qui stipule que toutes les relations qu'une chose entretient avec d'autres choses sont au moins pour partie, constitutives de son « essence » ou, si l'on préfère, de son identité. Ainsi, dans le paragraphe qui précède immédiatement notre texte, Russell attribue-t-il aux idéalistes hégéliens, et plus généralement aux avocats de l'internalisme, la croyance selon laquelle « une chose en relation avec une autre doit comporter dans sa propre *nature* quelque référence à ce qui lui est extérieur : elle ne serait donc pas ce qu'elle est en l'absence des autres. La nature d'un homme, par exemple, est constituée de ses souvenirs, de ses affections et de ses haines, etc.; de sorte qu'il ne serait pas lui-même sans ce qu'il aime, hait ou connaît » (*P.P.*, p. 167).

S'ils ont eu tendance à privilégier spontanément (et à juste titre) cette troisième version de la doctrine combattue par l'auteur, les candidats ont surtout mis l'accent, comme le texte les invitait à le faire, sur cette conséquence majeure du dogme des relations internes *stricto sensu* que constitue, selon Russell, la « théorie moniste de la

vérité ». Derrière cette appellation, ou sous la dénomination de « monisme logique », il convient d'entendre, comme on le sait également, la thèse qui veut qu'il ne soit pas d'idée vraie qui n'enveloppe toutes les idées vraies (pour parler comme Spinoza), qu'en ce sens le Vrai soit le Tout (pour parler comme Hegel), ou que la vérité, comme l'écrit encore le néo-hégélien Joachim, soit, à l'instar de la République française, « une et indivisible » (cité par Russell, *Essais...*, p. 186). Puisque la connaissance de la « nature » d'une entité quelconque présuppose la connaissance de toutes ses relations, et puisque chaque partie de l'univers se raccorde de proche en proche à l'ensemble de ses autres parties, la connaissance d'une chose demeure, en effet, « mutilée » ou « abstraite » aussi longtemps qu'elle n'est pas rapportée à la connaissance de l'ensemble des choses avec lesquelles elle est en relation, et donc, pour finir, à la Totalité elle-même. Non sans raison, la plupart des candidats se sont largement étendus sur cet aspect essentiel du débat philosophique concernant le mode d'existence des relations et ont bien compris l'importance du rôle qui lui était dévolu dans le texte, dont il restait alors à dégager, avec toute la netteté requise, la trame argumentative.

La structure de l'argumentation

Distinguant les différentes étapes d'un raisonnement dont il ne leur a généralement pas échappé qu'il relevait, dans ses grandes lignes, d'une forme de *modus tollens*, les copies ont fréquemment proposé, pour commencer, un découpage – plus ou moins pertinent, selon le cas – d'un texte qu'elles se sont trop souvent contentées, par la suite, de paraphraser avec plus ou moins de bonheur. En réalité, l'extrait pouvait être divisé (au moins en première approximation) en deux grandes parties, de longueur très inégale, la première allant jusqu'à la ligne 22 (« ...pourra m'apprendre sur sa cause »), la seconde regroupant les trois dernières phrases. L'argumentation développée tout au long de la première partie ne présentait pas, au moins dans ses grandes lignes, de difficulté particulière et se laissait aisément résumer. A supposer, en effet, que par « nature » d'une chose nous entendions l'ensemble des « vérités » à son sujet – y compris, par conséquent, l'ensemble des propositions vraies touchant les relations qu'elle entretient avec d'autres choses (et donc, finalement, avec « toutes les entités de l'univers ») –, il faut bien admettre que nous ne pouvons connaître la « nature » d'une chose sans connaître la totalité de ses relations. Pour autant, en dépit ce que l'on pourrait être tenté d'en inférer, il ne s'ensuit pas que, pour connaître une chose, il soit nécessaire de connaître l'ensemble de ses relations. L'impression contraire vient de ce qu'on confond « connaissance des choses » et « connaissance des vérités ». Or le fait est – comme était destiné à le prouver l'exemple du mal de dents – que je puis fort bien connaître une chose par expérience directe en ne connaissant que très peu de propositions à son sujet, voire aucune. En d'autres termes, une chose peut être connue sans que sa « nature » le soit, ou du moins sans qu'elle le soit entièrement. Par conséquent, bien que la connaissance de la *nature* d'une chose requière celle de l'ensemble des relations, il n'est pas vrai que la connaissance de cette *chose* elle-même implique la connaissance de ses relations, ni

que la connaissance de certaines de ces dernières présuppose logiquement celle de toutes ses relations.

Jusqu'ici, le raisonnement de Russell ne présentait donc pas de difficulté majeure et, de fait, la plupart des candidats n'ont pas éprouvé trop de peine à le commenter. Encore fallait-il qu'ils fussent en mesure d'expliquer la mineure de l'argument et de voir que Russell se référait ici à la distinction opérée au chapitre 5 des *Problèmes de philosophie* – lequel reproduit, du reste, l'essentiel de l'article « Knowledge by Acquaintance and Knowledge by Description » de 1910 (repris dans *Mysticism and Logic*) – entre plusieurs genres de connaissance. Rappelons qu'à la fin du chapitre 4 des *P.P.*, Russell observe que le mot « connaître » peut s'employer en deux sens différents : en un premier sens, il s'applique à cette forme de connaissance qui s'oppose à l'erreur et qui consiste donc en un jugement vrai ; mais en un second sens, il s'applique à notre connaissance des choses, qui peut être qualifiée d'« expérience directe » (*acquaintance*). Toutefois, au début du chapitre 5, il s'empresse de préciser que la connaissance des choses est susceptible, à son tour, de revêtir deux formes différentes : nous pouvons certes connaître une chose par expérience directe, mais nous pouvons aussi la connaître par le biais d'une *description*. En théorie, nous avons donc affaire, non pas à une, mais à deux distinctions : entre connaissance des choses et connaissance des vérités, d'une part; entre connaissance par expérience directe et connaissance par description, d'autre part. Mais il apparaît aussitôt que cette forme de connaissance des choses qu'est la connaissance par description se fonde elle-même, en réalité, sur la connaissance des vérités – et qu'en un sens, serait-on tenté de dire, elle s'y ramène. En effet, elle « présuppose toujours la connaissance de certaines vérités à titre d'origine ou de fondement » (p. 69). La connaissance par expérience directe, en revanche, « est essentiellement plus simple que la connaissance des vérités, et logiquement indépendante d'elle » (*ibid*). La raison en est que l'*acquaintance* est une relation cognitive directe – la converse de la relation de « présentation » –, une expérience (sensorielle ou intellectuelle) au sein de laquelle quelque chose nous est proprement donné à connaître, « sans l'intermédiaire d'aucun processus d'inférence, ou de quelque connaissance de vérité que ce soit » (*ibid*; cf. également, pour l'analyse de cette notion, *Théorie de la connaissance*, tr. J.M. Roy, Vrin, 2002, chaps. 1 et 3). Tel est le cas, par exemple, de certains universaux, et surtout des *sense-data* – mais non pas des objets physiques, que nous ne connaissons, en vertu de la forme de théorie « indirecte » de la perception défendue dans les premiers chapitres des *Problèmes de philosophie*, que par inférence et par le truchement d'une description du type « l'objet physique causalement responsable de l'occurrence de tels ou tels *sense-data* ». Notons que, lorsque je fais l'expérience directe d'une tache colorée, je la connais « complètement et parfaitement au moment où je la vois, et même en théorie aucun accroissement de la connaissance que j'ai d'elle n'est possible » (p. 70) – ceci afin d'expliquer, dans notre texte, la phrase : « j'ai par exemple l'expérience directe de mon mal de dents, connaissance aussi complète que peut l'être une connaissance par expérience » (lignes 19-20). Notons également, pour conclure sur ce point, que si la

connaissance d'une chose par expérience directe est logiquement indépendante de toute connaissance des vérités, Russell n'en reconnaît pas moins que, dans les faits, « il serait téméraire de prétendre qu'un être humain puisse jamais avoir une expérience d'une chose sans du même coup connaître quelque vérité à son sujet » (*PP*, p. 69). Concession qui explique, cette fois, le « théoriquement » de la ligne 10 de l'extrait.

Est-il besoin de préciser que les candidats, s'ils s'étaient suffisamment préparés à l'épreuve, devaient être également capables de fournir un minimum d'éclaircissements touchant la place occupée par cette double distinction dans la théorie russellienne de la connaissance, la nature exacte de ses rapports avec la théorie des descriptions définies (dont Russell indiquait dès 1905, au début de *On Denoting*, qu'elle constitue l'un des enjeux principaux), l'importance proprement capitale que revêt la notion d'« expérience directe » dans la première philosophie de Russell. Assez nombreux, malheureusement, sont ceux d'entre eux qui ont d'emblée identifié l'une à l'autre, sans autre forme de procès, les deux distinctions opérées en réalité par Russell et ont cru, du même coup que toute connaissance propositionnelle était invariablement de type descriptif – ou, à l'inverse, que la connaissance des choses se réduisait à la seule connaissance par expérience directe. Ce genre de simplification n'était évidemment pas de nature à leur faciliter la compréhension de la partie centrale du texte – et, en particulier, celle de l'exemple du mal de dents. Comment expliquer, compte tenu du rôle dévolu à l'expérience immédiate dans le processus de la connaissance (et d'abord de la simple compréhension) propositionnelle, que le dentiste, qui n'a pourtant pas l'expérience directe de mon mal de dents, soit à même d'en connaître la cause – et donc, au moins pour partie, la « nature » ? La réponse résidait évidemment dans la notion de connaissance par description. Les meilleures copies ne s'y sont d'ailleurs pas trompées et ont pris soin, afin de dissiper toute apparence de contradiction, d'évoquer les retombées épistémologiques de la théorie russellienne des noms propres logiques et des expressions descriptives. De fait, il importait de rappeler ici qu'en vertu du célèbre principe formulé au chap. 5 des *P.P* et connu dans la littérature philosophique contemporaine sous le nom de « principe d'expérience directe » (*principle of acquaintance*), toute proposition que nous pouvons comprendre – et donc, *a fortiori*, toute proposition que nous pouvons connaître – « doit être composée uniquement de constituants dont nous avons l'expérience directe » (p. 80-81). Mais il fallait également rappeler qu'en raison des contraintes épistémologiques particulièrement draconiennes imposées par Russell à la notion d'*acquaintance*, la majeure partie de ce que nous savons relève de la connaissance par description. On sait qu'aux termes de la nouvelle théorie de la « dénotation » formulée en 1905 dans *On Denoting*, lorsque nous considérons une hypothèse, formulons un jugement ou parvenons à une forme de connaissance quelconque au sujet d'une certaine chose par le truchement d'une description définie, cette chose ne fait pas *elle-même* partie des constituants de la proposition qui forme le contenu de notre hypothèse, de notre jugement ou de notre connaissance. Ainsi, pour reprendre l'exemple donné par Russell dans les *P.P.*, « si

nous formulons une affirmation au sujet de Jules César, il est clair que nous n'avons pas Jules César lui-même présent à l'esprit, puisque nous n'en avons pas d'expérience directe » (p. 81). Jules César n'est pas un constituant des propositions que nous pouvons formuler à son propos, lesquelles contiennent une description « uniquement composée de particuliers et d'universaux dont nous avons l'expérience directe » (*ibid*). Il n'a pas échappé aux candidats les plus avisés qu'il importait, dans ces conditions, d'expliquer brièvement comment le principe d'expérience directe permet, paradoxalement, de rendre compte de ce phénomène à première vue « mystérieux » que constitue la connaissance par description, dont toute l'importance réside précisément dans le fait qu'elle nous permet de dépasser les limites de notre expérience privée (p. 81). Force est néanmoins de reconnaître que la plupart des copies se sont contentées de paraphraser plus ou moins laborieusement ce passage, quand elles ne se livraient pas à de vaines spéculations – sans doute suscitées par de vagues réminiscences du chapitre 6 des *P.P.* – sur le caractère inévitablement inductif de la connaissance des causes. Quelques rares candidats, néanmoins, ont eu la bonne idée d'établir un parallèle avec Wittgenstein, dont le paradigme de la rage de dents allait effectivement devenir l'un des exemples favoris, en vue d'emprunter à cet auteur les premiers éléments d'une critique philosophique de la notion d'« expérience directe ». Le rapprochement était assurément pertinent, mais, pour qu'il fût vraiment éclairant, il eût fallu alors préciser qu'à la différence de Russell, Wittgenstein – qui ne nie évidemment pas l'existence d'une expérience subjective de la douleur – distingue, *d'une part*, entre le fait d'avoir mal aux dents et le fait de *savoir* que l'on a mal aux dents, et *d'autre part*, entre cette première forme de connaissance, qui suppose que l'on dispose de la « grammaire » grâce à laquelle on pourra distinguer entre une douleur, une émotion, une pensée, etc. (et qui, pour porter sur un objet privé, n'en revêt donc pas moins d'emblée une dimension essentiellement publique) et, en second lieu, la connaissance qu'a le dentiste de la *cause* de mon mal de dents.

A l'exception, peut-être, de ce passage, les grandes lignes de l'argument autour duquel s'organisait la première partie du texte ont été, dans l'ensemble, assez bien comprises. De toute évidence, la difficulté principale concernait plutôt la seconde partie de l'extrait, ou plus exactement son articulation avec la première. La réfutation du « monisme logique » ne pouvait être considérée, en effet, comme la finalité ultime du raisonnement de Russell. Sans doute celui-ci parvient-il à établir, dans un premier temps, que la connaissance d'une chose ne présuppose pas la connaissance de ses relations et qu'en tout cas elle ne présuppose pas celle de l'ensemble de ses relations. Mais cette première conclusion en entraîne, selon Russell, une autre, dont la démonstration constitue manifestement l'enjeu véritable du texte : à savoir que, contrairement à ce que suggèrent les néo-hégéliens lorsqu'ils affirment que les relations dans lesquelles une chose se trouve sont constitutives de sa « nature », le fait qu'une chose ait des relations ne prouve pas que celles-ci soient logiquement nécessaires et pourraient, du même coup, être déduites de la considération de sa seule nature (notons au passage que Russell, pas plus que ses adversaires, ne distingue ici entre nécessité logique et nécessité métaphysique). Cette fois, c'est bien, semble-t-il,

le dogme des relations internes lui-même – sous la forme de (3) ci-dessus – qui est directement visé.

Mais, précisément, comment passe-t-on ainsi de l'affirmation, d'ordre purement épistémologique, selon laquelle la connaissance d'une chose ne suppose pas que l'on connaisse l'ensemble de ses relations (ni même, en principe, que l'on en connaisse aucune) à celle selon laquelle ces relations elles-mêmes ne sont pas « logiquement nécessaires »? La question se pose, même si cette seconde thèse – d'ordre plus directement métaphysique – est d'emblée tenue pour équivalente avec le rejet de l'idée que, de la seule considération de la « nature » d'une chose, ou du « fait qu'elle est ce qu'elle est », on pourrait déduire les diverses relations qui sont les siennes. Tout le problème se concentre sur le « donc » de l'antépénultième phrase du texte (l. 23-24) : « Le fait qu'une chose ait des relations ne prouve donc pas que ces relations soient logiquement nécessaires ».

Une autre difficulté, directement liée à la première, concerne la signification donnée par Russell au mot « nature ». En s'opposant, dans les dernières lignes du texte, à la thèse selon laquelle la « nature » d'une chose est constituée, au moins en partie, par ses relations, Russell n'est-il pas passé sans crier gare d'un sens du mot « nature » (en tant qu'ensemble des vérités au sujet d'une chose) à un autre (la « nature » d'une chose, au sens de son essence individuelle) ?

Commençons par ce dernier point. S'il est un mot qui brille étrangement par son absence dans les trois dernières phrases du texte, c'est bien le mot « essence ». Il ne pouvait échapper, en principe, aux candidats les plus perspicaces que cette absence n'était certainement pas le fait du hasard. Il ne s'est malheureusement trouvé que quelques-uns d'entre eux pour rappeler le peu de cas fait par Russell de notions comme celles de « possibilité » et de « nécessité », qu'il n'aura de cesse de redéfinir de façon à les vider de leur contenu proprement modal, ainsi que le peu de sympathie qu'il éprouve, du même coup, pour la distinction traditionnelle, mais à ses yeux philosophiquement « vaine » (*Principles*, § 443), entre les propriétés « essentielles » des choses et leurs caractéristiques contingentes ou « accidentelles ». Sans doute ne trouve-t-on aucune trace directe, dans notre texte, des remarques critiques qu'il formulait, ici et là, dans son maître-livre de 1903, à l'encontre de ce type de notions (ainsi, par voie de conséquence, qu'à l'encontre de la notion de « substance »). Il n'en demeure pas moins que le fond de l'argument opposé en fin de compte par Russell, dans l'extrait qui nous occupe, aux tenants de l'hégélianisme consiste précisément à dénoncer l'équivoque conceptuelle que recouvre à cet égard – dans les écrits des néo-hégéliens, et sous la plume des philosophes en général – l'emploi du mot « nature », dont ce n'est donc évidemment pas non plus un hasard s'il ne figure, tout au long du texte, qu'entre guillemets. Pour un philosophe idéaliste comme Bradley, comme pour tout un pan de la tradition métaphysique dont le néo-hégélianisme représente de ce point de vue la pointe extrême, la nature d'une chose comprend la totalité de ses relations. Mais que faut-il entendre ici par « nature »? De prime abord, et puisque la thèse des néo-hégéliens est qu'il n'est *aucune* relation qui ne soit, d'une manière ou d'une autre, inscrite dans la « nature » de ses termes, on est tenté de conjecturer,

comme l'observe Russell au début du paragraphe dont est tiré notre texte (p.167), que ce mot signifie « la totalité des vérités au sujet d'une chose » – y compris, par conséquent, l'ensemble des propositions vraies concernant les relations dans lesquelles elle se trouve. Dans ce cas, il va de soi, en effet, que nous ne pouvons connaître la « nature » d'une chose à moins de connaître « toutes les relations qu'elle entretient avec toutes les entités de l'univers ». Mais par quelle inférence passe-t-on de ce truisme inoffensif à l'assertion selon laquelle les diverses relations dans lesquelles une chose se trouve lui sont « essentielles » et sont, par conséquent, logiquement (et métaphysiquement) nécessaires ?

L'objection de Russell ne consiste pas ici à faire valoir (comme le fera Moore dans son fameux article de 1919, « External and Internal Relations ») que *toutes* les relations ne sont pas « essentielles » ou nécessaires (et donc « internes » en ce sens), mais seulement une partie d'entre elles – et pour cause, puisque la thèse défendue par Russell lui-même sous le nom de « principe des relations externes » veut qu'au contraire *toutes* les relations, sans exception, soient logiquement indépendantes de leurs termes. Elle consiste plutôt à relever le glissement d'ordre sémantique, ou la confusion d'ordre conceptuel, qui sous-tend le raisonnement de ses adversaires et qui permet d'y voir une sorte de paralogisme. *Car ce sont bien, en fin de compte, les néo-hégéliens eux-mêmes* qui, en affirmant que les relations d'une chose sont contenues dans sa « nature », de sorte qu'elle ne serait pas ce qu'elle est si elle n'était pas dans ces relations, passent subrepticement d'un sens du mot « nature » à un autre : de la « nature » d'une chose entendue comme la somme de ses prédicats (monadiques ou polyadiques), ou comme la totalité des propositions vraies la concernant, à la « nature » d'une chose comprise au sens de cet ensemble, ou de ce sous-ensemble, de ses propriétés en l'absence desquelles elle cesserait d'être la chose qu'elle est. S'il ne formule pas explicitement son objection en ces termes, c'est qu'à ses yeux – et c'est là, semble-t-il, une des thèses centrales du texte – cette première équivoque provient d'une confusion plus fondamentale qui revient à identifier la « nature » d'une chose avec cette chose elle-même, la notion traditionnelle d'« essence » résultant précisément de ce télescope.

Sur ce dernier point, le diagnostic n'est pas entièrement nouveau sous la plume de Russell. Déjà, dans son livre sur la philosophie de Leibniz (et donc à propos de la version « monadiste », plutôt que « moniste », de la doctrine des relations internes), Russell notait que l'auteur de la *Monadologie*, s'il soutient que la substance diffère de la somme des prédicats qui la définissent, n'en considère pas moins que la nature d'une substance individuelle « est d'avoir une notion si complète qu'elle suffise à comprendre et qu'elle permette de déduire tous les prédicats du sujet de la notion » (*La philosophie de Leibniz*, § 24; tr. fr., Alcan, 1908, p. 63). Or cette thèse conduit au principe de l'identité des indiscernables et la justification de ce principe amène Leibniz à identifier finalement, à son corps défendant, la substance avec la collection de ses prédicats (§ 25). Toutefois, c'est dans l'article déjà cité sur « La théorie moniste de la vérité » que le diagnostic tend à se préciser. Russell y observe qu'un argument particulièrement décisif contre l'axiome des relations internes se fonde sur

la considération de ce que ses avocats entendent par « nature » des termes d'une relation. Dira-t-on que celle-ci ne fait qu'un avec le terme lui-même, ou bien qu'elle est différente ? Dans le second cas, elle doit néanmoins être en relation, elle aussi, avec le terme en question, et « la relation d'un terme avec sa nature ne peut pas, sans régression à l'infini, être réduite à quelque chose d'autre qu'une relation ». Ainsi, « pour souscrire à l'axiome des relations internes, il faut supposer qu'un terme n'est rien d'autre que sa nature », en postulant, par exemple, qu'une chose se confond avec le système de ses prédicats (*Essais philosophiques*, p. 201). Dans ce cas, toute proposition vraie qui attribue un prédicat (monadique ou relationnel) à un sujet devient en effet analytique. Mais le problème est alors celui du lien qui réunit les prédicats pour en faire les prédicats d'un même sujet. Ce lien ne saurait consister dans la relation de cohérence, sous peine de nouvelle régression à l'infini, si bien que l'on ne voit pas bien ce qui unit, en fin de compte, les différents prédicats qui définissent un sujet individuel (*ibid.*).

Dans le passage des *P.P.* qui nous occupe, Russell ne reprend pas cette dernière objection. Et, pour rendre compte de ce que les tenants de l'internalisme semblent avoir en vue sous le nom de « nature » (ou d'« essence ») d'une chose, il se réfère désormais à la totalité des *vérités* relatives à cette chose, plutôt qu'à la somme de ses « prédicats », ou de ses propriétés (et de ses relations). C'est que sa stratégie consiste, cette fois, à exploiter la distinction introduite quelques chapitres plus haut entre connaissance des choses et connaissance des vérités. Cette distinction présente en effet, du point de vue qui nous intéresse, un double avantage. En premier lieu, elle permet d'approfondir le diagnostic, esquissé en 1906, de la double bévue commise par les partisans de l'intériorité des relations : car c'est bien, en fin de compte, la même confusion originelle entre connaissance objectuelle et connaissance propositionnelle qui amène ces derniers à prétendre que la connaissance d'une chose présuppose celle de ses relations et qui les conduit d'autre part, et plus fondamentalement, à identifier cette chose elle-même avec sa « nature ». En second lieu, elle lui fournit le moyen d'une nouvelle forme de réfutation du dogme des relations internes. Celui-ci repose, nous venons de le voir, sur l'identification de la chose avec sa nature. Or, comme le remarque Russell dans la phrase précédant immédiatement le début du texte, il est clair qu'« une vérité au sujet d'une chose ne fait pas partie de la chose elle-même ». Encore convenait-il de démontrer formellement ce qui est ainsi présenté initialement comme une sorte d'évidence – et c'est à quoi s'emploie d'une certaine manière le texte lui-même (en même temps qu'il propose quelque chose comme une explication, ou une généalogie, de l'erreur consistant à penser le contraire). Le raisonnement de Russell semble, dès lors, pouvoir être reconstruit ainsi : supposons que les partisans de l'intériorité des relations soient fondés à identifier une chose avec sa nature. Dans ce cas, nous ne pourrions *connaître* une chose sans connaître sa nature, ni par conséquent l'ensemble de ses relations (cf *Essais*, p. 196 : « ...à supposer qu'il n'y ait pas lieu de distinguer entre une chose et sa « nature », il s'ensuit que rien ne peut être considéré dans sa vérité si ce n'est en relation avec le tout »). Or tel n'est manifestement pas le cas, puisque nous pouvons connaître une chose par expérience

directe sans connaître aucune vérité à son sujet. Conclusion : il n'est pas vrai que l'existence d'une relation implique que ses termes renferment en eux-mêmes « la moindre complexité, ni aucune propriété intrinsèque qui les distinguerait d'autres objets qui n'entretiennent pas la même relation » (*Essais*, p. 195). En revanche, si la « nature » d'une chose correspond simplement à son « concept individuel », ou à l'ensemble des vérités qui la concernent, alors il est en effet possible d'en déduire au moins une partie de ses relations – en l'occurrence, celles dont l'existence est affirmée par des propositions la concernant que nous *connaissons* déjà à son sujet (autrement dit, nous ne pouvons tirer de la « nature » d'une chose que les relations dont nous *savons* qu'elle s'y trouvent déjà, l'illusion consistant, en la matière, à croire que ces relations sont, de ce fait, logiquement ou métaphysiquement nécessaires).

A ce point, on pourrait être tenté de penser que le ressort de l'argument de Russell consiste à faire valoir que le caractère prétendument « nécessaire », ou « essentiel », attribué par les néo-hégéliens aux relations ne recouvre, en réalité, qu'une forme de nécessité *de dicto*, et non pas *de re*. Mais sans doute convient-il d'écarter cette tentation. A plus forte raison, l'erreur serait de croire que la « nature » d'une entité – au prétexte qu'elle ne recouvre rien d'autre que l'ensemble des *propositions* vraies à son sujet – n'a d'existence que linguistique, ou du moins qu'elle ne recouvre qu'un être de raison. Une telle hypothèse interprétative serait difficilement compatible avec (1) le principe de la réalité des constituants propositionnels, ou des termes du jugement, auquel Russell continue de souscrire en 1912, alors même qu'il a renoncé à traiter les propositions elles-mêmes comme des entités à part entière (cf. *P.P.*, ch.12), et (2) la théorie de la vérité-correspondance dont il se fait désormais l'avocat (*ibid.*). Dans cette perspective (doublement) réaliste, si une proposition attribuant une certaine propriété ou une certaine relation à une chose est *vraie*, c'est que cette chose exemplifie *réellement* la propriété ou la relation en question. Dès lors, Russell ne *peut pas* vouloir dire que la « nature » d'une chose n'est qu'une sorte de fiction linguistique, et la confusion que commettent ses adversaires ne saurait davantage venir de ce qu'ils projettent inconsciemment la « nature » d'une chose, prise au sens de ce que nous savons (ou pourrions savoir) à son sujet, sur cette chose elle-même. Aussi paraît-elle découler plutôt de son refus d'identifier une chose avec l'ensemble de ses *propriétés* (monadiques ou relationnelles). Ce n'est pas le lieu de retracer l'évolution de l'ontologie du « premier » Russell sur ce point, depuis les *Principles of Mathematics* (1903) – dont l'« atomisme platonicien », selon l'excellente formule de Peter Hylton, reposait au contraire sur l'idée qu'une chose n'est rien d'autre qu'un « terme complexe », une collection de propriétés ou de relations, mais aussi sur l'affirmation, également empruntée à Moore, selon laquelle ce que nous appelons la « possession » d'une qualité ou d'un attribut par une chose consiste simplement en ceci que cette chose se trouve, momentanément ou durablement, dans une certaine relation (externe) avec le « concept » en question (en quoi « tous les jugements d'attribution sont eux-mêmes des jugements de relation », *Philosophie de Leibniz*, § 10), et enfin sur l'idée d'un monde constitué d'une multitude d'entités mutuellement indépendantes, éternelles et

immuables, dont les relations demeurent purement externes et n'affectent en rien l'*identité* de leurs termes – jusqu'au fameux article de 1911, « On the Relations of Universals and Particulars » (in *Logic and Knowledge*, 1956). Rappelons seulement que, dans ce dernier texte – dont la rédaction est à quelques mois près contemporaine de celle des *P.P.* –, Russell, tout en réitérant son refus de la notion métaphysique de « substance » sous sa forme traditionnelle, se propose à la fois de défendre le principe d'une asymétrie fondamentale et irréductible entre sujet et prédicat, et de contester l'idée que l'on pourrait éliminer les particuliers au profit de simples faisceaux d'universaux. L'important, pour notre propos, est qu'une de ses thèses les plus constantes, tout au long de cette période, a trait à la nécessité – déjà soulignée par Moore en 1900 dans son article « Identity » – de distinguer entre identité numérique et identité qualitative (ou « conceptuelle »). C'est ainsi que sa principale objection, tant dans les *Principles* (§ 424) que dans « La théorie moniste de la vérité » (p. 199-200), à l'argument selon lequel, si deux termes sont dans une certaine relation, ils ne peuvent pas ne pas avoir cette relation car « s'ils ne l'avaient pas, ils seraient différents », consiste à observer que le mot « différent » est, en la circonstance, ambigu et que, même dans l'hypothèse (par ailleurs évidemment fausse) où toute différence relationnelle impliquerait une différence numérique, celle-ci n'entraînerait pas *ipso facto* une différence qualitative.

On peut s'étonner que seuls quelques rares candidats aient songé à mettre le raisonnement de Russell, de ce point de vue, en rapport avec son rejet du principe de l'*identité des indiscernables* (auquel il ne finira par souscrire qu'en 1940 dans *Signification et vérité*). La question des indiscernables était pourtant l'une de celles que le texte, à l'évidence, soulevait le plus directement. Sans doute fallait-il enfin, pour comprendre pleinement la fin de l'extrait, conserver le souvenir de ce que le philosophe écrivait quelques années plus tôt, en conclusion de « La théorie moniste de la vérité » :

« Une fois cet axiome <des relations internes> rejeté, il n'y a plus guère de sens à parler de la « nature » des termes d'une relation : le fait d'être en relation n'est plus une preuve de complexité, une même relation peut avoir lieu entre de nombreuses paires de termes, et un terme donné peut entrer dans de nombreuses relations différentes avec des termes différents. (...) Nous obtenons ainsi un monde constitué de choses multiples, et de relations qu'il ne saurait être question de déduire de la « nature » ou de l'essence (au sens scolastique) des choses qu'elles relient » (*Essais philosophiques*, p. 202-203).

Seconde partie

ORAL

Données numériques.

En cette année 2003, 156 candidats ont été déclarés admissibles. Ces admissibles comprenaient 89 candidats et 67 candidates.

Leur répartition par profession est la suivante :

Elèves des ENS : 18

Professeurs certifiés et certifiés stagiaires : 18

Elèves des IUFM : 19

Etudiants : 92

Salariés secteur tertiaire : 1

Stagiaire en situation enseignement supérieur : 1

Surveillants d'externat : 1

Contractuels second degré : 1

Sans emploi : 5

Répartition par académie :

Aix-Marseille (3), Bordeaux (4), Caen (6), Clermont-Ferrand (8), Dijon (3), Grenoble (3), Lille (7), Lyon (15), Montpellier (1), Nancy-Metz (3), Poitiers (1), Rennes (4), Strasbourg (1), Toulouse (1), Nantes (1), Orléans-Tours (4), Reims (1), Amiens (1), Rouen (2), Nice (4), Paris-Versailles-Créteil (83).

Tous les candidats sauf un se sont présentés aux quatre épreuves orales.

Leçon I

Nature de l'épreuve : une leçon de philosophie sur un sujet se rapportant à la philosophie générale, la morale ou la politique.

Modalités de l'épreuve : Le temps de préparation est de cinq heures; le temps de passage est de quarante minutes. Le coefficient est de 1, 5.

Le candidat tire au sort un billet portant mention de deux sujets. Il dispose d'un quart d'heure pour fixer son choix. La préparation s'effectue en bibliothèque. Le candidat a libre accès à un certain nombre d'ouvrages disposés sur des tables, et peut en demander d'autres (en moyenne cinq à six), au cours de la première heure. Sont libres d'accès les dictionnaires (type : vocabulaire et index), mais sont exclus de la consultation et de la demande de prêt les encyclopédies, dictionnaires et anthologies thématiques, où les candidats pourraient trouver traités (en partie, voire en totalité) les sujets sur lesquels ils sont interrogés. En règle générale, seuls sont autorisés les grands textes philosophiques classiques et contemporains (en version intégrale ou en morceaux choisis), ainsi que les essais originaux (littérature secondaire comprise). Le candidat doit également savoir qu'il peut, s'il le souhaite, se rendre à la bibliothèque, au moment de l'oral, afin de se faire une idée précise des ouvrages dont il pourra disposer durant son épreuve.

Commission : MM. Christian Souchet (président), Stéphane Chauvier, Jean-Pierre Cléro, Pierre Livet, Mme Agnès Serf-Balduzzi.

Répartition des notes :

Notes sur 20	Nombre de notes	Notes sur 20	Nombre de notes
20		10	11
19		9	15
18		8	21
17	1	7	10
16	3	6	1
15		5	28
14	2	4	24
13	1	3	19
12	2	2	9
11	7	1	1

Nombre total de notes : 155 (1 absent).

Moyenne de l'épreuve : 6,50/20

Moyenne des admis : 7,96/20

Nombre des candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 : 27

Nombre de candidats ayant obtenu entre 1 et 5 : 81

Rapport établi par M. Jean-Pierre Cléro à partir des observations des membres de la commission.

Le premier constat est que la moyenne obtenue par l'ensemble des 156 candidats admissibles qui se sont présentés à l'épreuve est de 6,50, soit un point au-dessus de la moyenne de la Leçon II, un demi point au-dessus de la moyenne des notes obtenues en explication des textes français ; elle est tout à fait comparable à la moyenne obtenue, toutes langues confondues, à celle de l'explication des textes étrangers. Le deuxième constat est que la moyenne obtenue par les candidats admis est d'1 point ½ supérieure à la moyenne obtenue par l'ensemble des candidats. L'épreuve fait donc un peu moins la différence entre les candidats que les autres épreuves. Ce qui est d'ailleurs conforme à l'impression de grande monotonie ressentie par les membres du jury à l'écoute des candidats, si l'on met à part les quelques excellentes leçons qui ont été faites (le jury a mis six fois des notes au-dessus de 13 et attribué une fois la note de 17). Cette impression de monotonie que nous allons essayer d'expliquer est renforcée par un troisième constat : le candidat qui a le choix, en tirant un billet, entre deux sujets, généralement un sujet de philosophie générale ou de métaphysique et un sujet de morale, de droit ou de politique, préfère très souvent traiter celui-ci plutôt que celui-là, alors même que la compétence du candidat pour raisonner et argumenter dans les questions pratiques se révèle assez médiocre, pour l'ordinaire. Il y a plus, et cette considération, qui s'applique pourtant à de nombreux cas, nous fait déjà entrer en grande partie dans l'explication que nous cherchons : que les candidats choisissent ou ne choisissent pas le sujet de morale, on a toujours l'impression d'écouter une leçon de morale ; quand bien même la notion proposée à l'étude n'impliquerait pas nécessairement de considérations morales, il faut qu'il y ait un bon et un mauvais versant de la question, une bonne sympathie et une mauvaise, une bonne prise en compte de l'étranger et une mauvaise, etc. Les candidats se trouvent remplis de bons sentiments, mais le sujet qu'ils traitent se trouve ainsi plus ou moins gravement dévoyé.

De façon plus générale, ce qui frappe l'auditeur, c'est le manque de lecture précise de l'intitulé du sujet, le libellé se réduisît-il à deux termes, voire à un seul. Quand la question est un peu composée, le candidat ne paraît, le plus souvent, n'en lire et retenir qu'une partie, délaissant délibérément l'autre ; ou, quand il s'agit de traiter une notion unique, il semble tailler alors sans aucune espèce de justification dans le sujet un secteur qui l'intéresse ou sur lequel il a quelque chose à dire et néglige tout le reste. C'est ainsi que, pour nous en tenir à ces exemples, l'*anticipation* devient la simple *prévision* ; qu'on n'imagine pas un instant que la hiérarchie – puisqu'un sujet se trouvait simplement libellé ainsi – puisse être une hiérarchie de principes ou de normes, et que la question de savoir de quoi il peut y avoir hiérarchie reste absolument inaperçue. Certains promettent même de faire une sorte de système de la notion qu'ils devraient analyser et l'on s'étonne de voir la leçon s'achever sans

que se soit esquissée la moindre tentative de mener à bien la tâche promise, ni même que soit entreprise une simple confrontation avec des termes voisins au sein de la langue française ou dans des langues étrangères. Il est très fréquent que l'on assiste à un graduel changement de sens de la notion qui finit par perdre, au cours de la leçon, toute limite plausible ou raisonnable. Telle leçon sur l'*idolâtrie* s'achève en leçon sur la représentation en général, perdant ainsi toute relation avec le point de départ qui tentait, d'ailleurs légitimement, d'interroger ce qu'était une idole. Il est rare que le candidat fasse varier de façon contrôlée les limites du concept qu'il a charge d'étudier ; il s'acquitte de cette charge, au mieux, une fois pour toutes et le plus rapidement possible, dans l'introduction. Ces confusions concernant les limites des notions s'accompagnent inévitablement de difficultés sur le sens et la valeur des jugements proposés au cours de la leçon. Passons sur un très grand nombre de jugements manifestement hors sujet, parfois d'un bout à l'autre de la leçon, que le candidat s'en aperçoive en la faisant et s'en trouble ou qu'il ne s'en avise pas et imagine avoir traité la question. Il serait facile, s'il était possible de revoir le candidat, de le convaincre qu'il s'est simplement trompé sur le sens du sujet, qu'il a lu le *faut-il* renoncer à l'idée de fondement ? ou *faut-il* penser l'Etat comme un individu ? comme un : *qu'est-ce que* renoncer à l'idée de fondement ? ou *qui* pense l'Etat comme un individu ? . Les très mauvaises notes s'expliquent de cette façon. Il semble que, chez certains, le savoir acquis, comme on dit par euphémisme, fasse obstacle à la simple lecture d'une question ; tel, trop pressé de réciter des couplets sur l'injustice comme malheur, ne peut plus lire *Tout malheur est-il une injustice ?*, qui a un sens obvie pour tout francophone, même quand il n'a pas fait d'études de philosophie. Mais il est un certain nombre de leçons qui reçoivent des notes très moyennes et qui auraient pu en recevoir de bien meilleures si les candidats ne s'étaient pas embarqués trop vite en soutenant une thèse et une seule sur la question proposée, sans donner la moindre chance à d'autres perspectives, d'autres évaluations ; le propos serait ainsi rendu moins dogmatique, plus dialectique, alors qu'il paraît procéder par une sorte d'étayage, destiné à soutenir, souvent très artificiellement, une thèse vraisemblablement aperçue très tôt lors de la préparation et qui, plus ou moins finement développée, n'en garde pas moins le statut de « planche de salut ».

Nous sommes peut-être ici au cœur de la question. Enfermés pendant cinq heures, dans des conditions atmosphériques souvent pénibles, en présence de quelques livres fondamentaux distribués sur des tables de bibliothèque, les candidats ont tiré un sujet susceptible de tomber sur toutes sortes de domaines qui, par leur diversité, ont plus de chances de les désavantager que de les avantager. Ils travaillent dans une durée qui se rétrécit continûment jusqu'au moment où ils devront prononcer un discours devant cinq personnes supposées exigeantes qui auront à les classer. On conçoit que ce style d'épreuve de l'agrégation intime une angoisse qui détruit chez un grand nombre de candidats les réflexes d'un métier encore naissant et hésitant – celui d'analyser les notions que l'on utilise et leur articulation –, qui inhibe l'imagination et la capacité d'inventer, compromettant toute audace et même simplement le courage de faire des réponses minimales aux questions posées. On assiste alors à la mise en

place d'une rhétorique, assez vide et répétitive, par laquelle le candidat se débarrasse d'une tâche plutôt qu'il ne l'effectue réellement. Le spectacle est d'autant plus désolant que l'on soupçonne que ces personnes, qui ont réussi à passer le cap de l'écrit, ont perdu, entre l'écrit et l'oral, toute la tension qui leur avait permis d'être admissibles. Rares sont ceux qui, à l'oral, retrouvent cette force de concentration et de sérénité qui leur permettait de franchir l'obstacle de l'écrit.

Cette angoisse est palpable à bien d'autres indices encore : le traitement des auteurs à l'oral est nettement différent de celui que l'on constate à l'écrit. La citation est souvent maladroite, alors que les livres sont là pour la contrôler ; hors de propos, mal comprise et mal commentée, ou achevant d'écraser par sa puissance un discours mal assuré, quand elle est réellement faite, réellement puisée à sa place dans une œuvre, elle se réduit le plus souvent à une allusion vague à un auteur, lui-même ramené à une collection de petites formules, abstraites et convenues, censées devoir circuler comme une monnaie qui exempte de toute analyse, hypothétiquement tenue en réserve, qui dispense de tout exemple, de toute mise à l'épreuve et qui fonctionne selon un simple principe d'autorité. Certains auteurs se tirent plus mal que d'autres de l'épreuve : Kant et Aristote sont invoqués à tout propos et dispensent de toute explication, de tout établissement de propositions. On ne prend même pas le soin de vérifier où ils ont dit ce qu'on leur attribue et s'ils l'ont vraiment dit ainsi. Si l'on se souvient parfois des auteurs de l'écrit dont la connaissance a eu le temps de pâlir en deux mois, si les auteurs de l'oral sont massivement utilisés, on croit obtenir un effet de modernisation du propos, le plus souvent et quel que soit le sujet, par l'allusion à H. Arendt et E. Lévinas. Nul ne songe à reprocher au candidat ses positions théoriques sur tel ou tel sujet ; mais il s'agit de dénoncer le manque de pertinence à l'égard de la question posée et le caractère mécanique et non philosophique de l'allusion, pâle et stéréotypée, valable, croit-il – car à qui veut-il le faire croire ? –, pour tous les sujets. Le jury a entendu quelques leçons, assez rares il est vrai, qui consistaient, en quarante minutes, à présenter un échantillonnage de tout ce qu'on avait pu dire, non pas sur la question qui n'était pas lue, mais par association d'idées avec tel ou tel mot prélevé sur la question. La substitution d'un tel étiquetage au traitement du sujet étant ainsi radicale, la philosophie avait alors complètement disparu au bénéfice d'une insipide doxographie que le candidat n'habitait à aucun moment.

Si les auteurs allemands sont de plus en plus mal connus et si, pour cette raison même, ils ne peuvent plus faire partie de la discussion réelle d'un problème posé dans le discours de la majorité des candidats, il faut noter, en l'espace de trois ou quatre ans, une amélioration très sensible de la connaissance des auteurs anglais (de Locke et de Sidgwick, bien entendu, qui étaient inscrits au programme de l'oral, mais aussi de Hume, de Bentham, de Stuart Mill) qui sont moins facilement relégués au statut d'empiristes ou d'utilitaristes, qui les disqualifiait naguère sur le champ et sans pousser plus loin l'analyse. Ce dernier élément nous est apparu comme un trait de lumière dans des après-midi assez ternes.

Il faut bien faire la part de l'angoisse et elle est liée, sans doute irrémédiablement, à l'organisation du concours, qui induit par elle-même ce type d'effet. Il est aussi vrai que quelques sujets, estimés ambigus, fonctionnent comme une entrave dans le discours du candidat. Tel candidat interrogé sur *Y a-t-il un autre monde ?* donne quelques indices qu'il aurait des idées sur *Y a-t-il d'autres mondes ?*, les suggère, mais n'ose pas trahir la lettre de la question et se bat, assez désespérément et sans beaucoup de résultat, avec le singulier, par crainte visible de sortir du sujet. Toutefois, il est possible de réduire la part de l'angoisse ; le concours, quand bien même il comporte une fraction de hasard, c'est-à-dire, subjectivement, de chance et de malchance, n'est pas une loterie. Nous ne saurions trop insister sur la nécessité de préparer l'oral. Sans doute cette préparation s'améliore-t-elle au fil des années, mais encore trop de candidats, surpris par leur admissibilité, paraissent découvrir l'épreuve et s'y livrer pour la première ou la deuxième fois de leur vie, sans aucun exercice préalable ; cette improvisation rend évidemment la prestation périlleuse. S'ils s'entraînaient davantage tout le long de l'année, ils ne se trouveraient pas dans cet état de quasi-paralysie, plus ou moins maquillé mais qui ne les trompe pas et qui ne dupe personne ; ils ne mettraient pas les auditeurs dans la situation d'avoir à reconstituer, à partir de bribes d'argumentation, une ligne ou des lignes de cohérence que l'on suppose être celle(s) d'un discours errant. Il faut apprendre à mobiliser ses connaissances sur des sujets de philosophie qui ne requièrent, il faut le rappeler, aucune spécialisation particulière mais qui demandent la seule culture ordinaire de quelqu'un qui est passé par le lycée et l'université. Est-ce trop demander que d'exiger un énoncé correct du principe d'inertie, du relativisme galiléen, de la notion de force, de pression, sans lequel un élève se ferait coller dans certaines sections du baccalauréat ? Dans le traitement des sujets d'éthique, de droit ou de politique, vers lesquels refluent les candidats ou dont ils se montrent friands, on est surpris de voir à quel point manquent les connaissances élémentaires du monde contemporain sans lesquelles il serait impossible de réussir un concours d'entrée à une école de commerce. Tel candidat esquisse une leçon sur *Faire la paix* en ne songeant même pas à distinguer des types de paix, comme si toutes les paix étaient équivalentes : on imagine à quelle hauteur d'abstraction il faut se situer pour ne rencontrer aucun besoin de détermination de cet ordre. Tel autre répond à la question *qu'est-ce qu'un sujet de droit ?*, sans paraître mesurer l'extraordinaire danger de ce qu'il dit, que le seul sujet de droit acceptable, c'est le sujet moral. Un autre encore, qui choisit de répondre à la question : *qui doit dire le droit ?*, confond la question avec celle de savoir *au nom de qui on le dit* et répète tout le long de sa leçon que : c'est le peuple qui le dit. Il est attendu de futurs professeurs de philosophie qu'ils lisent les philosophes ; l'année ou les années de préparation de l'agrégation constitue(nt) un temps fondamentalement et intensément destiné à cette occupation ; doit-on toutefois rappeler aux candidats qu'il leur est permis de lire des publications politiques ou juridiques, pour comprendre l'évolution des conflits et de leur résolution, pour saisir les tâches nouvelles du juge, de l'avocat, du médiateur, quelques livres de sciences pour ne pas tout ignorer de la notion de calcul des

probabilités (tout de même mis en œuvre depuis le milieu du XVII^{ème} siècle), de la théorie des jeux sans laquelle il est difficile de traiter de la *négociation* ou de l'*anticipation* ? Pourquoi faudrait-il que les candidats cherchent à remplacer ce sens de la réalité par la lecture d'auteurs qui, en leur temps, ont précisément déploré, chez leurs contemporains, le manque de ce même sens de la réalité ? Pour que la philosophie soit autre chose qu'un discours mort et prodigieusement ennuyeux, ne faudrait-il pas que les jeunes philosophes soient un peu plus à l'écoute du monde contemporain, qu'ils ne s'en éloignent pas trop au point de ne plus savoir ce qu'est un marché, un conflit social, une négociation, une guerre, ce qu'on appelle violence ? Le travail des exemples, qui manque si cruellement dans de trop nombreuses prestations, s'en trouverait évidemment amélioré et accentuerait le caractère plausible du propos. Une meilleure conscience du présent rendrait possible, chez les jeunes philosophes, une sensibilité historique plus fine dans le traitement des notions : peut-on traiter de la démocratie comme si elle avait exactement le même sens chez Aristote et chez Rawls ? Certes, par rapport aux années précédentes, nous avons entendu, en 2003, un peu plus de leçons qui prenaient en compte une psychologie, une sociologie autres que celle de Kant, d'une part, ou d'A. Comte, d'autre part, et nous trouvons là un signe encourageant pour l'avenir. Il est clair que la leçon I est une leçon de philosophie, il est clair qu'elle n'est pas et ne doit pas être une épreuve de culture générale ; il est non moins clair que, sans culture générale, sans aucune conscience de la situation dans laquelle on parle, on ne voit pas comment elle peut rester une épreuve de philosophie digne de ce nom.

Cette épreuve de leçon I sans programme a-t-elle désormais perdu tout sens pour recruter des professeurs de philosophie ? Est-elle ce qu'elle paraît être la plupart du temps : une assez piètre épreuve de rhétorique ? Les membres du jury, qui ont parfois eu du mal à éviter de le penser après une suite de leçons particulièrement ratées, ont tout fait, par leur notation restée rigoureuse, pour éviter cette assimilation dans laquelle l'enseignement de la philosophie a tout à perdre. Ils remercient les candidats qui, courageusement et excellemment, se sont battus avec des sujets difficiles comme *Qu'est-ce qu'un plaisir pur ?*, *Penser le devenir*, *La témérité*, *Qu'est-ce qu'une impression ?*, ou *Conscience et mémoire*, et leur ont fait passer quelques moments authentiquement philosophiques.

Sujets proposés aux candidats. Les sujets traités sont soulignés.

Etre et devoir être / Qu'est-ce qu'une crise ? ; Les limites du langage / Faire la paix ; Peut-on apprendre à être juste ? / Immortalité et éternité ; Peut-on faire le bien de quelqu'un malgré lui ? / La réflexion ; L'irrationnel / Quel est le fondement de la propriété ? ; Scepticisme et relativisme / Qu'est-ce qu'un esprit faux ? ; Foi et raison / Une science de la conscience est-elle possible ? ; Qu'est-ce qu'une condition de possibilité ? / Les devoirs envers nos proches ; Le fédéralisme / L'idée de philosophie première ; Démocratie et représentation / La potentialité ; La coopération / Avons-nous le devoir d'être heureux ? ; La notion de souveraineté partagée / La philosophie

et le sens commun ; L'idée de création / N'y a-t-il d'amitié qu'entre égaux ? ; Y a-t-il un sens à se dire « citoyen du monde » ? / La révélation ; Comment définir le bien commun ? / Entendement et raison ; La force des choses / Qu'est-ce qu'un héros ? Le souci / Le moi est-il une collection d'idées ? ; Changement et mouvement / La contingence du mal ; Le paradoxal / Croyance et passivité ; Habiter le monde / Peut-on réparer une injustice ? ; Les lois sont-elles sacrées ? / Spontanéité et liberté ; L'occasion / Les relations ont-elles une existence objective ? ; L'intérêt commun / Analogie et ressemblance ; Subjectivité et vérité / Que peut signifier « avoir le sens de la réalité » ? ; L'idée d'égalité / Peut-on penser le divin ? ; Penser le devenir / Imagination et connaissance ; Comment définir la démocratie ? / Désir et volonté ; La circonstance / La conscience est-elle le produit de la vie réelle ? ; L'indubitable / Conscience et mémoire ; L'amour est-il sans raison ? / Action et fabrication ; L'égoïsme / Que peuvent nous apprendre les expériences de pensée ? ; Le développement moral / La simplicité ; La morale et le droit / Le chaos ; Etat, peuple, nation / L'existence a-t-elle un sens ? ; Inégalités et différences / Pourquoi faut-il agir ? ; Liberté et négativité / D'où viennent les idées générales ? ; Essence et existence / L'égalité des chances ; La morale est-elle un art de vivre ? / Les limites du possible ; Qu'est-ce qu'une constitution ? / La négation ; Identité et représentation politique / La décision ; Etre soi-même / Une morale peut-elle se passer de la notion de vertu ? ; La tristesse / Y a-t-il des droits naturels ? ; Morale et intérêt / Comment la réalité peut-elle dépasser la fiction ? ; La technocratie / Peut-on permettre le mensonge ? ; Prescrire et interdire / L'innocence ; La norme et son application / La présence du passé ; La valeur des exceptions / Peut-on concilier nécessité et liberté ? La notion de communauté morale / Qu'est-ce qu'un plaisir pur ? ; La motivation et le jugement moral / Le donné ; Religion et superstition / Gouverner ; La dignité de l'homme / Erreur, illusion, hallucination ; Le courage / Comment savoir ce qui existe ? ; Y a-t-il des actes intrinsèquement mauvais ? / La grâce ; Qu'est-ce qu'identifier ? / L'asservissement de la pensée ; Qu'est-ce qu'un être imaginaire ? / Délibérer ; Sentiment et émotion / A quoi tient notre humanité ? ; La normativité / La guerre est-elle la plus grande violence ? ; La casuistique / Que puis-je dire être mien ? ; Les exceptions ont-elles une place en morale ? / Image, concept et signe ; Les individus se réduisent-ils à leurs qualités ? / Philosophie et théologie ; Le juste et le bien / Peut-on avoir raison tout seul ? ; Peut-on être prisonnier de soi-même ? / Le jugement pratique ; Prescrire et décrire / Qu'est-ce qu'un projet ? ; Le dogmatisme / La nature a-t-elle des droits ? ; Individualisme et égoïsme / La religion civile ; La justice comme avantage mutuel / Le commencement ; La fin et les moyens / Peut-on ne croire en rien ; Sensation et perception / La raison du plus fort ; L'idée et l'idéal / Peut-on aimer son prochain comme soi-même ? ; Nos devoirs nous motivent-ils ? / L'espace public ; Les objets existent-ils ? / Peut-on ne pas être de son temps ? ; Perception et mémoire / Pourquoi être moral ? ; Choses et personnes / Les sens nous trompent-ils ? ; La culpabilité / Nature, monde, univers ; L'amour est-il aveugle ? / Mérite et démocratie ; L'immédiat / Bien commun et droits individuels ; Aller au fond des choses / Quand faut-il désobéir ? ; L'Absolu est-il un objet de savoir ? / Le

respect ; La conviction / Justice sociale et charité publique ; L'inachevé / L'homme est-il meilleur seul ou en société ? ; La contingence / La notion de caractère relève-t-elle de la morale ou de la psychologie ? ; L'idolâtrie / Agir librement ; Ce qui n'a pas de prix / Le passionné mérite-t-il d'être plaint ? ; La hiérarchie / Peut-on douter de tout ? ; Une morale qui ne vise pas l'utilité est-elle rationnelle ? / L'analyse ; La vie intérieure / Qu'est-ce qu'un sujet de droit ? ; La mauvaise conscience / Que garantit la séparation des pouvoirs ? ; Le droit de disposer de son corps / Ontologie et théologie ; Substance et sujet / La bienveillance ; La tempérance / L'Etat peut-il être fondé sur un contrat ? ; Forme et matière / La méchanceté ; Souveraineté et liberté / Y a-t-il un autre monde ? ; L'âme / Qu'est-ce qu'une propriété ? ; Le mal est-il une réalité objective ? / Comment définir l'Etat de droit ? ; A qui appartient-il de décider du juste et de l'injuste ? / L'orgueil ; Le sacrifice / Y a-t-il des preuves en métaphysique ? ; Le pouvoir spirituel / Tout malheur est-il une injustice ? ; Le don / Contrainte et obligation ; L'envie / Le pouvoir peut-il se transmettre ? ; Qu'est-ce qu'un juge ? / L'urgence ; L'épreuve de la réalité / Le semblable ; Faut-il penser l'Etat comme un individu ? / La propagation des idées ; La présence à soi / La justice est-elle le ciment de la paix sociale ? ; Se méfier des idées / La sympathie ; Y a-t-il de bons préjugés ? / La clémence ; Etre mortel / Monde perçu et monde conçu ; La trahison / Peut-on penser sans méthode ? ; Elite et démocratie / Tout désir est-il nostalgique ? Que peut la volonté contre les passions ? / Classes et essences ; L'originalité / Morale et sentiments ; Libéralisme et démocratie / Puis-je être sûr de bien agir ? ; Le possible et l'impossible / La justice a-t-elle pour fonction de compenser les inégalités naturelles ? ; L'infériorité / Peut-on penser le temps ? ; L'Etat n'est-il qu'un moyen ? / Le consentement ; Force et violence / L'idée de destin a-t-elle un sens ? ; Le virtuel / Qu'est-ce qu'un peuple ? ; Suis-je au centre de l'espace ? / Le jugement politique ; Méditer / Droit et coutume ; La sollicitude / Peut-on agir sans prendre de risques ? ; Y a-t-il un devoir d'indignation ? / Le néant ; Qu'est-ce qu'un dieu ? / La patience ; Le rigorisme / L'intérêt peut-il être général ? ; La négociation / L'enfance peut-elle servir de modèle ? ; Peut-on se mettre à la place d'autrui ? / L'informe ; Les choses peuvent-elles avoir un sens ? / La témérité ; Le sentiment du libre arbitre / Qui doit dire le droit ? ; L'anticipation / Mensonge et politique ; L'amour et l'humanité / Origine et fondement ; La neutralité / L'homme a-t-il une nature ? ; Le droit d'ingérence / Faut-il renoncer à l'idée de fondement ? ; La force du droit / Qu'est-ce qu'une impression ? ; La fragilité / L'altruisme est-il une attitude morale ? ; La vérité est-elle relative ? / La puissance ; La confusion / A qui appartient la Terre ? ; L'inacceptable / La morale est-elle une science ? ; L'effort / L'identité personnelle ; La barbarie / Qualité premières, qualités secondes ; Où commence la vie privée ? / Nature et histoire ; Qu'est-ce qu'un citoyen ? / Exister ; L'intolérance / Peut-on dériver des concepts de l'expérience ? ; L'ordre naturel / N'aimer que soi ; Contemplation et action / Que sont les institutions sans les individus ? ; Penser est-ce comparer ? / La minorité ; Le despotisme / Quel est l'objet de l'ontologie ? ; Peut-on apprendre à mourir ? / L'étranger ; Faut-il opposer l'esprit et la matière ? / Le provisoire ; A quoi servent les religions ? / La répétition ; Qu'est-ce qu'appliquer une règle de droit ? / La décadence ; Etre dans son droit / Y a-

t-il une réalité des idées ? ; Gestion et politique / Les bons sentiments ; L'autonomie / Le désir de vérité ; De quoi a-t-on besoin ? / Le législateur et le juge ; Le mieux est-il l'ennemi du bien ? / Percevoir ; L'absence / Comment définir la responsabilité politique ; Société et réciprocité / Que faire de nos passions ?

Leçon II

Nature de l'épreuve : une leçon de philosophie sur un sujet se rapportant à la logique et à l'épistémologie, l'esthétique ou les sciences humaines.

Modalités de l'épreuve : le temps de préparation est de cinq heures; le temps de passage est de quarante minutes. Le coefficient est de 1,5.

Mêmes modalités que pour la leçon I.

Commission : Mme Claudine Tiercelin (présidente), MM. Jean-Maurice Monnoyer, Frédéric Nef, Alain Lasalle et Denis Vernant.

Répartition des notes :

Notes sur 20	Nombre de notes	Notes sur 20	Nombre de notes
20		10	1
19		9	7
18	2	8	14
17	3	7	7
16	2	6	16
15		5	13
14	2	4	16
13	3	3	24
12	6	2	17
11	1	1	21

Nombre total de notes : 155 (1 absent).

Moyenne de l'épreuve : 5,52/20

Moyenne des admis : 7,39/20

Nombre de candidats ayant obtenu une notes supérieure ou égale à 10 : 20

Nombre de candidats ayant obtenu une note égale ou inférieure à 5 : 91

Rapport établi par M. Denis Vernant à partir des observations des membres de la commission

Des statistiques ci-dessus il appert que les résultats à cette épreuve demeurent relativement constants. Ceux de cette année s'avèrent légèrement inférieurs à ceux de

l'an passé et pratiquement identiques à ceux de 2001. Le quart des candidats admis a obtenu une note supérieure ou égale à dix (précisément vingt sur quatre-vingt-deux) et, plus préoccupant encore, trente candidats ont été admis avec une note inférieure ou égale à cinq. On pourrait en conclure que les conseils sempiternellement répétés dans les rapports depuis des lustres ne servent pas à grand-chose. A entendre les candidats, on s'aperçoit vite que les meilleurs conseils, pour nécessaires qu'ils soient, ne sauraient suffire et qu'importent la pratique et l'entraînement. Il est manifeste que beaucoup, pour ne pas dire la grande majorité des candidats n'ont qu'une vague idée (par ouï-dire ou par lecture du précédent rapport) de l'épreuve de la leçon d'agrégation. Une amélioration significative des résultats passe nécessairement par un développement de la formation effective à l'épreuve et par un entraînement réel et régulier. Que penser d'un sportif qui se présenterait à un concours sans préparation suivie ni entraînement foncier ?

Cette année encore l'existence d'excellentes et de bonnes leçons sur des sujets fort différents (*Le sens des mots dépend-il de notre connaissance des choses ? ; Qu'est-ce qu'un nombre ? ; L'espace dans la peinture ; Avoir ses raisons ; Une science bien faite est-elle une langue bien faite ? ; La rationalité économique ; Le beau n'est-il qu'une idée ?*) témoigne de ce que les exigences du jury ne sont pas démesurées et hors d'atteinte pour peu que la préparation soit sérieuse et constitue *de facto* le couronnement d'une formation académique commencée dès l'entrée en première année universitaire (à ce souci devrait répondre dans nos départements, le développement des Filières concours).

Comme l'an prochain les conditions de cette seconde leçon seront sensiblement modifiées, nous nous en tiendrons dans ce qui suit à des conseils suffisamment généraux et fondamentaux (au sens où les sportifs emploient ce terme) pour demeurer pertinents. Nous insisterons sur quatre points qui, à l'évidence, ont paru faire le plus difficulté : la problématisation, la construction d'une démarche, l'effort de définition, la mobilisation d'objets de réflexion.

1- La problématisation

Il est patent que les intitulés des sujets proposés aux candidats ne se veulent rien d'autre que des incitations à la réflexion soumises à la sagacité des candidats. Charge à eux de donner sens aux termes qu'ils contiennent, de construire un problème et d'en mesurer l'intérêt philosophique. Trop de candidats considèrent comme acquis un sens obvie, une question manifeste, un champ d'investigation se privant dès l'abord de faire jouer la plurivocité des significations, la diversité des champ de réflexion. Ainsi, telle leçon sur *Le milieu* se terminait par toute une partie sur le milieu ou tiers exclu, mais ne disait pratiquement rien de l'usage du concept de milieu en éthologie et en écologie. S'il convient donc de ne pas fermer indûment le champ d'analyse, il importe aussi de repérer les lieux où certaines conceptualisations ou oppositions ont fait l'objet d'une thématization particulière. Si aucun parcours n'est obligé, pourquoi se priver (sinon par ignorance) de la proposition faite par Wilhelm Dilthey pour traiter du sujet : *Expliquer et comprendre*. En la matière,

l'important est de ne rien tenir pour initialement acquis et de questionner même ce qui pourrait paraître évident. Ainsi plusieurs leçons d'épistémologie ont eu la naïveté coupable de ne pas s'interroger sérieusement sur ce que pouvait signifier « le réel » et en parlaient comme si cette notion, certes importante mais éminemment problématique, relevait d'un savoir commun indiscutable. De même, dissertait-on longuement de « la science » sans opérer le minimum de distinctions parmi les pratiques scientifiques et les champs disciplinaires.

S'il convient de distinguer les champs et les domaines dans lesquels la notion examinée peut prendre sens, il importe naturellement de maintenir les différences de signification et de fonction selon les contextes. Une leçon comme *Abstraire* donna faussement l'impression de pouvoir traiter de questions épistémologiques par des solutions esthétiques. Hilbert serait « exemplifié » par N. de Staël, Euclide par Mondrian, etc. Le candidat se réfère à Henri Maldiney pour traiter phénoménologiquement de l'œuvre de Cézanne et conclut sur le « faux problème de l'abstraction ». Une leçon sur *L'imaginaire* se contente de développer les thèses de Sartre sur la néantisation qu'elle étaye avec les thèses kantienne sur le rôle épistémique du schématisme. Le sujet *Qu'est-ce que déraisonner ?* évoque Beckett et *Le Misanthrope* pour conclure que la raison est à l'origine de la déraison, puis oppose dramatiquement d'un côté Nietzsche, de l'autre l'organisation du travail. Ce type de confusion sur l'unité de la problématique et sur le choix des références appropriées est révélateur du malaise, comme ce candidat qui, ayant choisi *Art et industrie* articule tout son discours sur la thèse de Schopenhauer – devenue caricaturale et drolatique – de la « volonté métaphysique d'une araignée en acte qui est objectité », croyant incliner le jury à mieux comprendre ensuite les invocations de Hölderlin par ce cheminement.

2 – La démarche

Fort heureusement les leçons où à propos d'une notion ou d'un thème le/la candidat(e) retrace toute l'histoire de la philosophie depuis les Pré-socratiques furent peu nombreuses. Il n'en demeure pas moins que la procession scolaire des philosophes pallie encore trop souvent l'absence de réelle construction d'une démarche authentiquement personnelle répondant précisément au déploiement d'une problématique. On le constata en particulier dans le cas des leçons d'esthétique qui, trop souvent, à quelques variantes près, enchaînaient la *mimésis* platonicienne, la troisième critique kantienne, l'esthétique hégélienne pour terminer sur une partie généralement floue concernant l'évocation de l'art contemporain. (Par parenthèse, rappelons une fois encore que la théorie du jugement esthétique kantienne n'a pas vocation à valoir *eo ipso* comme théorisation de l'art en général ou même contemporain). Ceci n'invalide cependant pas toute démarche adoptant une perspective historique si celle-ci est assumée et justifiée. Par exemple, une bonne leçon sur *Mathématiques et réalité* s'est d'abord interrogée sur le statut de la réalité mathématique chez les Égyptiens, Euclide et Platon, pour ensuite avec Galilée montrer comment l'abstraction mathématique pouvait donner accès à une forme de réalité, pour enfin avec Russell, Peano, Bourbaki et Einstein définir le rapport au réel

mathématique en termes de construction. Il ne saurait donc y avoir de parcours obligé, de démarche stéréotypée. Le seule méthode consiste à tracer une voie claire qui conduit du déploiement de la question aux étapes de son traitement progressif. Sur ce point, le jury a été frappé par le fait qu'un nombre non négligeable de candidats croyaient devoir terminer leur « leçon » par une envolée moralisatrice. Alors que le sujet ne semblait requérir qu'un traitement purement technique, le/la candidat(e) se croyait obligé(e) de rappeler les prérogatives de l'art et/ou d'une approche sensible de la nature. C'est ainsi que la leçon sur *Les mathématiques et le sensible* consacra une longue dernière partie aux « dangers des mathématiques » rappelant, en s'autorisant de Canguilhem, qu'on ne devrait pas vouloir imposer une norme, proposant avec Merleau-Ponty, contre la science « manipulatoire » (*sic*), de préférer l'approche picturale seule apte à respecter le sensible dans son originalité et finalement enjoignant de « casser le privilège des mathématiques ». Libre à chacun de préférer la peinture aux mathématiques, de déplorer le rôle sélectif que jouent les mathématiques dans notre système de sélection, etc., mais en quoi ces partis pris permettent-ils de comprendre les rapports possibles entre les mathématiques et le sensible ? Trop souvent le jury a dû s'entendre infliger des déclarations technophobes parfaitement déplacées. Des affirmations grandiloquentes vont dans le même sens, comme la « connaissance de soi » qui ne peut qu'être herméneutique, la fluctuation de la vérité qui « blesserait l'orgueil humain », ou encore le choix qu'il faudrait opérer contre le monde « chosique » et en faveur d'un monde « pathique ». Des leçons classiques, telle *Art et représentation* ou *Connaissance et progrès*, donnent lieu à des interventions qui ressemblent plus à des vitupérations post-modernes, et parfois à des récriminations grincheuses contre « le monde comme il va », qu'à de véritables développements où les concepts sont examinés et discutés. Ce glissement vers l'essayisme journalistique retire toute possibilité d'évaluation correcte du candidat.

3 – L'effort de définition

Toute démarche répondant à une réelle problématisation doit passer par un minutieux effort de définition des termes en question. Ces termes constituent des vocables généralement polysémiques dont les divers sens doivent être examinés et précisés. Ceux-ci peuvent relever d'une conceptualisation s'inscrivant dans une théorie scientifique ou d'une catégorisation dépendant d'une doctrine philosophique. Le terme de « force » n'a ni le même sens, ni la même fonction chez Leibniz et chez Newton. Il importe donc toujours de définir le sens des termes et de caractériser précisément leur usage discursif. Trop souvent certains « gros mots » relevant de la philosophie, de l'épistémologie ou des sciences, avancés sans définition précise et explicite, fonctionnent comme de purs arguments d'autorité bloquant toute analyse effective. Ainsi avons-nous pu remarquer que nombre de leçons d'épistémologie recouraient allègrement au terme kuhnien de « paradigme » sans se donner la peine d'en préciser le sens ni de décrire ce que pouvaient contenir ces fameux paradigmes. Comme chez Thomas Kuhn lui-même la définition précise de cette notion fait difficulté (cf. la Postface de 1969 à *La Structure des révolutions scientifiques*), on

mesure en quoi son évocation incantatoire peut être éclairante ! De façon plus anecdotique, on rappellera aux candidat(e)s que le terme de « paradoxe » (lui aussi ambigu) ne peut sans cesse être utilisé pour qualifier n'importe quel type de difficulté ou d'embarras théorique. Combien de leçons commencent par soulever un improbable « paradoxe » ! Une telle « dramatisation » demeure purement rhétorique.

4 – *Le traitement des objets*

Ce dernier point est sans doute celui qui est le plus négligé par les leçons médiocres. Comme chacun sait, la réflexion philosophique constitue une activité seconde qui ne peut pas ne pas se nourrir d'objets.

Bien sûr, la tradition philosophique occidentale a une longue histoire discursive qui alimente son propre développement. Les candidat(e)s ne manquent généralement pas de se référer à cette histoire pour y puiser inspiration et analyses. Encore le font-ils trop souvent de façon allusive sans se référer explicitement aux textes, les citer effectivement et se les approprier. Heureusement, il est de bonnes leçons où les candidat(e)s lisent et travaillent véritablement les textes sans s'en servir comme simples prétextes à gloses insignifiantes.

Reste que la réflexion philosophique périrait de ne se nourrir que d'elle-même. Elle s'enrichit des savoirs objectifs, littérature et sciences. Là encore il convient d'exhiber théories et œuvres en s'y référant précisément et en les analysant pertinemment. Sur ce point, on ne peut s'empêcher de noter le trop grand degré de généralité des évocations de tel ou tel concept ou de telle ou telle méthode scientifique (ainsi parle-t-on à tort et à travers de la « méthode hypothético-déductive »). Trop souvent le jury a pu noter un refus d'envisager les données de l'économie, du droit, de la biologie et de la physique.

Enfin la philosophie ne saurait être coupée des pratiques effectives qui composent une culture vivante et actuelle. S'impose alors souvent le recours à des exemples précis relevant d'une phénoménologie minutieuse. Le manque d'exemples est endémique qui devient criant dans les leçons d'esthétiques où l'on parle du beau, du génie, de la peinture, de la musique, de l'art contemporain sans mentionner ni décrire aucune œuvre particulière, aucune pratique précise. Une leçon sur *Qu'y a-t-il de technique dans l'art ?* qui ne définit pas précisément ce que peut signifier cette dimension technique à partir d'exemple précis et se contente de rappeler ce que Platon, Hegel, Kant, Heidegger, etc. ont dit du rôle de la technique dans l'art ne traite pas véritablement le sujet. Un discours sans exemple se disqualifie et la philosophie ne saurait se qualifier qu'à se donner et travailler effectivement des objets d'étude (bien entendu, *travailler* des exemples n'a rien à voir avec illustrer, ou même décorer, un vague propos avec des « exemples » convenus ; ne revenons pas sur le lit de Platon, la *Fontaine* de Duchamp, etc. dénoncés dans les précédents rapports).

Lisant ces lignes, le/la candidat(e) angoissé(e) pourra considérer ces exigences comme inaccessibles. Qu'il lui suffise de se souvenir de ce que nous avons dit au début : entraînement régulier et préparation sérieuse permettent d'atteindre ces objectifs. L'étudiant en philosophie doit apprendre progressivement, et ce dès le

début de sa formation, à construire sa propre réflexion, à développer un questionnement authentique. Il doit acquérir des savoirs, certes limités, mais précis et documentés et ainsi connaître théories, expériences, pratiques et œuvres. Là comme ailleurs on ne visera pas l'impossible exhaustivité ou le vain savoir encyclopédique, mais des connaissances précises et mobilisables, on privilégiera une réflexion approfondie qui se nourrit de méditations et d'expériences personnelles. Peut-on disserter de « l'art contemporain » si l'on ne fréquente pas les musées, les théâtres, les salles de concert, si l'on n'a jamais ressenti aucune émotion esthétique, si l'on ne s'est pas effectivement interrogé sur le sens et l'intérêt de telle et telle manifestation, installation, performance, etc. ? Que peut-on dire de valeur de la logique si on n'a jamais, même modestement, pratiqué l'inférence déductive et prouvé la validité d'une tautologie au moyen d'une table de vérité ? etc. Si elle n'est pas liée à des savoirs réfléchis et à des pratiques vivantes, la philosophie se réduit à un vain jeu de mots et le concours à une rhétorique creuse.

Sujets proposés aux candidats. Sont soulignés ceux qui ont été traités.

N'y a-t-il de science que provisoire ? / Bien parler est-ce bien penser ? ; Ne travaille-t-on que pour un salaire ? / L'élégance ; Géographie et géométrie / Connaître, est-ce connaître par les causes ? ; Peut-on admettre ce qui n'est pas vérifié ? / Le concept d'évolution ; Commémorer / Peinture et photographie ; Un langage peut-il être privé ? / Le comédien ; Tester une hypothèse permet-il de la prouver ? / Histoire et préhistoire ; Peut-on penser sans signes ? / Le sacré et le profane ; Comment justifier une méthode ? / Le vivant et ses lois ; L'inexact peut-il avoir une valeur ? / La nature artiste ; Peut-on justifier le recours à l'idée de finalité ? / Le pouvoir des savants ; Le vraisemblable présente-t-il un intérêt pour la pensée ? / Etre civilisé ; Croyance et certitude / La force du génie ; Le sens des mots dépend-il de notre connaissance des choses ? / Le fonctionnel et le beau ; Qu'est-ce qu'un style ? / Perception et observation ; Y a-t-il un bon usage de la rhétorique ? / L'échange ; Prévoir / Règles logiques et lois psychologiques ; L'échange symbolique / Intuition et déduction ; L'origine des langues / Le bien et le beau ; Le nom propre et le nom commun / L'espace dans la peinture ; Le relativisme dans les sciences humaines / Qu'y a-t-il de technique dans l'art ? ; Démontrer et argumenter / Quel est l'objet de la psychologie collective ? ; Le biologisme / L'histoire est-elle un genre littéraire ? Qu'est-ce qui n'est pas mathématisable ? / Civilisé, barbare, sauvage ; Que nous enseigne la lecture des romans ? / Continuité et discontinuité ; La convention / Les fruits du travail ; Découvrir et inventer / Que dit la musique ? ; Toute définition est-elle une convention ? / Eduquer le goût ; Le couple / La valeur de la vérité ; Qu'est-ce qu'une classification scientifique ? / L'institution du mariage ; Le concept et la vie / Que peut-on attendre d'une philosophie de l'art ? ; Les langages formels / Objet d'art, objet d'échange ; Architecture et utopie / La pluralité des sciences ; Les mathématiques et le monde sensible / La faute de goût ; Sciences de la nature et

sciences de l'esprit / Qu'est-ce qu'un choix rationnel ? ; L'expérimentation en psychologie / Logique et dialectique ; Qu'est-ce qu'un expert ? / Comportement et conduite ; Le dilemme / Technique et technologie ; Expliquer et comprendre / Que nous apprennent les jeux ? ; Y a-t-il une logique du mythe ? / L'ingénieur et l'artiste ; Axiomatique et vérité / Le dessin ; La beauté demande-t-elle des preuves ? / La puissance du faux ; L'axiome / Voir et concevoir ; L'interdit et le sacré / Une science bien faite est-elle une langue bien faite ? ; L'expérience du beau peut-elle être une expérience métaphysique ? / La science explique-t-elle le réel ? ; Métaphysique et poésie / Qu'est-ce qu'une machine ne peut pas faire ? ; La fécondité du raisonnement mathématique / Le point de vue du spectateur ; Le contemporain / Qu'est-ce qu'une loi scientifique ? Le naturalisme / Le beau n'est-il qu'une idée ? Art et illusion / A-t-on besoin de spécialistes ? ; Les sciences de l'homme sont-elles utiles à la société ? / Art et expression ; Vérité et convention / Le goût est-il nécessairement subjectif ? Le dialogue / Qu'est-ce qu'un nombre ? ; L'observable et l'inobservable / L'artiste travaille-t-il ? ; La pluralité des méthodes en sociologie / Exactitude et objectivité ; La régulation / Y a-t-il des savoirs immédiats ? ; La rationalité économique / L'expérience esthétique peut-elle se communiquer ? ; Toute description est-elle une interprétation ? / L'autonomie du vivant ; Les sociétés ont-elles besoin de théâtre ? / La réfutation ; L'art est-il une connaissance ? / L'inférence ; Ressemblance et imitation / Le pouvoir de l'argent ; Ordre et désordre / La traductibilité des langues ; Le fétichisme / Observer et expérimenter ; Une machine peut-elle être naturelle ? / La force des objections ; Littérature et philosophie / L'idée de réduction ; Qu'est-ce qui importe dans l'éducation ? / Sociologie et ethnologie ; Le sens et le non-sens / L'unité des sciences humaines ? ; Vérité et référence / La laideur ; L'ordre des raisons / Le plaisir esthétique suppose-t-il une culture esthétique ? ; Peut-on définir la santé ? / L'ignorance des savants ; Les limites du déterminisme / Qui doit éduquer ? ; Machine et organisme / Que nous apprend l'approche sociologique de l'art ? ; Le beau naturel / La science doit-elle nous fournir des représentations du monde ? ; La logique : calcul ou langage ? / Avoir ses raisons ; Existe-t-il des émotions proprement esthétiques ? / Généralité et universalité ; La valeur du témoignage / La perception musicale ; La vision scientifique du monde / Nos goûts sont-ils justifiables ? ; Montrer et démontrer / L'art peut-il se passer des critères du beau et du laid ? ; Dans quelle mesure la traduction est-elle une activité cognitive ? / Le milieu ; Les difficultés de l'observation / Y a-t-il quelque chose de commun aux œuvres d'art ? ; Prophétie, utopie, pronostic / La valeur de l'exemple ; Des mythes peuvent-ils encore apparaître ? / L'aporie ; Qu'est-ce qu'un objet de connaissance ? / Le peintre et son modèle ; Théorie et pratique en médecine / Peut-on être objectif en matière d'art ? ; Qu'est-ce qu'une structure ? / La sociologie de l'art ; Qu'est-ce que l'expérience pour un empiriste ? / Les canons de la beauté ; Mathématiques et réalité / Opinion, croyance, jugement ; Le sociologue et l'historien / La non contradiction : principe logique ou ontologique ? ; Organiser / Suffit-il d'être dans le vrai pour savoir ? ; Qu'est-ce qu'une idéologie scientifique ? / L'ironie ; Existe-t-il des autorités en matière d'art ? / Epistémologie et psychologie ; Art et utilité / Faut-il supposer un énoncé vrai pour en comprendre le

sens ? ; Logique et écriture / Que nous apprennent les objets techniques ? ; Vérité et totalité / La musique exprime-t-elle quelque chose ? ; Comment entrer dans l'histoire ? / Le rythme ; Fonction et limites des modèles en sciences sociales / Qu'est-ce qu'un symbole ? ; Le mesurable / Y a-t-il des arts mineurs ? ; Décorer / L'évidence est-elle un critère de vérité ? ; Art et morale / Comment définir l'infini ? Qu'est-ce qu'un modèle ? / L'animal domestique ; Les couleurs existent-elles en dehors de notre esprit ? / L'unité de la science ; Qu'est-ce qu'une règle de grammaire ? / A quoi sert l'intuition ? ; Organe et fonction / Qu'est-ce que se tromper ? ; Analyse et synthèse / Evaluer l'art ; Qu'est-ce qu'une innovation technologique ? / Abstraire ; Vie et matière : une distinction périmée ? / L'indécidable ; Les arts appliqués / Qu'est-ce qu'une bonne théorie ? ; N'y a-t-il de science que systématique ? / La couleur en peinture ; La parole / Qu'est-ce qu'une découverte scientifique ? ; Le clair et le distinct / Y a-t-il une psychologie animale ? ; Qu'est-ce qu'un bon commentaire ? / L'adaptation ; Pourquoi peindre la nature ? / La raison est-elle un instrument ? ; N'y a-t-il de science que du nécessaire ? / La mode ; Signes naturels, signes artificiels / L'équilibre ; Apprendre à parler / Science et mythe ; La signification et l'usage / Etre certain ; L'imaginaire / Qu'est-ce qu'un territoire ? ; Economie et prédiction / Toute vérité est-elle démontrable ? ; L'ambiguïté / Y a-t-il des normes de la vie ? ; Espace vécu, espace géométrique / Qu'est-ce que déraisonner ? ; Que nous apprend l'anthropologie ? / Comment expliquer l'erreur ? ; Compter et mesurer / Le sociologisme ; Justifier / Le sublime ; Que nous enseigne la monstruosité ? / Peut-on tout démontrer ? ; Art et industrie / Le psychologisme ; L'héritage / Qu'est-ce qu'un état mental ? ; Texte, son, image / Que sait la science ? ; L'acquis / Qu'est-ce qu'une science exacte ? ; Qu'est-ce que lire ? / L'improbable ; La magie / A quoi servent les hypothèses ? ; L'automate / Falsifier ; Les normes du savoir sont-elles universelles ? La référence à la mémoire en histoire ; Les mathématiques sont-elles une science de l'ordre ? / Le philosophe et l'écrivain ; Le jeu et la règle / Y a-t-il un désir de connaître ? ; Le marché de l'art / Qu'est-ce qu'une connaissance a priori ? ; L'introspection / Y a-t-il du vrai dans le beau ? ; Causes et lois / La notion d'époque ; La nature, est-ce le donné ? / La systématisme ; Parler et agir / Le pathologique ; Peut-il y avoir des degrés dans la vérité ? / La fonction sociale de l'écrivain ; Pourquoi parler de jugement de goût ? / Les vertus de la formalisation ; Y a-t-il une connaissance logique ? / La cohésion sociale ; Y a-t-il une rationalité propre de l'intérêt ? / La connaissance de soi ; Produire et consommer / Qu'est-ce qu'un sophisme ? ; La pertinence / Pourquoi des historiens ? ; A quoi sert la bioéthique ? / Faut-il avoir peur des contradictions ? ; De quoi la logique est-elle la science ? / Avons-nous un accès direct aux phénomènes ? ; Art et représentation / Que nous apprend l'animal ? ; Maîtriser la nature / Le goût et la distinction ; La raison s'identifie-t-elle au calcul ? / Le musée ; La méthode hypothético-déductive / Information et communication ; Le code / La physique est-elle le modèle de toutes les sciences ? ; Les arts décoratifs / Déterminer ; Connaissance et progrès / Les fictions ; La proportion / Le vivant et la technique.

Explication de textes français.

Nature de l'épreuve : Une explication d'un texte français ou en français ou traduit en français extrait de l'un des ouvrages inscrits au programme (durée de la préparation : une heure trente; durée de l'épreuve: trente minutes; coefficient 1,5).

Commission : M. Christian Souchet (Président), Mme Dominique Berlioz, MM. Alain Lasalle, Jean-Jacques Melloul, Denis Vernant.

Répartition générale des notes :

Notes sur 20	Nombre de notes	Notes sur 20	Nombre de notes
20		10	10
19		9	7
18		8	8
17	1	7	12
16	3	6	13
15	3	5	
14	8	4	16
13	5	3	34
12		2	24
11	4	1	7

Nombre total de notes : 155 (1 absent).

Moyenne de l'épreuve : 6,07/20

Moyenne des admis : 7,93/20

Nombre de candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 : 34

Nombre de candidats ayant obtenu une note comprise entre 1 et 5 : 81

Programme de l'année 2003 :

CONDILLAC : *Essai sur l'origine des connaissances humaines*

TOCQUEVILLE : *De la démocratie en Amérique*, II, parties 3 et 4

DURKHEIM : *Sociologie et philosophie*

ARNAULD : *Des vraies et des fausses idées*

Répartition des tirages au sort :

CONDILLAC : 33

TOCQUEVILLE : 40

DURKHEIM : 41

ARNAULD : 41

Répartition des notes par auteur :

Notes	ARNAULD	CONDILLAC	DURKMEIM	TOCQUEVILLE
20	0	0	0	0
19	0	0	0	0
18	0	0	0	0
17	0	0	1	0
16	2	1	0	0
15	3	0	0	0
14	1	3	3	1
13	2	0	1	2
12	0	0	0	0
11	2	0	2	0
10	5	1	1	3
9	1	3	2	1
8	3	0	2	3
7	3	1	2	6
6	5	1	3	4
5	0	0	0	0
4	3	7	5	1
3	8	7	7	12
2	2	7	9	6
1	1	2	3	1
Moyenne	7,66	5,24	5,66	5,44

Rapport établi par Mme Dominique Berlioz à partir des observations des membres de la commission

Les membres du jury siégeant dans la commission de l'explication de textes français constatent que dans l'ensemble et malgré quelques bonnes, voire excellentes explications, la qualité des prestations reste assez médiocre. Ils notent aussi que le texte d'Arnauld a donné lieu à de meilleures explications, comme le montre la comparaison des moyennes des notes obtenues (au moins deux points de différence avec les résultats des autres textes). Ils se réjouissent de ce que les candidats se soient approprié un texte exigeant et technique, nouvellement inscrit au programme mais déplorent néanmoins que les autres auteurs n'aient pas bénéficié d'un investissement aussi net des candidats ; les textes de Tocqueville et de Condillac, pourtant au programme pour la deuxième année consécutive, ont été les plus malmenés.

Rappelons que l'explication de textes français est une épreuve à part entière, dotée d'un coefficient identique à celui des autres épreuves ; elle est déterminante dans le succès ou l'échec au concours au même titre que les autres épreuves. Or, une bonne connaissance des œuvres au programme et une maîtrise de la technique

d'explication de texte sont des atouts incontestables pour les candidats. Pourtant, l'évidente impréparation de la majorité d'entre eux montre qu'ils n'en ont pas vraiment pris conscience.

Remarques et recommandations générales

L'explication de texte est une épreuve sur programme en temps limité. On peut donc attendre des candidats qu'ils aient une connaissance précise de l'œuvre dont ils expliquent un extrait mais aussi qu'ils maîtrisent les techniques d'exposition orale et sachent utiliser leur temps de parole.

Or, de manière générale, les candidats n'utilisent pas la totalité du temps qui leur est imparti ou l'utilisent mal. On regrette notamment que la précipitation et la rapidité excessive de leur élocution empêchent certains candidats de donner toute leur mesure. A l'inverse, on se trouve parfois peiné d'entendre des candidats, mal préparés et à l'évidence ignorants du texte, se répéter et faire durer leur discours jusqu'à épuisement du temps, comme si le fait de tenir son temps était à soi seul un gage de qualité. En effet, s'il est recommandé de mettre à profit la totalité de son temps de parole, il faut aussi savoir l'utiliser judicieusement de sorte que le texte puisse être expliqué en détail dans sa totalité. Il importe donc d'équilibrer ses propos et d'éviter, par exemple, qu'une introduction trop fournie n'empiète de manière excessive sur le temps de l'explication proprement dite ou encore qu'une explication trop développée d'une partie du texte ne se fasse au détriment du reste.

Mais la maîtrise du temps ne suffit pas. Il faut aussi connaître les exigences propres à l'explication de texte et s'y conformer. Or certains candidats semblent encore les ignorer. Rappelons qu'il ne s'agit pas de parler de l'œuvre ou de l'auteur à propos du texte, même de manière précise, intelligente et informée. Il s'agit d'expliquer un texte pris linéairement dans sa littéralité en levant les difficultés terminologiques et conceptuelles et en montrant comment l'argumentation développée dans le passage concerné s'inscrit précisément dans l'économie de l'œuvre. Après l'avoir lu (la lecture du texte est en effet recommandée), l'avoir situé avec précision et pertinence dans le contexte général de l'œuvre, en avoir dégagé la thématique, les enjeux et la structure argumentative, il convient de l'expliquer en définissant clairement les termes employés et en faisant appel aux thèses et aux textes qui, dans l'œuvre elle-même ou dans d'autres œuvres du même auteur ou d'autres auteurs, permettent d'en éclairer le sens ; la connaissance du contexte est tout à fait essentielle. En effet, on note que bien souvent les pages qui précèdent ou suivent immédiatement l'extrait à expliquer fournissent des clés précieuses à sa compréhension. Il est dommage que trop de candidats négligent l'aide apportée par la consultation du contexte rapproché et préfèrent trop souvent se réfugier dans des généralités ou se référer à des passages qu'ils croient importants, qui le sont sans doute, mais qui n'ont pas nécessairement de pertinence par rapport au texte précis qu'ils ont à expliquer. Bref, expliquer un texte philosophique ne s'improvise pas, c'est un art que l'on perfectionne dans la pratique. Cet entraînement est indispensable car s'il y a des

exigences à satisfaire, il n'y a pas de recette à appliquer ; chaque texte a sa spécificité. Les textes « lisses » sont à cet égard les plus redoutables, ils sont pourtant les moins préparés. C'est notamment le cas de l'*Essai* de Condillac et du texte de Tocqueville dont l'écriture limpide masque les écueils et parfois les enjeux.

Ces quelques remarques et observations se veulent constructives, elles s'inscrivent dans la droite ligne de ce que les rapports antérieurs ont déjà souligné. Espérons que les candidats sauront en tenir compte.

Insistons pour finir sur la nécessité de la pratique régulière de l'explication de texte en temps limité. Conseillons aussi aux candidats de s'attacher à l'étude des textes dès le début de leur préparation. Qu'ils évitent de cloisonner leurs intérêts et qu'ils considèrent la préparation des textes français comme une partie essentielle de la préparation du concours tout entier. La philosophie ne se divise pas.

Observations sur les œuvres :

Certains textes ne masquent pas la difficulté et la peur est parfois bonne conseillère. Le « Grand Arnauld » en a certainement bénéficié. En revanche, les trois autres auteurs ont été beaucoup moins bien lotis, soit que les candidats aient sous-estimé – ce fut souvent le cas pour Condillac –, la richesse et la précision de leur pensée (peut-on vraiment être philosophe et sensualiste ?), soit qu'ils aient mal évalué la nature philosophique de leur réflexion (entre anthropologie, histoire et philosophie, la portée du texte de Tocqueville a souvent été mal cernée), soit encore que par ignorance du contexte intellectuel de l'œuvre, sa portée philosophique leur ait échappé (Durkheim est-il philosophe ?).

Des Vraies et des Fausses Idées

Comme le montre le tableau ci-dessus, ce texte a été le mieux compris et le mieux expliqué par les candidats, le mieux préparé aussi sans aucun doute. Les très mauvaises notes ne représentent que le quart des prestations. Dans l'ensemble, la technicité de ce texte polémique et réfutatif a été dominée. Sa compréhension requérait une bonne connaissance de Malebranche, de sa thèse de la vision en Dieu et de sa conception de l'étendue intelligible infinie mais aussi des notions précises des thèses cartésiennes, une familiarité avec les *Méditations Métaphysiques*, les objections et les réponses, les *Règles pour la direction de l'esprit* et les *Principes de la Philosophie*. Une bonne maîtrise de la typologie des formes d'argumentation et des techniques de réfutation était également nécessaire. Mais il ne suffisait pas de signaler la forme syllogistique de tel ou tel argument, moins encore de préciser de manière presque rituelle la présence d'un raisonnement par l'absurde, encore fallait-il en analyser la structure pour s'assurer, surtout dans ce dernier cas, que c'était bien à ce type d'argument que l'on avait affaire. En outre, le caractère extrêmement systématique et progressif de la réfutation d'Arnauld exigeait une connaissance précise des thèses d'Arnauld et des renvois explicites, en particulier aux définitions,

demandes, axiomes énoncés au chapitre 5. De même, la progressivité rigoureuse de l'argumentation devait être suffisamment connue du candidat pour qu'il soit capable de situer avec précision le moment du texte à expliquer dans l'économie générale de la réfutation arnaldienne. Il faut reconnaître que les références répétées d'Arnauld aux moments de sa propre démarche ont certainement aidé les candidats à s'appropriier le texte, leur permettant d'obtenir un résultat honorable, pour peu qu'ils l'aient correctement travaillé. Quant à la connaissance des thèses et concepts en présence, le jury a pu constater que les candidats se faisaient pour la plupart d'entre eux, une idée juste de la vision en Dieu malebranchiste, mais qu'ils étaient beaucoup moins précis sur l'étendue intelligible infinie et que les concepts arnaldiens étaient rarement définis dans leur technicité ; on pense ici bien entendu aux « êtres représentatifs » plus cités que définis et à la distinction centrale entre idée claire et idée adéquate toujours signalée mais rarement explicitée avec rigueur et précision. Au demeurant, peu de candidats semblent avoir eu la curiosité de confronter les citations d'Arnauld aux originaux ou de comparer, dans le cours du texte, les variantes dans les citations rapportées par Arnauld. Ainsi, tel soutient, non sans raison, la distorsion apportée par Arnauld aux thèses de Malebranche mais ne sait pas puiser dans le texte même les preuves que lui offrent deux citations consécutives d'un même passage dont Arnauld ne respecte pas la littéralité.

Certes, un quart seulement des prestations a été vraiment sanctionné du fait de contresens ou d'une méconnaissance totale du texte, de ses enjeux, des thèses d'Arnauld et de celles des auteurs en débat ; certains contresens en particulier sur Descartes ont été également rédhibitoires, de même que l'accusation sans nuance du spinozisme de Malebranche. Mais il faut noter que trop souvent les candidats, du fait d'un défaut de maîtrise de la technique de l'explication, ne sont pas parvenus à mobiliser correctement leurs connaissances ; comme si la plupart n'avaient qu'une connaissance de seconde main des thèses en présence, seuls les meilleurs ayant cette connivence avec le texte qui permet de se repérer, de circuler et de savoir exactement le situer, d'en comprendre les enjeux, la portée et les limites.

Ce texte assez austère a donc été globalement dominé. D'excellentes explications ont parfaitement explicité le cadre de la polémique, les thèses d'Arnauld et leurs raisons et sont parvenues à faire comprendre la subtilité du polémiste qui accorde momentanément certaines thèses, qu'il ne partage pas, lorsque cela suffit à la réfutation des points litigieux. Toutefois, les explications ont souvent péché par manque de précision et défaut d'acuité du lecteur.

L'Essai sur l'origine des connaissances humaines

Ce texte a été celui des plus mauvais scores : seulement une excellente explication, quatre notes égales ou supérieures à 10, les trois quarts ou presque ne dépassant pas la barre du 4. Et pourtant, ce texte était au programme pour la deuxième année consécutive et le rapport très circonstancié rédigé l'an passé à son sujet, rapport auquel nous nous permettons de renvoyer le lecteur, prodiguait aux candidats des

indications et des conseils très précieux. Mais à l'évidence, ce texte long et subtil, fluide et lisse dans sa forme, n'a pas retenu l'attention des candidats et nullement éveillé leur curiosité. Alors que Condillac est d'une rigueur extrême et veille scrupuleusement à définir avec beaucoup de précision les concepts qu'il emploie, les candidats dans leur grande majorité semblent penser que l'ordre génétique du texte est le règne de l'à peu près, certains allant jusqu'à affirmer sans détour que Condillac emploie des concepts sans les définir. Rien de surprenant donc que dans les explications de ce texte mal préparé les défauts habituels se soient déployés avec le plus d'ampleur. Manque de connaissance de l'architecture générale du texte, défaut évident d'attention dans la lecture. Ainsi, un passage où Condillac montre comment le moment où une langue commence à se stabiliser est propice au développement des génies, a donné lieu à un topo très général sur le signe, sans rapport direct avec la question précise traitée par l'auteur, la notion de « circonstances » étant totalement négligée. A l'inverse, l'attention au texte dans son détail, une connaissance fine et précise de l'œuvre et de sa structure ont permis à plusieurs candidats de faire des explications honorables et même fort honorables ; mais il fallait pour cela avoir lu le texte la plume à la main, avoir réfléchi notamment au rapport de Condillac à Descartes et à Locke. Bref, avoir pris le texte au sérieux.

Philosophie et sociologie

L'ouvrage de Durkheim mis au programme du concours 2003 n'a pas donné les résultats que l'on pouvait escompter. Si ce texte a donné au jury l'occasion d'entendre la meilleure explication de la session, il reste assez affligeant de constater que plus de la moitié des notes se situent entre 1 et 4. Rappelons que l'ouvrage comprend trois textes – non quatre comme un candidat l'a affirmé, se fiant, semble-t-il, à ce qu'il découvre *in extremis* le jour de l'oral dans la table des matières – textes rassemblés et publiés en 1924 par Célestin Bouglé comme représentatifs de la philosophie de Durkheim. Ces trois textes ont des dates et des statuts différents, on trouve en effet un article de 1898 sur « Représentations individuelles et représentations collectives », le texte d'une communication devant la Société française de philosophie suivi de réponses aux objections (1906) traitant de « La détermination du fait moral » et la communication sur « Jugement de valeur et jugement de réalité » prononcée par Durkheim lors du fameux Congrès International de Philosophie de Bologne en 1911. Ces trois textes mettent en lumière des aspects de la pensée du fondateur de l'école française de sociologie qui contrastent avec la rupture radicale affichée entre la sociologie et la philosophie.

Cette œuvre présente plusieurs types de difficultés. Tout d'abord, Durkheim ne parle pas de son lieu habituel, il pose de manière tout à fait pertinente des questions d'ontologie, de morale et d'épistémologie que la sociologie conduit à renouveler. La réflexion sur le statut et la nature de la spiritualité, notamment dans son lien avec le collectif, sur le fait moral ou encore sur la notion de sacré se trouve ainsi enrichie par les découvertes de la sociologie et l'étude des faits sociaux, leur contenu conceptuel pouvant être modifié par ce que l'enquête du sociologue a permis de découvrir. La

sociologie est porteuse d'une nouvelle donne philosophique et la question du lien entre science et philosophie se pose ici à propos d'une science qui paraît empiéter sur ce qui a été longtemps le domaine d'élection de la philosophie : l'esprit. Ainsi le texte de Durkheim semble avoir présenté une difficulté assez comparable à celle de l'*Essai* de Condillac : comment comprendre et expliquer philosophiquement ce qui semble plutôt relever d'une science positive.

Une autre difficulté du texte tient à la prégnance du contexte intellectuel de l'époque qui est essentiel à sa compréhension. Durkheim se situe toujours par rapport à des penseurs auxquels il s'oppose ou qu'il corrige ; il est très difficile en ce sens de faire une lecture purement interne de cette œuvre. Or, si l'on excepte le cas de l'excellente explication signalée plus haut, où la candidate a su utiliser avec rigueur, pertinence et brio des éléments précis concernant la position de Durkheim par rapport à Comte, Tarde ou Jouffroy, les candidats n'avaient qu'une notion vague des positions de Durkheim par rapport à l'épiphénoménisme, au pragmatisme, etc. Certes, on dira qu'il s'agit d'une époque complexe mais, en fait, elle est surtout trop peu connue et probablement peu enseignée dans les cursus universitaires. Mais l'on pouvait justement attendre des candidats qu'ils mettent à profit leur année de préparation pour acquérir les connaissances nécessaires à l'intelligence de ce texte. Il aurait fallu pour cela qu'ils soient curieux non seulement de l'œuvre de Durkheim dont la plupart avaient quelque connaissance mais surtout du contexte intellectuel dans lequel cette œuvre s'est construite.

Ajoutons que la méthode employée par Durkheim, en particulier dans le premier des trois textes, n'a pas non plus été toujours bien comprise. Presque tous les candidats ont signalé l'emploi de l'analogie – il faut dire que Durkheim y consacre les premières lignes du premier texte précisant que c'est « un procédé d'illustration et de vérification secondaire », mais seuls quelques-uns ont su expliquer avec précision et pertinence la nature de cette analogie à trois termes et son fonctionnement entre le biologique, le psychologique et le social.

Notons que, en dépit de ces difficultés liées à la nature du texte, une bonne technique de lecture aurait permis à bon nombre de candidats d'obtenir des notes au moins passables. Il faut redire ici encore qu'une attention au contexte rapproché aurait grandement facilité la compréhension du texte et compensé, au moins en partie, les défauts liés au manque de préparation. Or, bien souvent des termes sont restés inexpliqués alors que Durkheim en fournissait une définition dans les paragraphes ou les lignes qui précédaient ou suivaient immédiatement l'extrait à expliquer. Les explications de ce texte ont donc conjugué le plus souvent les défauts dus au manque de préparation et ceux liés à une absence de savoir-faire et de familiarité avec la pratique de l'explication de texte.

De la démocratie en Amérique

Inscrit pour la deuxième année consécutive au concours de l'agrégation : *De la démocratie en Amérique* (II, 3 et 4) de Tocqueville a laissé le jury quelque peu insatisfait. Le constat que nous faisons pour Condillac vaut pour Tocqueville ; les

deux années de préparation potentielle du texte n'ont en rien amélioré la qualité des explications. Nous nous permettons à nouveau de renvoyer au rapport très détaillé fait l'an passé sur ce texte : son contenu vaut grandement encore cette année.

Ce texte n'a donné lieu qu'à un petit nombre de bonnes explications (6 explications ont obtenu entre 10 et 14) et à trop de prestations médiocres voire mauvaises (la moitié des notes s'échelonnent entre 1 et 4). Un premier sujet d'étonnement tient au fait qu'en règle générale le caractère extrêmement construit du texte de Tocqueville, son usage des oppositions et des comparaisons, sa rhétorique, sont le plus souvent passés sous silence alors même que cette structuration rythme sa pensée et constitue une aide précieuse pour qui doit l'expliquer. Comme pour les autres textes, le défaut de méthode s'est fait sentir, les candidats ne portant pas suffisamment leur attention sur la terminologie et les concepts employés, laissant indéterminées des distinctions conceptuelles importantes, par exemple entre *mœurs* et *manières*, ou encore omettant de définir les concepts ; c'est notamment le cas de l'honneur, auquel Tocqueville consacre pourtant une note. De plus, le jury a pu avoir l'impression que les candidats, du moins les moins valeureux d'entre eux, plaquaient des idées toutes faites sur le texte à expliquer ignorant ou négligeant la subtilité et la nuance qui ne manquent jamais chez Tocqueville. C'est souvent un Tocqueville, aristocrate nostalgique des temps anciens qui est présenté et non l'analyste moral. Il s'ensuit certaines erreurs voire des contresens, par exemple que l'honneur serait propre aux sociétés aristocratiques. Mais plus généralement, il semble que les candidats aient eu quelque peine à saisir le style philosophique de Tocqueville ; ainsi le rôle et les implications de la méthode comparative n'ont pas été vraiment compris. Il est clair qu'une meilleure connaissance de Montesquieu aurait sans doute permis à certains de mieux situer l'entreprise de Tocqueville, mais souvent les références à *L'esprit des lois* ou encore aux positions de Royer-Collard ou de Benjamin Constant étaient assez convenues, parfois sans pertinence par rapport au texte à expliquer, et ne permettaient pas une véritable mise en perspective de la pensée de l'auteur.

Conclusion

Sans revenir aux considérations générales, ces quelques remarques veulent souligner l'impérieuse nécessité pour les candidats de commencer très tôt la préparation des textes d'oral, pour qu'ils aient le temps de les assimiler et qu'ils les comprennent de l'intérieur par une connaissance fine de leur structure, de leur thématique, des arguments et des concepts qui s'y trouvent développés. Mais il est essentiel aussi que cette connaissance interne du texte soit enrichie et étayée par celle du contexte plus général de l'auteur, de son époque et soit toujours reliée à l'histoire des problèmes et des concepts qui s'y jouent. Que cette préparation s'accompagne en outre d'exercices qui permettent aux candidats, professeurs, ou futurs professeurs, d'acquérir la maîtrise du temps d'exposition et l'aisance dans l'expression.

Traduction et explication de textes en langues étrangères.

Nature de l'épreuve : Traduction et explication d'un texte grec ou latin ou allemand ou anglais ou arabe inscrit au programme. Durée de la préparation : une heure trente. Durée de l'épreuve : trente minutes. Coefficient : 1,5.

Un dictionnaire bilingue est mis à la disposition des candidats pour le grec et le latin, un dictionnaire unilingue pour l'allemand, l'anglais et l'arabe.

Commission : Mmes Claudine Tiercelin (présidente), Jacqueline Lichtenstein, MM. Rémi Brague (pour l'arabe), René Lefebvre, Frédéric Nef, Patrick Savidan.

Rapport établi par M. Patrick Savidan à partir des observations des membres de la commission

I. Eléments statistiques.

Anglais : 93 candidats (59,61 %)

Admis : 44 (47,31% d'admis par rapport aux admissibles)

Locke, *An Essay Concerning Human Understanding* (IV): 51

Sidgwick, *The Methods of Ethics* (Partie IV et conclusion): 42

Allemand : 38 candidats (24,35 %)

Admis : 22 (57,89 % d'admis par rapport aux admissibles)

Schopenhauer, *Die Welt als Wille und Vorstellung* livres premier et deuxième (sans les préfaces et sans les suppléments) : 20

Heidegger, „Was ist Metaphysik ?“, Nachwort zu „Was ist Metaphysik ?“, Einleitung zu „Was ist Metaphysik ?“ : 18

Latin : 15 candidats (9,61 %)

Admis : 8 (53,33 % d'admis par rapport aux admissibles)

Anselme de Cantorbéry, *De veritate* : 8

Bacon, *Novum Organum*, Praefatio et Aphorismi De Interpretatione Naturae Et Regno Hominis (livre I) : 7

Grec : 9 candidats (5,76 %)

Admis : 7 (77,77 % d'admis par rapport aux admissibles)

Théophraste, *Métaphysique*: 5

Platon, *Protagoras* : 4

Arabe : 1 candidat (0,64%)

Admis : 1

Ibn Bâjja, *Kitâb an-Nafs (Traité de l'âme)* : 1

« Frères Sincères » (ou « Frères de la pureté »), *Epître sur les opinions et les religions* : 0

Tableau récapitulatif des moyennes par langue et des moyennes générales de l'épreuve depuis 1997 :

	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997
Grec	9,11	10,67	8,55	10,08	9,3	8,23	9,38
Latin	8,73	8,80	7,00	8,48	9,87	7,78	9,12
Allemand	6,11	6,21	7,14	6,32	9,06	9,39	7,48
Anglais	6,28	5,83	5,55	7,22	9,36	7,55	8,47
Moyenne générale	6,63	6,51	6,27	7,41	9,42	7,88	8,47

Tableau récapitulatif du pourcentage de candidats par langue, relativement au nombre d'admissibles depuis 1997 :

	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997
Grec	5,76%	5,5%	6,92%	7,7%	7,2%	10,4%	7,4%
Latin	9,61%	12,2%	15,1%	14,8%	23%	18,5%	20,4%
Allemand	24,35%	14,6%	18,2%	23,05%	18,7%	14,6%	20,4%
Anglais	59,61%	67,7%	59,1%	54,45%	51,1%	56,4%	51,8%

Répartition des notes pour la session 2003 :

Notes sur 20	Nombre de notes	Notes sur 20	Nombre de notes
20		10	6
19		9	5
18	2	8	12
17	3	7	15
16	3	6	20
15	1	5	13
14	4	4	20
13	2	3	8
12	9	2	17
11	5	1	11

Répartition des notes par auteur et moyennes par texte :

Notes	Théoph.	Platon	Anselme	Bacon	Schopen.	Heidegger	Locke	Sidgwick
19								
18								2
17					1		1	1
16	1				1	1		
15				1				
14	1					1	2	
13							1	1
12	1		3				3	2
11				1	1	1		2
10		1	1			1		3
9		1	1	1	1		1	
8				1	4		4	3
7	1		1	1		2	6	4
6		1	1	2	2	1	7	5
5					2	3	5	3
4	1	1			3	2	9	4
3						1	4	3
2					3	3	5	6
1			1		2	2	3	3
Nombre de textes	5	4	8	7	20	18	51	42
Moyenne par texte	10,6	7,25	8,62	8,85	6,35	5,83	5,98	6,64

MOYENNE DE L'ÉPREUVE : 6,63/20

Tableau récapitulatif :

	Nombre d'admissibles	Nombre de présents	Nombre d'admis	Moyenne des présents	Moyenne des admis
	156	156	82	6,63	8,72
Allemand	38	38	22	6,11	8,05
Anglais	93	93	44	6,28	8,59
Grec	9	9	7	9,11	10,14
Latin	15	15	8	8,73	10,38
Arabe	1	1	1	6	6

II. Observations générales

Sans aller jusqu'à parler de « rééquilibrage » entre l'anglais et l'allemand, nous constatons, sur le concours 2003, un resserrement entre le nombre des candidats admissibles ayant opté pour l'allemand et celui ayant choisi l'anglais. Nous sommes ainsi passés de 24 candidats en allemand en 2003, à 38 cette année, alors que le nombre d'anglicistes passait dans le même temps de 111 à 93. Plus significatif encore, nous constatons que la proportion de candidats germanistes admis est en nette augmentation, non seulement par rapport au total des germanistes, mais également par rapport à l'ensemble des admissibles, et ce pourtant en dépit d'une moyenne générale inférieure à celles obtenues sur les autres langues. En effet, en 2002, 37,5% des admissibles ayant choisi l'allemand avaient été admis, or, cette année, ce sont 57,9% des germanistes qui l'ont été. Par ailleurs, ces germanistes représentent globalement 26,83% des admis en 2003, alors qu'ils ne représentaient en 2002 que 14,6% des admis. Comme, par ailleurs, nous constatons que la moyenne en allemand est la plus basse, il faut en conclure que les candidats germanistes ont, globalement, mieux réussi que les candidats anglicistes les trois autres épreuves.

Nous constatons également que la moyenne générale de l'épreuve augmente très légèrement et, comme les années précédentes, que les moyennes des latinistes et des hellénistes demeurent très nettement supérieures à celles des germanistes et des anglicistes.

Quoi qu'il en soit de ces différences entre les langues, il reste que le jury a de nouveau eu la surprise de constater le niveau d'impréparation de certains candidats, non seulement par rapport aux œuvres, mais également par rapport, parfois, aux conditions générales de l'épreuve, quelques candidats ignorant même le temps qui leur était imparti. Nous rappelons donc que le candidat dispose de trente minutes pour donner sa traduction et son explication et qu'il lui faut gérer lui-même son temps d'intervention – il ne doit pas compter sur le jury pour lui indiquer le temps qui lui reste. Si le jury intervient, ce ne sera que pour signaler au candidat qu'il a dépassé son temps de parole et qu'il lui faut conclure immédiatement.

Chaque rapport de jury est l'occasion de rappeler un certain nombre de choses concernant la méthode, les exigences et le déroulé de l'épreuve. Il faudrait, pour bien faire, que tous les candidats s'astreignent à la lecture suivie des dix derniers rapports rédigés par les jurys successifs de l'agrégation. L'effet de répétition que produirait une telle lecture aurait sans doute des effets bénéfiques. Les candidats percevraient peut-être en effet, avec quelle régularité et quelle absence de variation se dégagent, d'une année sur l'autre, les critères mêmes de l'évaluation.

Rappelons donc, de nouveau, qu'il convient de commencer l'épreuve par la traduction du texte. Cette traduction se fait groupe de mots par groupe de mots à partir de la structure grammaticale de la phrase de la langue cible (groupe sujet, groupe verbal, complément...). Trop de candidats, notamment en anglais et en allemand, retiennent la phrase comme unité de traduction. Cette manière de procéder ne permet pas une évaluation précise, parce qu'elle n'exprime pas la compréhension qu'a le candidat du texte dans sa lettre étrangère.

Rappelons également que la traduction du texte ne doit pas être interrompue par des commentaires. Si le candidat a été amené à faire des choix de traduction dont il sait le caractère problématique, il lui appartiendra d'en discuter et de les justifier lors de l'explication.

En ce qui concerne l'explication, rappelons simplement qu'une explication doit être essentiellement déterminée, en son contenu, par le texte même qu'il s'agit d'expliquer. Le texte ne saurait être le prétexte à de vagues remarques sur l'œuvre de l'auteur et ses intentions ultimes. A s'installer trop longuement dans de telles généralités, on signale surtout la volonté de ne pas s'intéresser au texte ou de ne pas pouvoir le faire.

Les étapes de l'explication relèvent du simple bon sens : il faut tout d'abord situer rigoureusement le texte, en allant chercher dans l'argumentation dont il est extrait, les éléments qui permettent d'en identifier la signification précise. Il faut ensuite dégager le problème et les enjeux philosophiques qui y sont attachés, pour pouvoir alors, montrer le mouvement même de l'argumentation de l'auteur.

A ce moment là, le texte doit faire l'objet d'une analyse linéaire détaillée, au cours de laquelle le candidat s'attachera à reconstruire la définition des concepts que mobilise l'auteur, sans omettre – lorsque le contexte philosophique le suggère – de rapporter efficacement ces concepts à leur histoire. En se gardant bien de tout traitement symptomal du texte, le candidat pourra – dans la mesure où cela contribue à étayer l'explication – s'appuyer sur d'autres passages de l'œuvre ou sur d'autres œuvres. Ce faisant, il est très important toutefois de ne pas laisser échapper ce qui fait la spécificité de ce texte là. Enfin, il faut savoir conclure avec fermeté et précision, en rappelant le sens du texte et les arguments justifiant l'interprétation qui en a été donnée.

III. Observations sur les textes au programme

1) Remarques sur les textes allemands (F. Nef)

Le texte de Heidegger „Was ist Metaphysik ?“ est un texte court (55 pages). Il a cependant une structure complexe : une introduction (p. 7-25) et le texte proprement dit de la conférence (p. 26-45), suivi d'une postface (*Nachwort*, p. 46-55) à „Was ist Metaphysik ?“. L'introduction est de 1949, la conférence du 24 juillet 1929. Des notes de bas de page ont été ajoutées également en 1949, pour la 5^{ème} édition. Rappelons que *Sein und Zeit* est paru au printemps 1927 dans le vol. VIII du *Jahrbuch für Philosophie und phänomenologische Forschung*.

De tout ceci il ressort plusieurs choses évidentes : de l'analyse d'un texte court on est en droit d'attendre un maximum de précision. Si la structure de ce texte est complexe (avec quatre couches : préface, très développée, texte, postface, notes), il faut savoir d'une part situer avec rigueur l'emplacement du texte que l'on commente et d'autre part savoir faire jouer les différentes couches du texte. Il est étonnant par exemple qu'à de rarissimes exceptions près, les candidats n'aient pas cru bon de s'aider de ces notes en bas de page qui sont souvent éclairantes, en prolongeant le

regard rétrospectif et prospectif de la préface dans le texte lui-même. Quand par exemple on a en bas de page *Lichtung* substitué à *Licht*, la sagesse et l'acribie recommanderaient que lors de la préparation du texte on s'interroge sur ce changement et que l'on se réfère aux textes de Heidegger où cette expression de *Lichtung* est utilisée. Quand *Grund* est barré d'une croix de Saint André (p. 9) : *Grund* dans le texte, note : *Sein als Nichtgrund, Grund* (barré), ou encore *Sein* (p. 11), il serait précieux de mentionner cet effet d'après-coup de la lecture de Heidegger sur son propre texte et de se demander pourquoi le fond, le fondement comme l'être doivent être pensés sous rature.

Enfin il serait bienvenu d'éclairer ce texte par deux autres textes au moins : d'une part *Sein und Zeit*, qui sur beaucoup de points comporte des développements parallèles ou convergents, en même temps que d'importantes et subtiles différences et qui est mentionné à plusieurs reprises dans le texte, d'autre part par le texte de 1957 sur la Constitution Ontothéologique de la Métaphysique (repris également dans *Questions I*, p. 277-308) qui développe et infléchit les thèses de „Was ist Metaphysik ?“

Outre ces problèmes de structure et d'emplacement dans l'œuvre, la préparation de ce texte réclamait une prise de conscience lucide et sereine des difficultés de traduction du texte. Il ne s'agit pas de dire que ce texte présente des difficultés purement linguistiques considérables. La syntaxe est le plus souvent simple, le vocabulaire finalement assez restreint et souvent concret. Les difficultés ponctuelles sont connues et localisées : par exemple comment traduire *Dasein* ? Etre-là ? Réalité humaine (comme Corbin), laisser le terme en allemand ? L'être-le-là ? Etre-Là ? Présence me voilà (comme Beaufret en 1945) ? La difficulté générale provient de la distance qu'il convient de prendre ou de ne pas prendre vis-à-vis de la traduction existante, œuvre de deux traducteurs, l'islamologue Henri Corbin (1937) pour la conférence et Roger Munier pour le reste (1968) – les notes en bas de page de Heidegger n'ont pas été traduites dans *Questions I*. La disparité du style des traductions est reconnue dans un liminaire non signé de ce livre : « On a donc *intentionnellement* [nous soulignons] laissé se créer une certaine disparité de style » (p. 7). Ceci est évidemment propre à troubler les candidats, puisqu'ils sont en face d'une traduction qui, pour la préface et la conférence, font des choix différents sinon opposés. Cependant il existe un excellent instrument de travail sur la réception de ce(s) texte(s) de Heidegger en France : le *Heidegger en France I, Récit* du regretté Dominique Janicaud – voir par exemple les pages 40-48 sur la traduction de H. Corbin et son importance. Ce livre permet de reconstituer l'histoire compliquée de la traduction de Heidegger, de manière érudite et dépassionnée. Un index précieux des termes fondamentaux de la langue de Heidegger, avec tous leurs équivalents proposés par les traducteurs français, pouvait aider les candidats.

Une dernière difficulté, sur laquelle il est à peine besoin d'insister concerne le style de Heidegger dans cette conférence. Les interventions critiques de Carnap, Adorno et Bourdieu se sont appuyées sur des passages de ce texte, pour aller jusqu'à en contester la pertinence philosophique et en proposer une interprétation politique.

Mais même si la pertinence de certaines analyses a été contestée, au vu de leur caractère que l'on peut juger verbal, il reste à expliquer le texte, même si, comme l'ont fait certains candidats, on peut signaler telle ou telle réserve. La lecture critique suppose la lecture immanente, mais on peut comprendre que certains candidats aient été désorientés par le style de certains passages.

Ces remarques faites, on comprendra que les prestations des candidats aient été fort inégales, puisque malgré les apparences d'un texte court et assez facile à lire, une préparation soignée était requise pour tirer parti de toutes ses ressources et allusions. Ne nous attardons pas sur les candidats qui ont eu tort de choisir l'épreuve d'allemand, leur connaissance de cette langue étant insuffisante. En général ils essaient de coller à la traduction existante, mais pour des raisons qui ont été indiquées, cela peut se révéler dangereux : la traduction de Corbin étant vieillie et reflétant des choix qui sont en général abandonnés et celle de R. Munier quelquefois précieuse et littéraire et réclamant que l'on se reporte avec patience au texte allemand. Parmi les prestations qui remplissaient le contrat minimum de connaissance et de maîtrise de la langue, on peut distinguer plusieurs catégories de candidats. Tout d'abord ceux qui visiblement connaissent Heidegger de première main, l'ont lu, sont capables de comprendre le texte à expliquer, mais qui, trop désireux de faire montre de leur érudition heideggerienne, ne peuvent s'empêcher de produire des développements hors de propos. On se souvient par exemple d'une explication qui a porté sur le Heidegger d'après la *Kehre* (le tournant dans la pensée de Heidegger, popularisé par le livre de William Richardson : *Heidegger. Through Phenomenology to Thought*, 1963). Il est certes philosophiquement intéressant de lire le Heidegger de „Was ist Metaphysik ?“ à partir des textes postérieurs et la préface ainsi que la postface y encouragent par la mise en perspective de la conférence qui est effectuée, mais il faudrait cependant appuyer ce genre de lecture sur une explication du texte qu'on a sous les yeux. Une autre catégorie de candidats est dans une situation inverse : même s'ils maîtrisent la traduction, ils ne sont pas assez familiers avec la pensée de Heidegger et leur commentaire est d'une grande platitude, quand il ne fourmille pas de contresens graves.

Une dernière catégorie, hélas peu représentée, regroupe ces candidats qui ont réuni les trois compétences : une maîtrise linguistique qui leur permettait parfois de corriger les excès ou les insuffisances de la traduction existante et de proposer des solutions de traduction élégantes et simples, une connaissance de première main, quelquefois impressionnante, de Heidegger et la sobriété dans l'explication, les rapprochements avec d'autres textes ou périodes n'empêchant pas une explication minutieuse de l'extrait.

La leçon à retenir de ces prestations est donc encore une fois qu'on ne peut faire l'économie d'une préparation extrêmement minutieuse du texte au programme et que chaque texte présente des difficultés spécifiques, que l'on peut surmonter de manière adéquate si on se donne les moyens de le faire, avec des instruments et des lectures adaptés.

En ce qui concerne le texte de Schopenhauer, les difficultés étaient de plusieurs ordres. Tout d'abord la langue de Schopenhauer est élégante, précise, claire, mais la syntaxe est quelquefois complexe et les nuances de sens très fines. Une bonne familiarité avec le texte est donc requise pour ne pas que le temps de préparation soit consacré dans une trop grande proportion à la tâche de traduction, ce dont l'indigence de maintes explications a pu donner la fâcheuse impression. Il faut noter de plus que la traduction existante ne correspond pas toujours aux normes actuelles de précision et de rigueur. Ensuite ce texte réclame une double connaissance. D'une part de l'ensemble de l'œuvre dont il ne constitue que la première partie. On ne peut exiger des candidats une lecture absolument fouillée du *Monde comme Volonté et comme Représentation*, mais une connaissance de ses thèses, de sa structure était indispensable pour bien saisir les enjeux des textes à commenter. D'autre part de la thèse de Schopenhauer de 1813, *Über die vierfache Wurzel des Satzes vom zureichenden Grunde* (*Quadruple Racine du Principe de Raison Suffisante*), le texte offert au commentaire, postérieur de cinq années, étant paru en 1818, traitant explicitement du *Satz vom Grunde*. Enfin le rapport à Kant est omniprésent dans ce texte et s'embarquer dans le travail de préparation à l'oral de ce texte sans un repérage consciencieux des allusions à la philosophie transcendantale de Kant était bien imprudent. Les apparences d'un texte lisse, clair et bien articulé cachent donc des difficultés dues précisément à ce caractère apparemment limpide et qui recèle bien des allusions. Dans ces conditions il n'y a pas lieu de s'étonner de la faiblesse de beaucoup d'explications, donnant l'impression d'une lecture hâtive, limitée au texte d'oral. Schopenhauer est un métaphysicien ; s'il est le plus lu des philosophes, avec Platon et saint Augustin, ce n'est pas parce qu'il est plus facile ou moins profond et les candidats ont souvent donné l'impression de sous-estimer la profondeur du texte qu'ils avaient à expliquer (quand ils ne le saccageaient pas purement et simplement).

Répetons donc que pour expliquer un texte écrit en allemand, il faut savoir l'allemand et que pour expliquer un texte d'un auteur, il faut connaître la philosophie de cet auteur. Les rares bonnes explications remplissaient ces deux conditions, avec quelquefois des renvois pertinents à Kant (beaucoup moins au *Monde* encore moins à la *Quadruple Racine*). Il est tout de même affligeant de constater là aussi le manque de curiosité intellectuelle des candidats, dont il est évident pour certains qu'ils n'ont même pas eu le désir de lire l'œuvre de Schopenhauer dont était extraite le texte jusqu'au bout. Faut-il une fois de plus répéter que l'épreuve d'explication de langue étrangère est une épreuve de philosophie et qu'il serait vraiment bien étonnant que l'on puisse expliquer un extrait de la première partie d'une œuvre, même si elle jouit d'une certaine indépendance, en se désintéressant des autres ? Schopenhauer ne méritait certainement pas une telle désinvolture, trop rarement rachetée par quelques développements probes et informés.

2) Remarques sur les textes anglais (P. Savidan et J. Lichtenstein)

En anglais, le jury a pu constater une forte disparité, tant dans la maîtrise de la langue que dans le niveau de préparation des textes de Locke et de Sidgwick.

La préparation du texte de Sidgwick présentait plusieurs difficultés. La première difficulté était sans doute liée à l'absence de traduction française intégrale de cet ouvrage fondamental de la philosophie morale contemporaine. La deuxième difficulté – qui n'est d'ailleurs pas sans rapport avec la première – tient au fait que le style de philosophie morale pratiquée par Henry Sidgwick est peu usité dans la tradition française. Sidgwick ne cherche pas à émouvoir son lecteur, ni à l'édifier. Il entend simplement raisonner, aussi fermement et lucidement que possible, sur des questions intéressant la vie éthique. Ainsi n'hésite-t-il pas à aborder, avec toutes les ressources que lui offre l'utilitarisme tel qu'il le comprenait, des problèmes aussi inattendus, dans une œuvre de philosophie morale de la fin du XIX^e siècle, que la prostitution. Il faut croire que ce qui paraissait légitime à Sidgwick peut ne pas l'être aujourd'hui, puisque tel candidat déploiera, sur un texte de ce type, des efforts d'ailleurs remarquables d'ingéniosité, pour éviter de traiter de cette question de la prostitution, alors même que l'examen de sa légitimité était au centre du texte à expliquer.

L'utilitarisme est une doctrine morale majeure qui reste encore peu connue en France, en dépit des travaux de Elie Halévy ou de Catherine Audard. Les prestations de nombreux candidats ont simplement manifesté cette relative méconnaissance.

Malgré la clarté du style de Sidgwick, certaines traductions ont été maladroitement, voire fautive, et parfois même incomplètes. La situation du texte était souvent trop générale, essentiellement ramenée de manière superficielle à la tentative d'articulation des méthodes du sens commun et de l'utilitarisme. Dans la partie de l'ouvrage qui était à étudier, ce problème était essentiel en effet, mais il ne permettait pas d'expliquer intégralement chacun des textes proposés.

Un bon nombre de candidats a cependant réussi, brillamment pour certains d'entre eux, à éviter ces travers. Le jury a ainsi tout particulièrement apprécié l'érudition et la précision dans l'analyse dont a fait preuve une candidate qui, au terme d'une traduction précise et juste, a su non seulement expliquer son texte, qui portait sur le statut éthique des animaux, mais a su mobiliser quelques prolongements contemporains de cette discussion. Partant de cette question de l'extension du champ d'application du calcul utilitariste, elle a remarquablement bien identifié la logique conduisant Sidgwick à privilégier le calcul hédoniste en dépit des problèmes de méthode que pose, de son aveu même, celui-ci. De telles prestations confortent le jury dans l'idée que l'épreuve de traduction et d'explication des textes étrangers n'est pas insurmontable. C'est tout naturellement une épreuve qui permet aux plus brillants des candidats de manifester leur savoir et leur savoir-faire, comme ce fut ici le cas. Mais c'est aussi une épreuve où tous les admissibles devraient pouvoir assurer l'essentiel. Cette épreuve nécessite un travail régulier et sérieux, à entreprendre bien avant les résultats de l'écrit. Cela étant acquis, l'impondérable pourrait ne pas être ici de mise.

Comme on peut le voir dans le tableau de répartition des notes par auteur, la moyenne des notes obtenues par les candidats ayant eu à expliquer un texte de Locke est l'une des plus basses, et, en ce qui concerne les textes anglais, nettement inférieure à celle des explications de textes de Sidgwick. Le fait que Locke ait été

pour la deuxième année au programme, qu'on dispose de traductions de son ouvrage en langue française et qu'il soit un auteur plus connu ou en tout cas plus « classique » que Sidgwick n'a manifestement pas créé en sa faveur un avantage. Le texte de Locke ne présentait pas de difficultés insurmontables de traduction, à condition de s'être un peu familiarisé avec certaines tournures ou expressions propres à la langue du XVIIème siècle, c'est-à-dire d'avoir préparé cette épreuve sérieusement en travaillant sur le texte en langue originale (c'est ainsi que certains candidats qui n'avaient sans doute pas pris la peine d'étudier le texte anglais, ignorent manifestement que « *want* » ne signifie pas vouloir mais manquer). Si on laisse de côté les quelques candidats qui semblent n'avoir jamais lu l' *Essai sur l'entendement humain* ou encore ceux qui n'ont qu'une connaissance extrêmement rudimentaire de la langue anglaise, (malheureusement assez nombreux), la piètre qualité de nombre d'explications tient essentiellement à deux causes. La première est la difficulté qu'éprouvent les candidats à satisfaire à l'exigence en quelque sorte principielle de toute explication de texte qui est d'expliquer tel texte particulier et non de l'utiliser comme prétexte à un exposé général de la doctrine de l'auteur ou de l'ouvrage dont il est extrait. Trop de candidats abordent le texte en l'écrasant sous des généralités sur la pensée de Locke qui, au lieu de servir à éclairer l'objet du texte, à mieux l'analyser, en masquent au contraire la spécificité. Trop souvent, la connaissance que les candidats ont de l'ouvrage fait écran et les aveugle sur la question spécifique soulevée par le texte et la manière dont elle y est abordée. Faut-il répéter que s'il est nécessaire de situer le texte par rapport au projet de l'ouvrage, il est inutile de se lancer dans de longs développements sur la pensée de Locke, telle qu'elle est exposée dans les livres précédents, et qu'il suffit de rappeler les thèses générales qui sont indispensables à la compréhension du texte à analyser. Ce qui est en revanche très utile, et que de nombreux candidats omettent de faire, c'est de situer le texte par rapport à ce qui le précède ou lui succède immédiatement. On a vu ainsi des candidats qui, après une très longue, beaucoup trop longue introduction générale sur l' *Essai*, ont complètement manqué l'objet du texte faute d'avoir lu le paragraphe qui le précédait. Ce défaut de lecture constitue l'autre cause principale de l'échec des candidats à cette épreuve. Rares sont les candidats qui fondent leur explication sur une lecture attentive du texte, c'est-à-dire qui prêtent attention aussi bien à ses articulations logiques qu'à ses distinctions conceptuelles, au choix des termes comme aux nuances ou réserves qui viennent infléchir, parfois de manière très subtile, une proposition générale énoncée plus haut. C'est ainsi qu'un candidat, commentant le paragraphe 15 du livre VI, a pu faire de Locke un sceptique faute d'avoir bien lu la phrase où Locke écrit que les idées complexes de substance « *can afford us but very little universal certainty* », c'est-à-dire faute d'avoir vu que Locke ne dit pas que ces idées « *can afford us no universal certainty* » mais « *very little* », ce qui n'est pas du tout la même chose. D'autres candidats ne s'embarrassent pas des différences de mots et ne voient pas qu'elles correspondent à des distinctions conceptuelles, comme par exemple celle entre « *rule* » et « *principle* » au chapitre 12. De même, a-t-on pu constater que les candidats ne prêtent aucune attention aux variations du style

philosophique, et ne perçoivent par exemple jamais le caractère ironique de certaines phrases ou allusions. Encore une fois, cette épreuve ne demande pas au candidat de dissertar sur l'auteur mais d'expliquer un texte. Mais encore faut-il pour cela savoir lire un texte. Or c'est un savoir qui manque aujourd'hui à de très nombreux candidats.

3) Remarques sur les textes latins et grecs (R. Lefebvre)

En grec et en latin, le niveau de langue a été souvent satisfaisant, ce qui ne signifie pas que des erreurs ne se sont pas glissées dans les traductions, souvent à propos de mots courants (par exemple, en latin, des *at* non vus comme adversatifs, ou des *cum* qui, suivis de l'indicatif, devraient signifier « lorsque »), ou à l'occasion de l'omission de petits mots d'importance variable (*oûn*, « donc »; *moi*, datif de *egô*, omis à deux reprises en *Protagoras*, 333 a). Les erreurs portent parfois sur le vocabulaire employé par l'auteur, et lorsqu'une décision de traduction est de nature à surprendre, elle devrait être justifiée : c'est le cas pour la traduction de *onta* par « substances » ou, même si l'on suit alors André Laks et Glenn Most, de la traduction de *hupothesthai* simplement par « poser » (*Métaphysique*, respectivement 6 b 17 et 23). Afin d'ôter aux membres du jury toute inquiétude quant à la bonne compréhension de la construction des phrases du texte traduit, on recommandera aux candidats de bien prendre la traduction par petits groupes de mots, et de ne pas s'exprimer sur un rythme précipité. On leur suggérera d'utiliser la totalité du temps dont ils disposent, et encore de se convaincre, au cours des mois qui précèdent l'épreuve, qu'il n'y a pas moins de philosophie chez un ancien, tels Platon ou Théophraste, ou un auteur d'expression latine, tels Anselme ou Bacon, que chez un contemporain ; le jury attendra des candidats eux-mêmes qu'ils manifestent autant d'exigence philosophique lorsqu'ils lisent un texte en grec ou en latin, que lorsqu'il s'agit d'un texte en langue moderne.

Quatre candidats seulement ont eu à expliquer une page du *Protagoras* de Platon, et l'on ne peut produire de généralisation à partir d'un échantillon aussi restreint. Le niveau de l'explication philosophique s'est trouvé décevant. Le *Protagoras* peut s'étudier en premier cycle ou même en classe de terminale, et l'on attend plus d'un admissible à l'agrégation que d'un néophyte. Sans inciter les candidats à tomber dans l'erreur qui consisterait à vouloir résumer toute l'œuvre à l'occasion d'un simple extrait, on leur demandera d'être attentif au sens général du dialogue dont ils expliquent une page, et à la fonction que remplit la page en question, *a fortiori* s'agissant d'une œuvre relativement courte, et dont l'interprétation ne va pas de soi. Les candidats commencent par oublier que l'auteur de l'œuvre est Platon, dont il faut comprendre l'intention et éclairer le propos. La difficulté vient en partie de ce que ce propos se développe par le biais d'une mise en scène et la confrontation de personnages : il est risqué et insuffisant de se référer naïvement à Socrate, sans distinguer entre Socrate et « Socrate », ni entre Socrate et Platon, ou sans soupçonner l'absence de sens qu'il pourrait y avoir à attribuer une pensée à une entité largement fictive. Mais lorsque c'est bien de la pensée de Platon

que traite le candidat, il court de nouveaux risques : il n'existe aucune doctrine platonicienne explicite ; de plus, le propos d'une œuvre n'est pas celui d'une autre, plus encore lorsque les deux œuvres appartiennent à des époques différentes de l'activité de Platon ; c'est ainsi qu'un candidat a cru pouvoir prendre appui sur l'*anamnèsthènai* de 349 a 8 pour convoquer la réminiscence, et qu'un autre, expliquant 331 d 1-332 a 4, a cherché de manière compliquée à retrouver toute la critique platonicienne de la sophistique, au détriment d'une lecture plus exacte du passage (il devenait alors bien paradoxal de sa part d'affirmer de Protagoras qu'il ignore l'altérité, alors que le sophiste reproche à Socrate justement de tout confondre). Ajoutons que les candidats qui ont eu affaire aux vertus s'en sont peu soucié : le candidat à l'instant cité ignore par quel raisonnement antérieur justice et piété ont été rapprochées. Un autre, expliquant 349 a 7- d 1 laisse passer une liste de cinq vertus sans la commenter, et ne manifeste pas d'intérêt pour le sens de la question de leur unité. L'intellectualisme de « Socrate » n'est jamais mentionné. Enfin, le candidat qui explique 323 c 3- e 3 dit à juste titre que pour Protagoras il n'y a pas de contradiction entre universalité démocratique et enseignement de la vertu, mais semble ignorer que la thèse selon laquelle la vertu s'enseigne est celle que Socrate paraît soutenir à la fin du dialogue, tandis que de son côté, Protagoras répugne à faire de la vertu une science. Le même candidat laisse passer sans guère les expliquer des expressions aussi importantes que *phusei, apo toû automatou, ou tuchè*. Les explications ont été plates, les notes vont de 4 à 10.

Cinq candidats ont travaillé sur une page de la *Métaphysique* de Théophraste, et malgré la difficulté intrinsèque de l'ouvrage, le jury a entendu de bonnes et de très bonnes explications. Les notes vont de 4 et 7 à 14 et 16 (le 16 récompensant l'explication de 6 b 23-7 a 9, le 14 celle de 4 b 13-5 a 5). Le jury ne demande pas l'impossible, par exemple une connaissance exacte et improbable des doctrines de Speusippe et Xénocrate ; il n'a pas beaucoup tenu grief à un candidat, dont l'explication était par ailleurs très bonne, d'une représentation plus qu'approximative des « matérialismes » présocratiques. Il apparaît néanmoins que pour comprendre une page de la *Métaphysique* de Théophraste et donner un relief philosophique à ce qu'on en dit, des connaissances et un engagement sont requis. Connaissance suffisante du pythagorisme, des doctrines de l'Académie, et tout particulièrement du dit « platonisme oral », ou encore de la *Métaphysique* d'Aristote, mais aussi prise au sérieux du questionnement antique autour de la question des principes. L'Un, la dyade, les nombres, les formes, la matière, la notion même de principe, pour le dire en français, tout cela doit devenir ou redevenir plus que des mots (et il ne convient pas non plus, comme fait un candidat, de laisser passer en 6 b 2, sans les expliquer, des termes tels que *topos, kenon* ou *apeiron*). Ajoutons l'indispensable attention au détail du texte. Plusieurs candidats ont fait preuve des connaissances attendues, n'ont pas fui l'explication des termes grecs, et ont su redonner vie aux discours sur les principes dont le texte de Théophraste nous procure l'écho.

Lorsque le propos de l'auteur se développe depuis une structure très nette, on attend du candidat qu'il saisisse, indique, respecte cette structure avec s'il est possible

tout autant de netteté. Ainsi, lorsque Théophraste, § 17, introduit l'opposition entre deux manières de concevoir la matière, en disant que soit elle n'est pas (*mè on*), mais alors elle est en puissance (*dunamei*), soit elle est (*on*), mais alors elle est indéterminée (*aoriston*), cette netteté doit se retrouver dans l'explication.

Le propos vaut pour les explications d'Anselme. Quand au début du chapitre 2 du *De veritate*, Anselme montre successivement que la vérité n'est pas dans la *res*, ni dans l'*oratio*, mais dans une relation de la seconde à la première, ce mouvement ne doit pas devenir moins clair dans l'explication du candidat que dans le traité du penseur médiéval.

Huit candidats ont expliqué un extrait du *De veritate*. Les notes vont de 1 à 12, et plusieurs sont supérieures à la moyenne (par exemple les explications des chapitres 1 et 7). Peut-être doit-on rappeler tout d'abord qu'il n'y a rien de sacré dans une traduction, et que les étudiants doivent toujours conserver un rapport critique vis-à-vis de celles qui les aident dans leur préparation. La traduction de Michel Corbin n'est pas toujours élégante, mais il lui arrive même de manquer de clarté, y compris lorsqu'elle multiplie les parenthèses pour y enfermer de petits mots. La traduction de la p. 179 l. 7, où il s'agit de l'*enuntiatio* : « Elle doit plus, en effet (ce) pour quoi elle a reçu la signification que (ce) pour quoi elle ne (l') a pas reçue », n'est pas très éclairante, mais cela ne suffit pas à placer le candidat à l'abri de toute critique si sa propre traduction n'atteint pas à une clarté suffisante. Les meilleures explications sont celles des candidats qui saisissent l'organisation du passage proposé et le fonctionnement des concepts, dans la perspective générale de l'œuvre, laquelle prend pour point de départ un propos du *Monologion* sur l'éternité de la vérité, recense des sièges de la vérité, y compris inattendus, met en avant le concept de *rectitudo*, fait état d'une vérité de l'*essentia*, envisage finalement la *summa veritas* et l'unité de la vérité, non sans avoir ouvert des perspectives éthiques. A certains candidats, au contraire, l'absence d'une vision générale a été reprochée. Les mêmes défauts sont revenus à plusieurs reprises. Ainsi, plusieurs candidats, sans que cela se justifie, veulent à tout prix d'Anselme qu'il soit en lutte contre les pièges du langage ordinaire, et propose une réforme de ce dernier; ou tiennent à faire intervenir des distinctions entre référence, signification ou dénotation, là où Anselme interroge seulement le paradoxe de la vérité des énoncés faux (paradoxe dont les candidats feraient bien, du reste, de ne pas sous-estimer la force) ; tandis que d'autres candidats, ou les mêmes, laissent passer *significatio*, *oratio*, *enuntiatio*, sans expliquer ces termes ou justifier leurs décisions de traduction (un terme tel qu'*essentia* ne devrait pas non plus rester sans explication). Autre défaut récurrent : un usage maladroit de la notion de « destination » ; au chapitre 2, Anselme distingue à propos de l'*oratio* entre *quod accepit significare*, et *ad quod facta est* : ainsi, si je dis qu'il fait jour alors qu'il fait nuit, l'*oratio* certainement *significat quod accepit significare*, mais pas *ad quod facta est* ; plusieurs candidats, maladroits dans leur formulation, ou parfois confus, laissent croire que le discours est dans sa fin même lorsqu'il est faux au sens courant de ce terme ; qu'il a été donné par Dieu à cette fin, ce qui équivaut à un contresens. Ajoutons, lors des récapitulations, une tendance à omettre *voluntas* parmi les sièges

de la vérité, ce qui est surprenant compte tenu du programme de l'écrit, mais surtout gênant quand s'agit d'évoquer la *veritas actionis* et la différence entre la droiture du feu quand il brûle, et celle de l'homme agissant. Expliquer la distinction entre les deux niveaux de vérité ne s'est pas avéré chose aisée. Les rapports entre la vérité et le temps ou l'éternité ont suscité peu d'intérêt, y compris lors de l'explication du premier chapitre, ou à propos de la distinction entre *dies est*, et *homo animal est*, chapitre 2 : en quoi la vérité de ces deux énoncés diffère-t-elle ? La vérité est-elle éternelle comme l'est le Dieu-Vérité ? Et va-t-il de soi qu'il a été vrai de tout temps que quelque chose sera, comme il sera vrai de tout temps que quelque chose a été ? Ce sont des questions qui auraient dû retenir l'attention de plusieurs candidats. Ajoutons que pendant les mois au cours desquels ils ont préparé cet oral, les candidats auraient dû se demander quel Aristote Anselme pouvait connaître, directement ou indirectement, et lequel il ne pouvait pas connaître, se pencher sur la transmission de la philosophie grecque aux hommes du Moyen Age, s'intéresser aux sources augustinienne de la doctrine du *De veritate*.

Sept pages de Bacon ont été expliquées. Les notes vont de 6 à 15. On reprochera à certains candidats (pas à tous), dont les explications seraient par ailleurs honorables, une difficulté à présenter Bacon comme un penseur de son temps. Ainsi, dans l'explication du premier paragraphe de la *Praefatio*, la critique des anciens par Bacon est correctement exposée, mais ne devrait-on pas éviter, au tout début du *Novum organum*, de donner l'impression que Bacon est lui-même un ancien ? Ailleurs, c'est l'importance de la relation de la pensée baconienne à la technique qu'on sous-estime. Autre grave insuffisance : laisser passer, sans les expliquer, des termes aussi fondamentaux qu'*anticipatio* et *interpretatio*, employés dans les aphorismes 26-29 proposés à l'explication, alors que de tels termes résument pour ainsi dire le *Novum organum* ; pour faire bonne mesure, le même candidat laisse également passer sans explication *assensus*, et même *dialectica*. Ce qui nous conduit à évoquer un troisième type de lacune : faute d'une attention suffisante aux caractéristiques du temps depuis lequel intervient Bacon, et aux rapports que les hommes de ce temps entretiennent avec les temps plus anciens, Antiquité ou Moyen Age, les candidats ne se trouvent en mesure d'identifier exactement ni la cible visée par Bacon, ni la nature des remèdes qu'il propose. Comment éclairer les attaques de Bacon contre la posture professorale, sans renvoyer ni à l'institution universitaire, ni à la conception aristotélicienne du discours de la science ? Comment expliquer le second paragraphe de la *Praefatio*, si l'on ne se trouve pas en mesure d'indiquer de quelle sorte sont les *adminicula* mis en place par les dialecticiens, ce qu'est tout simplement la dialectique, si elle est ou n'est pas la logique, et comment doit se présenter la sorte de mécanisation alternative de l'esprit préconisée par Bacon ? Le regret enfin a été exprimé à plusieurs reprises qu'une attention insuffisante soit accordée au mode aphoristique de l'expression, et à ses liens avec la recherche, spécialement quand se rencontre le terme même d'*aphorismus* (comme au début du groupe des quatre premiers aphorismes, ou dans l'aphorisme 86). La note 15 a été attribuée à une explication des aphorismes 51-53 : encore la candidate, qui a mentionné le détournement de vocabulaire aristotélicien

opéré par Bacon dans l'aphorisme 51 (sans peut-être insister suffisamment), a-t-elle prudemment fui les termes de *schematismi* et *meta-schematismi*, qui auraient demandé une incursion dans le livre II, et même le terme de *forma*.

4) *Remarques sur les textes arabes (R. Brague)*

Cette année, une seule candidate arabisante a pu passer l'oral. Le texte tiré venait du *De l'âme* d'Ibn Bâjja, ch. 1, p. 29,7-30,8. Il a été bien présenté et replacé dans l'œuvre. Hélas, la traduction comportait plusieurs graves erreurs : le sens de waqafa 'alâ, « être fixé sur quelque chose » n'était pas connu; l'élatif akhlaq (bi) a été compris comme une IVe FD; mâ khalâ, « sauf », traduit « y compris »!, etc. L'examineur, à son grand regret, s'est vu en devoir de sanctionner. Rappelons aux candidats que l'arabe des philosophes médiévaux n'est pas celui d'aujourd'hui et nécessite un apprentissage spécifique.

IV. Conclusion

Ainsi que ce jury le soulignait déjà l'année précédente, si cette épreuve a ses exigences, elle est cependant loin d'être insurmontable. Préparée avec sérieux et sans attendre les résultats des épreuves d'admissibilité, elle permet même de réduire au maximum les aléas inhérents à tout concours tributaire d'un tirage au sort. Les meilleurs candidates et candidats sont précisément celles et ceux qui ont su, après de solides traductions et explications, prendre une distance à l'égard de leur texte que seule une fréquentation régulière et approfondie de l'œuvre rend possible. Parallèlement, tendent à être sanctionnées sévèrement les prestations qui trahissent l'insuffisance, voire l'inexistence du travail opéré sur les textes au programme.

CONCLUSION

A l'issue des épreuves orales, la totalité des postes mis au concours (82) a été pourvue par le jury. 45 candidats (sur 89 admissibles) et 37 candidates (sur 67 admissibles) ont donc été admis. La répartition par profession est la suivante :

Elèves des ENS : 12
Professeurs certifiés et certifiés stagiaires : 7
Elèves des IUFM : 11
Etudiants : 48
Stagiaires enseignement supérieur : 1
Salariés secteur tertiaire : 1
Surveillants d'externat : 1
Sans emploi : 1

La représentation des différentes catégories est en légère baisse pour les professeurs certifiés (7 au lieu de 11 en 2002, 10 en 2001 et 9 en 2000). On notera la confirmation de deux tendances que l'on observe depuis quelques années : une progression très sensible de la proportion des étudiants (48 au lieu de 36 en 2002, 33 en 2001 et 30 en 2000) et une baisse, particulièrement nette cette année, du nombre des élèves des ENS (12 contre 25 en 2002, 29 en 2001 et 32 en 2000).

La répartition par académie s'opère comme suit :

Paris-Versailles-Créteil (48), Aix-Marseille (2), Bordeaux (1), Caen (4), Clermont-Ferrand (5), Grenoble (2), Lille (2), Lyon (10), Poitiers (1), Rennes (1), Strasbourg (1), Toulouse (1), Amiens (1), Nice (3).

Eléments comparatifs sur les sept dernières années :

	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997
Admis	82	82	80	80	90	60	73
Elèves ENS	12	25	29	32	29	17	28
Prof.Certifiés	7	11	10	9	16	9	13
Elèves IUFM	11	10	5	8	10	11	9
Etudiants	48	36	33	30	35	23	23

La barre d'admission a été fixée à 92,50 points (soit à 7,71/20 de moyenne), plus haut donc qu'en 2002 (87,50 points, soit 7,29/20 de moyenne ; 83,50 points en 2001, soit une moyenne de 6,96/20), pour un nombre identique de postes offerts.

La session 2003 ne montre pas de bouleversement dans les résultats par rapport aux années précédentes (voir tableau comparatif ci-dessous sur sept ans). Les très bons résultats des étudiants (et pas seulement parisiens) que l'on constatait déjà les années précédentes témoignent incontestablement du sérieux des candidats, mais aussi de la qualité des préparations qui sont prodiguées dans nos universités, en dépit des conditions de plus en plus difficiles que connaissent maints départements, notamment en province. Cela doit constituer un fort encouragement pour les candidats, mais convaincre aussi chacun de la nécessité de poursuivre les efforts pour se donner les meilleures chances de succès. Le nombre important, tous les ans, de bi-admissibles et d'admissibles communs aux concours du Capes et de l'agrégation (50 cette année) confirme que la réussite laisse peu de place au hasard.

La moyenne des admis en explication de textes français (7,93) comme étrangers (8,72) est honorable. De même, la moyenne des admis en leçon 1, qui est de 7,96, est en progression (7,16 en 2002, 6,70 en 2001). Ce n'est pas le cas, en revanche, de la leçon II puisque la moyenne des admis n'est cette année que de 7,39 (contre 8,27 l'an passé, 7,49 en 2001). Et surtout on continue d'observer un nombre trop important d'admis ayant une moyenne aux deux leçons égale voire inférieure à 5/20 : 15 au lieu de 16 en 2002, 23 en 2001, 16 aussi en 2000 ; ou d'admis obtenant une moyenne aux deux leçons égale ou inférieure à 6,5/20 : 28 au lieu de 36 en 2002, 39 en 2001, 32 en 2000.

De nouvelles modalités concernant les épreuves orales et écrites entreront en vigueur à la prochaine session. Souhaitons, dans l'intérêt des candidats comme de l'institution, qu'elles permettent déjà d'améliorer cette situation. Elles ne dispenseront pas, en tout état de cause, d'une réflexion approfondie sur l'ensemble de la formation reçue en amont par les candidats, si l'on veut pouvoir renforcer le concours et notre discipline.

Eléments statistiques (résultats obtenus par les candidats à l'agrégation externe de philosophie depuis 7 ans)

Moyennes	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997
épreuve 1	6	4,73	5,24	5,48	4,57	4,59	4,90
épreuve 2	5,35	5,77	4,96	5,19	4,76	4,43	5,27
épreuve 3	6,21	5,62	5,64	5,78	4,40	5,31	5,75
Leçon I	6,50	5,43	5,01	5,27	6,83	6,73	6,49
Leçon II	5,52	6,01	5,69	6,84	7,78	6,79	7,49
Expl.text.français	6,07	6,45	6,03	7,18	7,61	6,58	7,05
Expl.text.étrang.	6,63	6,51	6,27	7,41	9,42	8	8,47
1 ^{er} admissible	14,33	14,33	13,33	14,33	12	12,67	13,17
Barre admissibilité	8,33	7,67	7,67	8	7,50	7,83	8,16
Nbre admissibles	156	164	159	169	139	124	162
1 ^{er} admis	13,17	14,17	12,33	12,96	12,77	12,21	13,15
Dernier admis	7,71	7,29	6,96	7,83	7,64	7,97	8,45
Nbre d'admis	82	82	80	80	90	60	73